



Tarn Espoir

RAPPORT D'ACTIVITE

2024



Castres - Albi

179 Avenue Albert 1^{er}
81100 Castres

32 Rue Cantepau
81000 Albi

TABLE DES MATIÈRES

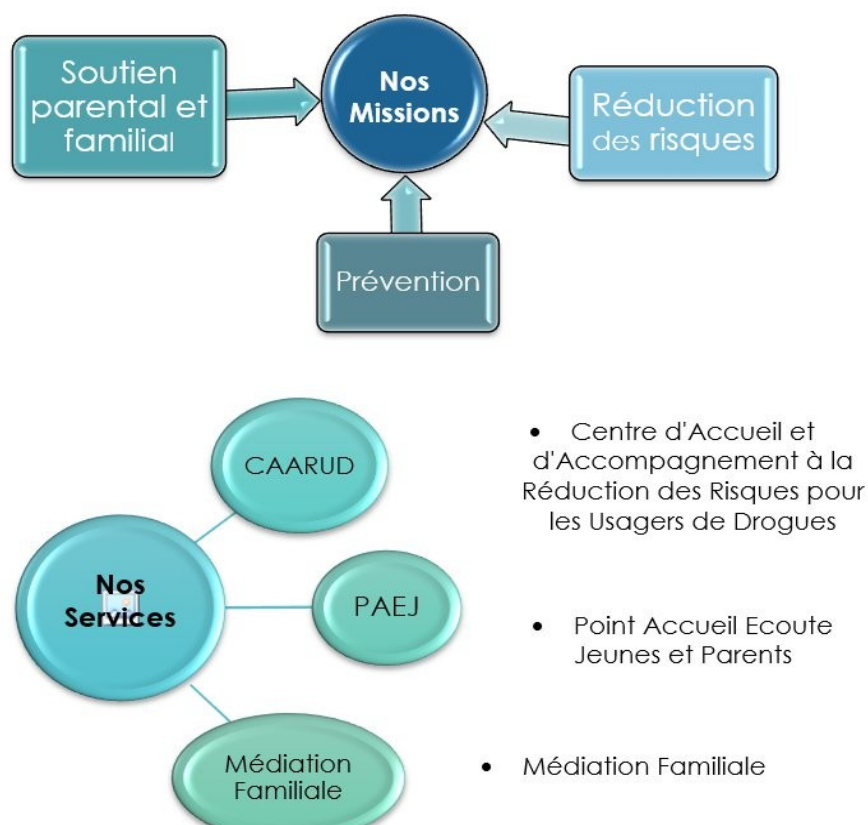
Table des matières	3
PRESENTATION DE L'ASSOCIATION TARN ESPOIR.....	7
Bureau	7
Organigramme 2024	8
PRESENTATION DU CAARUD	12
Préambule.....	12
Les valeurs du service.....	13
L'équipe	13
Les missions et services du CAARUD	14
Les modalités d'intervention et le bilan de l'activité	14
Les permanences fixes	14
L'ESPACE FEMMES	16
Les ateliers et dossiers rdr	18
L'UNITÉ MOBILE.....	18
Chiffres par secteurs	19
Les actions spécifiques.....	22
Les journées de dépistage du VIH et de l'hépatite C par TROD	22
L'auto-prélèvement et le prélèvement coopératif.....	23
Le Prénoxad : présentation, formation et délivrance	24
La RDR dans le cadre du festif	24
les actions en milieu carcéral.....	25
L'accompagnement à la RDR dans les centres d'hébergement	27
L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE CONSOMMATION.....	28
LE SOUTIEN DES USAGERS DANS L'ACCÈS AUX SOINS	30
L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	31
L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE.....	32
LES RENCONTRES PARTENARIALES ET LES FORMATIONS	33
L'évaluation externe HAS.....	34
les perspectives 2025	34
PRESENTATION DU SERVICE DE MEDIATION FAMILIALE	37
Les objectifs généraux.....	37
Les zones d'intervention	38
Le contenu de l'action	38
Les intervenants et les modalités	38
Types d'orientation et prescripteurs	39
L'activité du service de médiation familiale en 2024.....	40
Le bilan	40
Répartition des médiations terminées.....	

Nombre d'entretiens.....	41
Bilan de la permanence de Lavar	41
Les difficultés rencontrées.....	42
Les indicateurs de l'action	42
Les résultats des médiations	43
les types de situations	43
Les modes de connaissance de la médiation familiale	44
La situation des personnes	44
L'origine géographique des personnes rencontrées en 2024	45
BILAN DU PARTENARIAT	45
Analyse des pratiques, formations et stagiaires	46
Perspectives du service de médiation pour 2025.....	46
PRESENTATION DU SERVICE PAEJ (Point Accueil écoute Jeunes et parents)	51
Le public	51
Les intervenants.....	51
Les modalités d'intervention	51
Organisation sur les territoires	52
les objectifs du PAEJ	52
Objectifs stratégiques	52
Objectifs opérationnels.....	53
Les entretiens individuels.....	53
Sur sites : permanences principales Albi et Castres	53
aller vers.....	54
Autres permanences	54
permanence à Gaillac (secteur Nord)	54
Permanence de Carmaux (secteur Nord)	55
Permanence de Graulhet (secteur Ouest)	55
Permanence de Mazamet (secteur Sud)	55
une nouvelle permanence à Lavar (secteur Ouest)	55
Les promeneurs du Net.....	56
Les permanences dans les établissements scolaires.....	56
Au lycée de La Borde Basse à Castres	56
A la Maison Familiale et Rurale de Peyregoux (entre Castres et Albi)	57
Au lycée Rascol d'Albi	57
A la Maison Familiale et Rurale Bel Aspect à Gaillac	58
Au Lycée Riess Soult d'Albi	58
Le partenariat avec les Missions Locales Jeunes Tarn Sud et Nord	58
Avec la Mission Locale Tarn Nord	58
Avec la Mission Locale du Tarn Sud	59

L'activité globale du PAEJ.....	60
Les jeunes reçus en 2024.....	60
Entretiens et file active des jeunes.....	60
Représentation de genre des jeunes accueillis	61
Les jeunes accueillis par tranche d'âges	62
Situation des jeunes accueillis en 2024	62
Par qui les jeunes sont orientés vers le PAEJ.....	62
Problématiques rencontrées chez les jeunes en 2024	63
Origine géographique des jeunes	64
Les parents reçus en 2024.....	65
Les entretiens familles.....	65
L'origine géographique des parents	66
Problématiques rencontrées par les familles	67
Les actions collectives au PAEJ	68
Sur le site d'Albi.....	68
Le dispositif « Aller Vers »	68
Activité globale des actions collectives en 2024	69
Modalités pratiques des actions collectives chez les partenaires.....	70
Les thématiques abordées avec les jeunes en actions collectives	70
Conclusion et perspectives des actions collectives.....	72
Actions partenariales	72
Avec la Maison Des Adolescents	72
Avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).....	73
Avec le secteur Sanitaire.....	75
Conclusion générale et perspectives 2025 pour le PAEJ	75
LA COORDINATION DU DISPOSITIF « PROMENEURS DU NET » DU TARN.....	78
Éléments de contexte	78
Les différents axes de développement de la mission de coordination	78
L'accompagnement individuel des promeneurs du Net du Tarn	78
L'animation du réseau des Promeneurs du Net	79
L'accompagnement aux nouvelles candidatures PDN.....	81
La formation de la coordination.....	81
L'outil d'évaluation des PDN.....	82
La communication du dispositif PDN	82
Le Réseau national et régional des coordinateurs PDN	83
Le réseau partenarial avec les PDN du Tarn	83
Perspectives 2025 de la Coordination PDN du Tarn	84

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION TARN ESPOIR

L'**association TARN ESPOIR** est une association loi 1901 créée en 1987. Elle dépend de la « *convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées ou handicapées du 15 mars 1966* ». Elle est constituée d'une présidente et d'un conseil d'administration et de quatre services qui ont évolué au cours des années avec 16 professionnels en 2024 (13 ETP).



La cohérence des différents services est renforcée par **une déontologie commune** :

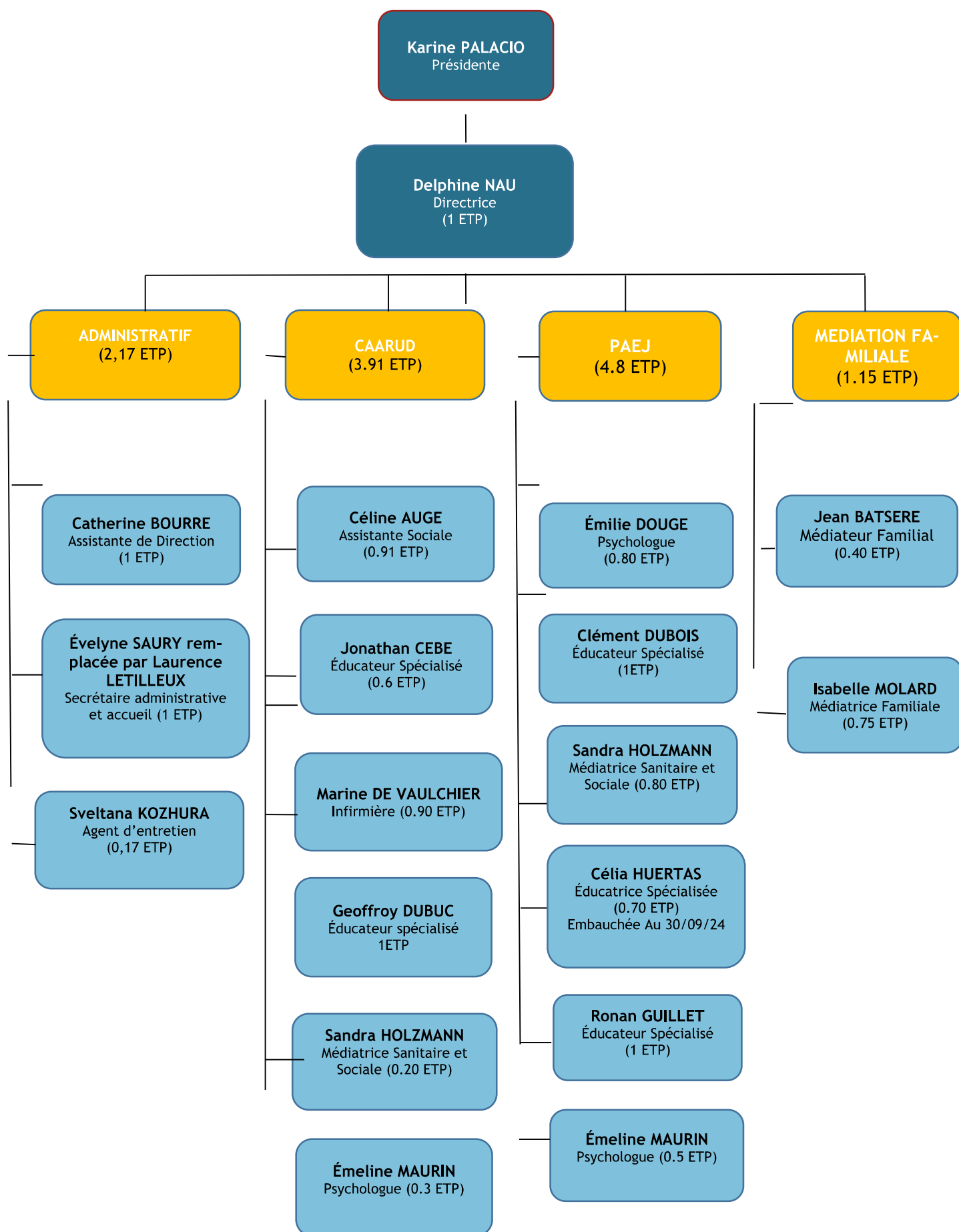
- Accueil et écoute de la personne sans jugement et avec bienveillance,
- Libre adhésion des personnes,
- Confidentialité des entretiens,
- Respect de la personne actrice de son accompagnement,
- Indépendance de l'association,
- Autonomie et formation des professionnels pour s'adapter aux besoins.

BUREAU

Présidente : Karine PALACIO

Trésorière : Agnès CADOU

Secrétaire : Florence VINCENS



LE CAARUD

**Centre d'Accueil et d'Accompagnement
à la réduction des Risques
pour les Usagers de Drogues**

LE CAARUD en 2024

Un service de réduction des risques à destination des consommateurs de produits psycho actifs

FILE ACTIVE GENERALE



456 personnes

2 Permanences collectives

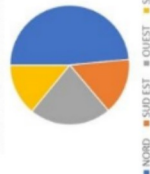
PASSAGES EN PERMANENCE



1040 passages

Unité mobiles sur 4 secteurs

PASSAGES EN UNITE MOBILE



716 passages

Permanences Maison d'arrêt d'Albi
93 personnes rencontrées
160 passages

PES*
83 Passages en pharmacie
34 pharmacies partenaires
15877 kit* délivrés

6 journées de DEPISTAGE
en mobile ou en CHRS

79 personnes dépistées
218 TROD / 43 fibroscan
156 soins infirmiers



225 démarches d'accès aux droits
12 entretiens individuels avec la psychologue

+52 références de matériel
9828 Kits base par inhalation distribués

Perspectives 2025

Ateliers santé
Formation RDR Alcool
Recueil des besoins des femmes
Aménagement d'un nouveau camion
Sorties mensuelles femmes
Réseau avec les acteurs de la périnatalité, de la santé au féminin

Service médico-social
financé par :
ars

*PES : Programme d'Echange de Seringues

LES VALEURS DU SERVICE

Les trois grands principes de l'accueil au sein du CAARUD sont la **libre adhésion**, l'**anonymat** et la **confidentialité**.

Le public accueilli au CAARUD consomme tout type de produit(s) psychoactif(s), licite(s) ou illicite(s), quel que soit le type d'usage : expérimental, récréatif, régulier ou inscrit dans une dépendance.

Certains usagers se trouvent dans une grande précarité sociale ainsi que détachés de toute forme de lien social.

Également souvent détachés d'une prise en charge soignante, psychique, sociale, les usagers qui viennent au CAARUD peuvent parfois manifester des attitudes de retrait, de distance lors des premières rencontres et des premiers contacts avec le service.

A contrario, certains usagers viennent sur le service grâce au « bouche à oreille » (amis notamment), facilitant leur confiance vis à vis du service.

La distribution du matériel à dessein d'une réduction des risques sanitaires est envisagée par le CAARUD comme un outil de travail de la relation avec l'utilisateur.

En effet, lorsqu'ils viennent chercher leur matériel au CAARUD, les usagers sont en contact avec les professionnels de l'équipe.

Nous saisissons ceci comme une opportunité pour créer du lien avec eux, en passant par différentes modalités :

- **La considération de l'utilisateur comme étant « celui qui sait »** concernant sa consommation permet d'inverser la relation généralement établie situant le travailleur social ou le soignant en position de savoir.
Ainsi, fort de son savoir qu'il transmet aux professionnels et parfois aux autres usagers, l'utilisateur peut (re)nouer une nouvelle forme de confiance en l'autre.
- **La confidentialité et l'anonymat** : permet aux usagers un espace d'expression en toute confiance et de déposer une parole sans qu'elle soit prise dans un enjeu institutionnel.
- **La pluridisciplinarité de l'équipe** (infirmière, assistante sociale, éducateurs, médiatrice sanitaire et sociale, psychologue) offrant une diversité de modalités d'accompagnement autour desquelles les usagers peuvent être accompagnés à réintégrer le soin médical, des demandes administratives, autour de la vie quotidienne, ou bien autour d'une problématique psychique. Forts de ce lien avec les professionnels, l'ouverture aux dispositifs de droit commun est, dans un second temps, facilitée.
-

L'ÉQUIPE

La consommation de substances psychoactives licites ou illicites comporte des risques et peut provoquer des dommages qu'ils soient liés à la santé somatique, la santé mentale et / ou à l'inclusion sociale.

Afin de proposer un accueil qui se veut être le plus inconditionnel et ouvert possible, l'association Tarn Espoir a fait le choix de recruter une équipe pluridisciplinaire. Elle est ainsi composée de deux **éducateurs spécialisés** (1,6 ETP), d'une **infirmière** (0,9 ETP), d'une **assistante sociale** (0,9 ETP), d'une **psychologue** (0,3 ETP) et d'une **médiatrice sanitaire et sociale** (0,2 ETP).

Chacun participe et occupe une place singulière dans l'accueil. C'est ce maillage entre les différents professionnels qu'il est nécessaire de souligner car il permet un accueil et / ou un accompagnement au plus près des demandes et besoins des personnes.

LES MISSIONS ET SERVICES DU CAARUD

- ✓ L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil.
- ✓ La mise à disposition de matériels de réduction des risques liés à l'usage de drogues et de prévention des infections : seringues, pipes à crack, kits sniff, préservatifs, éthylo-tests, boîtes de récupération du matériel usagé...
- ✓ L'aide à l'accès aux soins d'hygiène et de première nécessité.
- ✓ Le dépistage VHC, VHB et VIH par TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique).
- ✓ L'orientation vers le système de soins spécialisés ou de droit commun.
- ✓ Le soutien dans l'accès aux droits, au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle.
- ✓ La mise à disposition au public d'un téléphone, d'un accès internet et d'une imprimante.
- ✓ La mise à disposition d'une machine à laver, d'un sèche-linge et d'une douche.
- ✓ La médiation sociale entre les personnes et les services de droits communs.
- ✓ La participation ponctuellement aux enquêtes de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies, (récolte pour analyse des produits consommés ayant posé problème, études sur les overdoses et enquête annuelle).

LES MODALITÉS D'INTERVENTION ET LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

Le CAARUD de Tarn Espoir intervient sur tout le territoire du Tarn par le biais de permanences fixes (Albi, Castres, Espace femmes, permanences festives) et d'une unité mobile déployée sur 4 secteurs du Tarn ainsi que sur le secteur de Revel en Haute Garonne. Le dispositif permet à l'utilisateur de venir pour prendre son matériel, accéder aux différents services, parler à un professionnel, et / ou échanger avec les autres usagers. D'autres actions plus spécifiques sont également proposées par le service.

LES PERMANENCES FIXES

ALBI

La permanence d'Albi est le seul lieu où les professionnels de l'équipe sont tous présents : médiatrice sanitaire et sociale, psychologue, éducateurs, infirmière et assistante sociale.

L'accueil, qui est la mission centrale du CAARUD, est ainsi assuré par l'ensemble de l'équipe, ce qui est un vrai atout dans l'entrée en lien avec les personnes. La présence de la médiatrice sanitaire et sociale sur la permanence d'Albi est à ce titre essentielle, dans la mesure où elle contribue à la convivialité de l'accueil et des locaux et que son temps est entièrement dédié au collectif, ce qui lui permet d'être repérée et de favoriser le lien avec les autres professionnels.

En quelques chiffres :

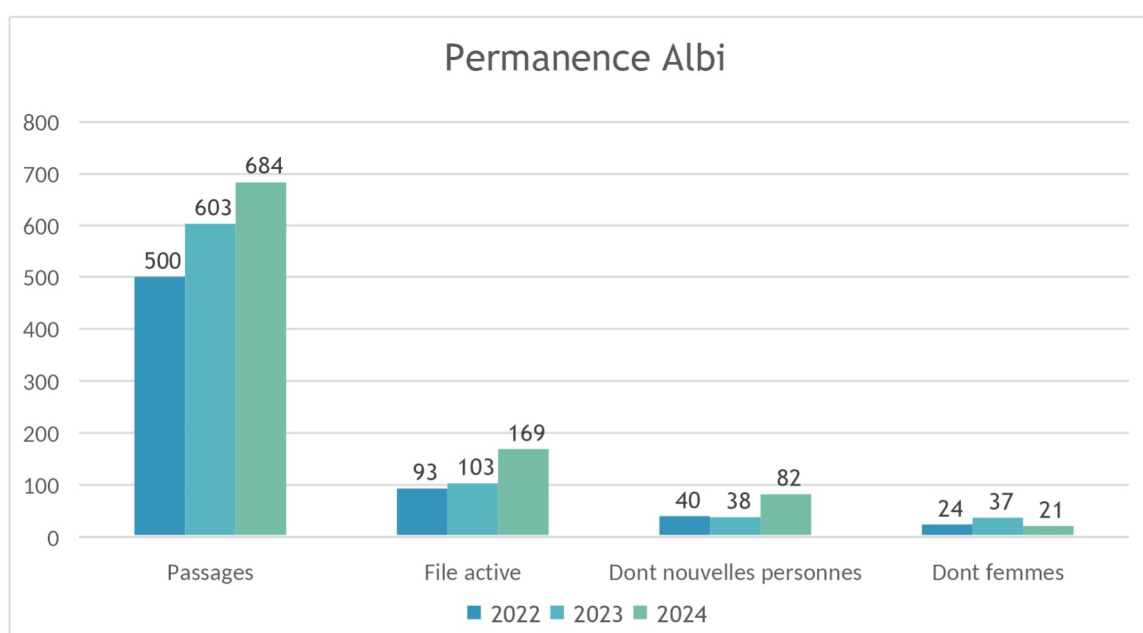
**169 personnes dont
82 nouvelles
21 femmes
684 passages**

En 2024, la permanence d'Albi reste la plus fréquentée sur le territoire.

Le lieu qui est très investi par les usagers, favorise également l'accueil convivial, chaleureux, épuré du cadre institutionnel, dans lequel il est plus simple de mettre à l'aise l'autre. Les différents espaces intérieurs et le vaste jardin offrent la possibilité à chacun de se poser où il le souhaite et de « circuler » ou pas entre collectif et « confidentialité ».

Le vaste jardin est d'autant plus apprécié des personnes venant accompagnées de leurs animaux, notamment de leur(s) chien(s). Pour certaines personnes très isolées, ce moment vient rompre avec la solitude et rythmer leur semaine.

Le printemps a permis d'agrémenter le jardin par la mise en place d'un jardin potager. Les usagers ont montré chacun à sa façon un intérêt dans la préparation des semis, dans la réalisation des plantations, ou bien encore dans l'arrosage. Certains nous ont confié leur plaisir ressenti à manier les choses de la terre.



CASTRES

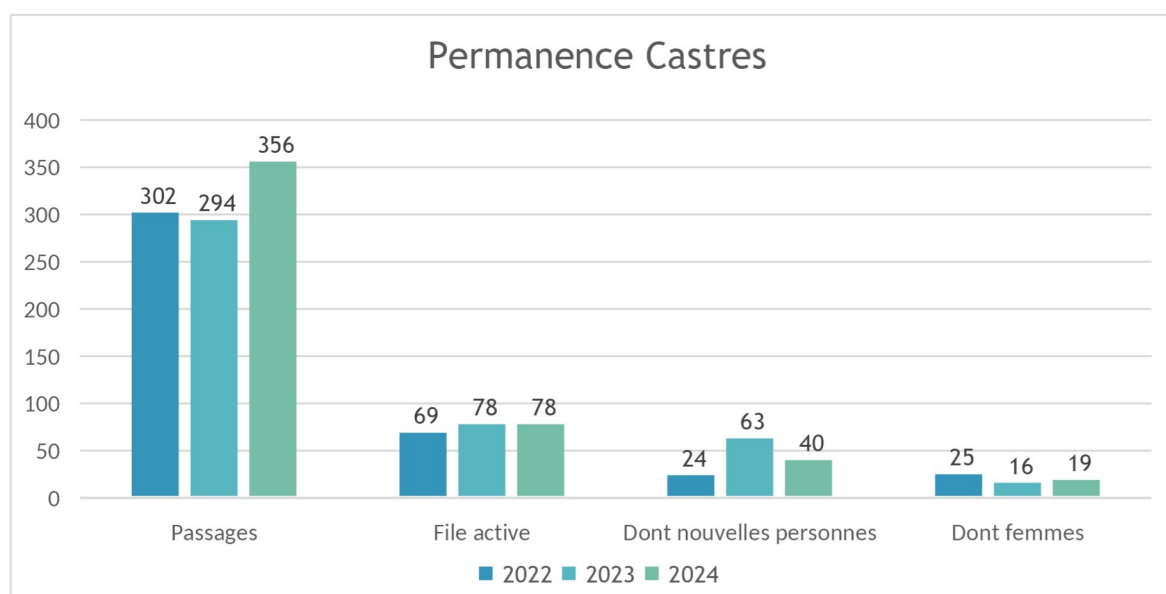
En 2024, la fréquentation de la permanence de Castres est toujours en nette augmentation.

Certains y viennent régulièrement et apprécient d'y passer une partie de l'après-midi pour échanger avec l'équipe ou les autres usagers, d'autres sont de passage. Les travaux effectués durant l'été 2024 ont permis un agrandissement et un réaménagement de la pièce d'accueil qui nous paraît être un des éléments qui a pu soutenir l'appropriation de ce lieu par les personnes. Dès lors, des demandes d'ordre sanitaire et social émergent progressivement à titre individuel. En se posant plus longuement, les échanges permettent de faire apparaître des attentes, des besoins.



En quelques chiffres :
78 personnes dont
40 nouvelles
19 femmes
356 passages

Nouvel aménagement de la salle d'accueil de Castres



L'ESPACE FEMMES

En France, l'observation et l'expérience des professionnels des CSAPA et CAARUD a fait émerger des questions et pratiques nouvelles, issues du constat d'une différence d'accès aux soins entre les femmes et les hommes, d'une demande

d'adaptation de l'accompagnement par les femmes accueillies, ou encore de réflexions au sein des équipes.

De tout temps, de toute religion, de toute origine, la femme consomme cachée de la cité par crainte de s'exposer au regard social désapprobateur. La femme consommatrice de produits psychoactifs manquerait à ses « obligations » de femme, de mère, de sœur, de fille, rôles socialement destinés avant même de s'occuper d'elle... Pour autant, être Femme, c'est aussi revendiquer son droit à être dans une relation de plaisir au travers de ses consommations.

Les observations de terrain montrent que les femmes sont davantage confrontées à des risques qui leur sont spécifiques, parfois liés à leur parcours de vie, et qui les surexposent à des dommages sanitaires et sociaux. Aussi, le recours des femmes aux soins continue de rencontrer de nombreux obstacles, notamment autour des représentations de genre. De nombreuses adaptations des services et de l'offre pour répondre à leurs besoins spécifiques existent, mais restent encore trop à la marge et peu repérés. Où parler de soi, de son intimité, lorsque l'on consomme des produits pour pallier aux difficultés rencontrées sans être contrainte à l'idée de l'abstinence ?

La vulnérabilité de certaines femmes sur un versant économique (isolées, familles monoparentales) vient renforcer les difficultés exprimées... Elles sont nombreuses à évoquer leur petit budget ne leur permettant pas de répondre à leurs besoins (consommations, produits d'hygiène intime, produits de beauté, charges inhérentes au quotidien, frais liés aux enfants).

Parfois, la prostitution s'évoque à demi-mots comme possibilité à faire face à ces charges invisibles et rendues indicibles par le droit commun.

Par ailleurs, les confinements et le contexte incertain ont eu un effet délétère pour les femmes, avec de nombreuses aggravations des situations d'usages à risques et une forte demande des femmes à être accompagnées avec une écoute spécifique et attentive.

Face à l'ensemble de ces constats et dans un souci de répondre aux besoins évoqués par les femmes que nous rencontrons, un espace dédié a été mis en place les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 14h à 16h en collaboration avec l'association Addictions France courant 2023. L'accueil est libre, sans rendez-vous.

Le public ciblé :

Toutes les femmes confrontées aux questions des addictions, connues du CAARUD ou du CSAPA ou orientées par les structures partenaires.

Les objectifs de l'Espace femmes :

- Offrir un espace d'accueil spécifique aux femmes permettant des échanges libres.
- Réduire les risques et les dommages psycho-sociaux en lien avec les pratiques addictives des personnes.
- Favoriser l'accès aux soins des femmes.
- Renforcer les compétences psychosociales des femmes.

La permanence d'accueil femmes a été suspendue 6 mois cette année du fait d'un manque d'effectif des professionnels des deux structures. Néanmoins, le besoin de poursuivre l'élaboration de ce dispositif est plus que nécessaire car les besoins ressentis et la demande des usagers sont présents.

Durant ces deux années, nous avons pu constater que bien que le nombre de femmes soit peu élevé, il n'en demeure pas moins que l'espace a répondu aux attentes de celles présentes. Constatant que nous accueillons près d'un tiers de femmes, et les demandes spécifiques émergeant de plus en plus sur les autres accueils, nous souhaitons pouvoir affiner davantage les propositions d'accompagnement pour l'année 2025 et repenser cet espace de manière territoriale, favorisant son accès de manière plus équitable pour toutes.

En quelques chiffres :
12 permanences
8 personnes dont
2 nouvelles
24 passages

LES ATELIERS ET DOSSIERS RDR

Afin de libérer la parole sur certaines pratiques, produits, nous avons mis en place des dossiers d'informations. Ceux-ci sont mis en évidence lors des permanences pour qu'ils puissent être consultés librement et / ou invitent à l'échange. Cette année nous avons commencé en partenariat avec SAFE la distribution et l'évaluation du MAD (dispositif intra-nasal) et des dosettes de bicarbonate unidose pour favoriser le « basage » de cocaïne au bicarbonate plutôt qu'à l'ammoniaque.

2 ateliers autour de la cigarette électronique ont également eu lieu sur Castres et Albi.

L'UNITÉ MOBILE

Depuis 2013, nous nous déplaçons sur tout le département grâce à une Unité Mobile. Il s'agit d'un camion aménagé, conçu pour recevoir les personnes ne pouvant pas se déplacer à Albi ou à Castres sur les lieux de permanences fixes et / ou préférant un accueil individuel à l'accueil collectif proposé sur les permanences.

Cette offre de service est appréciée par notre public en raison de sa flexibilité et sa plus grande proximité. C'est une réelle adaptation aux besoins, au rythme et à l'organisation personnelle des usagers que l'on reçoit notamment dans un département très rural tel que le Tarn.

La fréquentation du service a fortement augmenté et les demandes d'accompagnement individuel pour des actes sanitaires, sociaux et psychologiques mais également de soutien à la parentalité se sont également démultipliés.

Afin de pouvoir répondre aux besoins ainsi qu'à la demande des usagers nous avons sollicité l'ARS afin de pérenniser l'extension de l'unité mobile qui nous avait été accordée en 2021 et que nous avons pu mettre en place à partir de mai 2022 (6 demi-journées mensuelles supplémentaires). Cette extension ayant été pérennisée par l'ARS en 2023 nous avons pu poursuivre cette action venant répondre à un réel besoin. A ce jour, 4 secteurs sont définis (nord, sud-ouest, ouest, sud-est)) et nous passons sur chaque secteur de manière hebdomadaire (secteur Nord) ou bimensuelle (secteurs ouest, sud-ouest et sud-est).

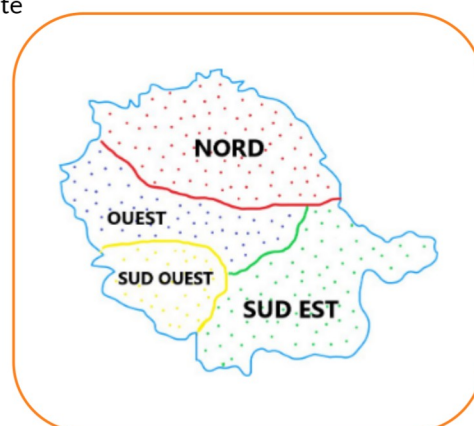
Pour de nombreuses personnes, il est en effet difficile d'anticiper la prise de RDV et les demandes d'accompagnement ou de soins émergent dans l'immédiateté. Le repérage temporel est fréquemment mis à mal par une situation de (grande) précarité, ainsi que par le besoin d'accéder au « produit » et d'éviter les situations de manque. Aussi, l'offre d'accompagnement individuel social et sanitaire grâce à « l'aller vers » ainsi qu'à la flexibilité et l'adaptabilité de cette offre, favorisent les accompagnements d'accès aux droits communs et aux soins.

Par ailleurs, cette année nous avons continué l'offre de dépistage des maladies du foie, du VIH, VHC et VHC mais également divers actes de soins au plus proche des personnes grâce à l'unité mobile, ce qui a été très apprécié et les personnes s'en sont facilement saisies.

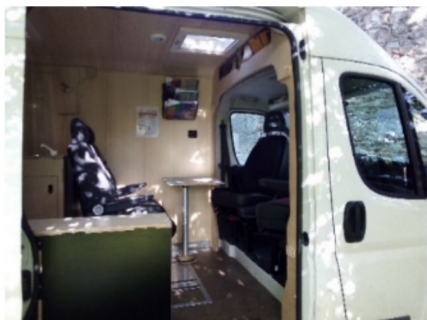
Usagers relais :

Depuis quelques temps et notamment depuis le confinement, de plus en plus d'usagers prennent du matériel pour d'autres usagers (usagers relais). Nous souhaitons souligner l'importance de la quantité de matériel diffusé ainsi que la quantité d'usagers bénéficiaires de matériel via ces usagers relais. En effet, il semble que de très nombreux consommateurs de cocaïne basée ne soient pas en contact avec les dispositifs spécialisés.

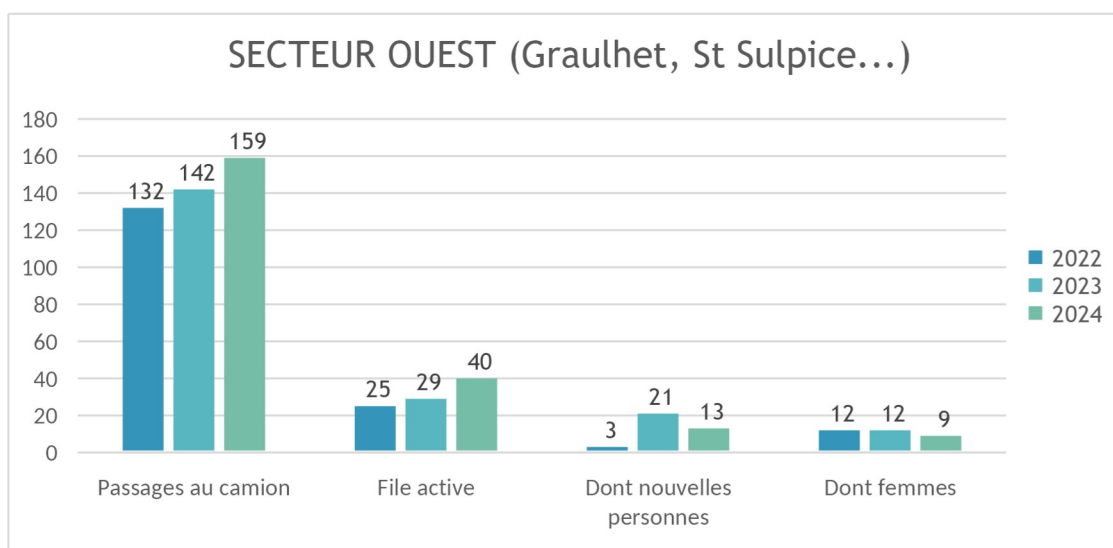
Le contact avec un usager relais constitue donc pour nous une opportunité pour diffuser des messages de réduction des risques en incitant l'usager relais à rapporter toutes ces recommandations à ses pairs bénéficiaires lors de la remise du matériel ou des sessions de consommation, mais également à les informer qu'ils peuvent accéder à du matériel de

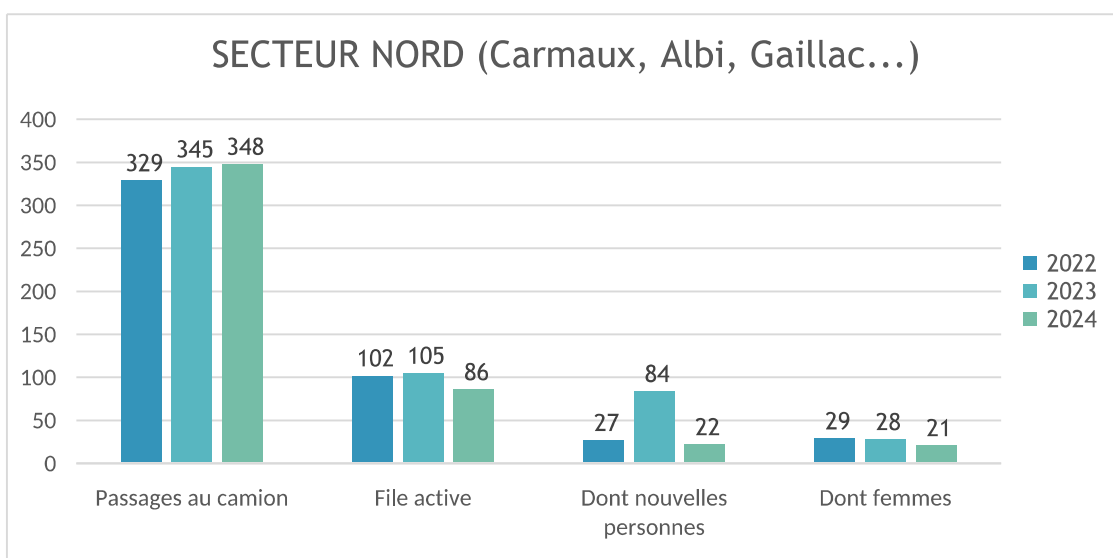
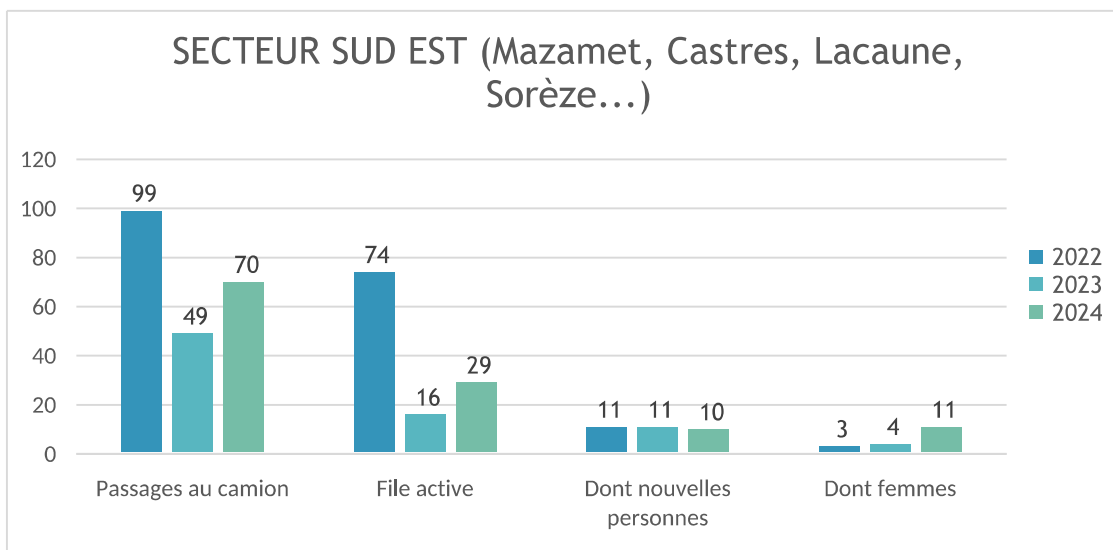


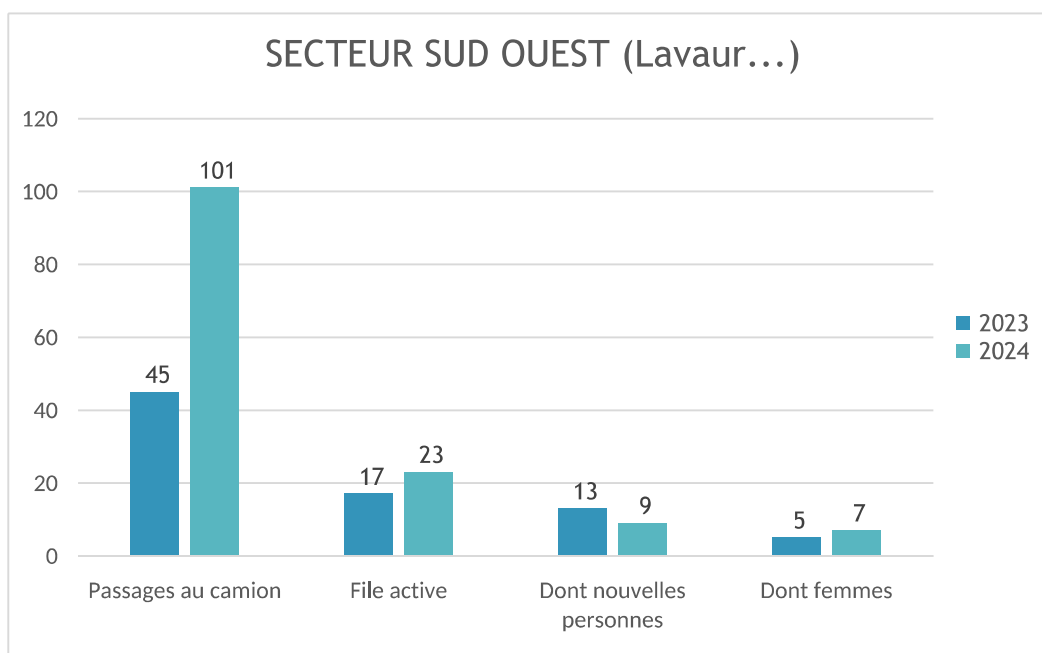
réduction des risques et / ou divers accompagnements professionnels dans la structure.



CHIFFRES PAR SECTEURS





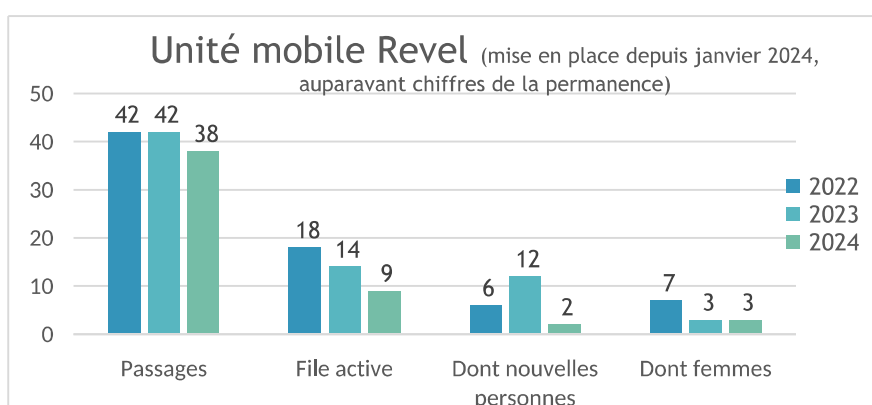


REVEL

La fréquentation à Revel a connu depuis plusieurs années une diminution significative du nombre de passages. Toutefois, le besoin est tout de même présent et aucun service spécialisé en addictologie n'intervient sur ce secteur. Par ailleurs, nous avons constaté que les services proposés par le CAARUD tels que les machines, douches, kits hygiène, n'étaient peu voire pas sollicités par les personnes présentes.

Au regard de ces observations, nous avons proposé à plusieurs reprises une unité mobile en 2023 afin d'évaluer si le fait d'aller vers les personnes pouvait davantage correspondre aux attentes. Constatant que les demandes pouvaient être plus nombreuses dans ce cadre-là, nous avons décidé de proposer une unité mobile à la même fréquence (1^{er} et 3^{ème} mardi du mois) et ainsi d'arrêter pour le moment la permanence d'accueil à compter du mois de janvier 2024.

A ce jour, la fréquentation du service reste stable par rapport aux années précédentes. Cette unité mobile est réalisée le même jour que l'unité mobile du secteur sud-ouest.



LES JOURNÉES DE DÉPISTAGE DU VIH ET DE L'HÉPATITE C PAR TROD

Sur l'année 2024, **79 personnes dont 59 hommes et 20 femmes** ont pu bénéficier d'un dépistage par TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) du VHB, VHC, VIH, d'un dépistage d'une maladie du foie et / ou d'un contrôle par GenExpert de la charge virale du VHC.

218 TROD ont été effectués (71 TROD VIH, 73 TROD VHB, 74 TROD VHC).

2 TROD VHC se sont révélés positifs. L'infection a été confirmée par analyse sur buvard.

Concernant les personnes infectées par le virus de l'hépatite C, le parcours pour certaines a pu être complexe. En effet, lorsque celles-ci peuvent bénéficier du dépistage complet venant confirmer l'infection (analyse de la charge virale par Genexpert et élimination d'une fibrose hépatique par Fibroscan) par la présence du SELHV, l'entrée dans le parcours de soin simplifié pour la mise sous traitement de la maladie s'avère très efficace. Les liens avec les médecins généralistes sur cette question sont relativement fluides.

Cependant, lorsqu'il n'est pas possible d'effectuer la confirmation du TROD dans la même consultation, le risque de perdre de vue la personne et les conséquences pour sa santé sont importants. En effet, bien qu'ayant développé le prélèvement coopératif ainsi que des conventions avec des laboratoires sur tout le département, les difficultés liées au capital veineux trop abîmé, au délai pour obtenir une ordonnance médicale pour le prélèvement sanguin ainsi que les situations de précarité des personnes sont autant de freins impactant une prise en soins rapide de la personne et de ses symptômes et un risque de perte de vue de celle-ci.

Le buvard s'avère être un outil essentiel dans notre pratique et dans un objectif de soins, malheureusement, la non réglementation à ce jour par l'HAS de l'utilisation de cet outil pour un IDE dans un CAARUD est un frein non négligeant dommage et dommageable.

Face à l'objectif de l'OMS d'éliminer le virus de l'hépatite C d'ici 2030 et compte tenu de la réalité de terrain et des situations de vie des personnes parfois très difficiles, nous attendons des moyens ainsi qu'un engagement de la part de l'état afin de pouvoir atteindre ces objectifs et faciliter le dépistage et l'accès aux soins des personnes que nous accompagnons.

2 contrôles de la charge virale du VHC par prélèvement buvard, en association avec l'association SAFE pour l'analyse et la remise des résultats qui ont confirmés la positivité.

6 journées de dépistage ont été organisées en partenariat avec l'équipe hors les murs du SELHV (Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales) du centre hospitalier de Rangueil à Toulouse :

- ✓ 3 en unité mobile du CAARUD sur les secteurs Ouest, Nord et Sud-Ouest du Tarn ainsi qu'à Revel en Haute Garonne,
- ✓ 1 à l'accueil de jour " Le Colibri " à Albi.
- ✓ 1 auprès des personnes accueillies au CHRS, CADA, chantier d'insertion de relais de Montans
- ✓ 1 au CHRS de Foch à Mazamet

L'intervention en partenariat avec le SELVH permet sur un même rdv de proposer un dépistage par TROD (VIH, VHB et VHC), un fibroscan, une analyse quantitative de la charge virale par GenExpert et le cas échéant, un parcours simplifié pour la mise sous traitement.

43 Fibroscans : Pour 2 personnes ce dépistage a permis une régularité de suivi de l'évolution de leur maladie pour qui des dépistages par fibroscan les années précédentes avaient nécessité une orientation spécialisée ainsi que des exa-

mens complémentaires. Pour ces personnes, nous avons pu obtenir une évolution très positive de leur maladie du foie qui avait été dépistée les années précédentes.

4 contrôles de charge virale par GENEXPERT qui se sont révélés négatifs sur des risques de réinfection par le virus de l'hépatite C.

A noter qu'en dehors de ces journées de dépistage, l'offre de dépistage par TROD est disponible à la demande des usagers sur tous les dispositifs du CAARUD, que ce soit sur les permanences collectives ou sur l'unité mobile.

Par ailleurs, cette année nous avons davantage développé le dépistage sur l'unité mobile ce qui a été très apprécié car il a permis aux usagers éloignés géographiquement ou ayant des contraintes familiales ou professionnelles de pouvoir bénéficier d'un dépistage grâce à « l'aller vers » ainsi qu'à l'adaptation des horaires de passage aux besoins des personnes.

Nous avons également poursuivi l'offre de dépistage au sein de structures et cette année nous avons pu proposer trois journées de dépistage dans 3 CHRS sur le territoire et ainsi créer du lien partenarial et rencontrer et accompagner de nouveaux usagers.

L'organisation de ces journées de dépistage s'accompagne de rencontres et de larges diffusions partenariales (CHRS, pharmacies, cabinets médicaux, CCAS, associations caritatives, CSAPA, associations d'insertion, médecin hépato-gastro-entérologue...) sur le territoire afin que cette offre puisse être accessible au plus grand nombre.

L'AUTO-PRÉLÈVEMENT ET LE PRÉLÈVEMENT COOPÉRATIF

Face à la difficulté à prélever chez des personnes ayant un système veineux trop abîmé, l'idée est de s'appuyer sur les compétences des usagers. Ces derniers peuvent être invités à participer à l'acte que ce soit par un guidage dans la recherche de la veine ou l'introduction de l'aiguille par l'utilisateur lui-même.

Le prélèvement coopératif vise à associer les compétences techniques de l'infirmière et l'expertise de l'utilisateur. De la recherche de la veine à prélever, en passant par le choix de l'aiguille jusqu'à la personne qui introduira l'aiguille (l'infirmière ou l'utilisateur), chaque modalité est négociée par les deux acteurs.

D'une manière générale l'auto-prélèvement ou le prélèvement coopératif sont rarement proposés dans les lieux de prélèvements, pourtant nous constatons que cette démarche peut permettre de faciliter l'accès aux bilans sanguins notamment auprès des personnes injectrices ou ex-injectrices.

Nous avons donc établi des conventions avec des laboratoires sur tout le département pour une plus grande couverture du territoire. Cela nous permet d'effectuer des prélèvements à la demande sur les lieux des permanences, sur l'unité mobile ou au domicile de la personne.

Nous constatons de nombreux bénéfices :

- Des recours aux bilans sanguins plus réguliers et par conséquent un meilleur suivi médical en lien avec une diminution de l'appréhension de l'acte,
- Des échanges et des conseils plus nombreux autour des pratiques d'injection et des risques associés (hygiène, introduction de l'aiguille...),
- Une valorisation de l'utilisateur, de sa parole, de son expertise.

La mise en place de l'auto-prélèvement et du prélèvement coopératif sur le service permet également de partager cette expérience auprès des partenaires du soin qui effectuent des prélèvements et de démocratiser cet acte auprès des soignants.

En 2024, nous comptabilisons 5 prélèvements veineux effectués sur le service dont 4 prélèvements coopératifs et 1 auto-prélèvement.

Cette diminution est très favorable et s'explique par les liens et conventions avec les laboratoires, notamment un laboratoire sur Albi avec qui nous avons pu co-accompagner une personne et effectuer sur place un auto-prélèvement.

Depuis nous avons une grande facilité d'orientation de notre public sur ce laboratoire et notamment avec prise de rdv et propositions de prélèvement coopératifs ou auto-prélèvements sur place. La prise en compte de la spécificité de ce public et des freins à l'accès aux soins en lien avec leurs pratiques de consommation et leur situation de grande précarité facilite ainsi leur accès aux soins ainsi qu'au système de droit commun.

LE PRÉNOXAD : PRÉSENTATION, FORMATION ET DÉLIVRANCE

Nous poursuivons la formation et la délivrance du PRENOXAD (seringue préremplie contenant de la Naloxone). Il est indiqué chez l'adulte dans le traitement d'urgence des surdosages aux opioïdes caractérisés ou suspectés se manifestant par une dépression respiratoire et / ou une dépression du système nerveux central, dans l'attente d'une prise en charge par une structure médicalisée.

En 2024, 26 personnes ont pu bénéficier d'une formation et délivrance de kit de PRENOXAD.

Une nouvelle forme de Naloxone en spray nasal (Ventizolve) a obtenu en fin d'année 2023 un agrément pour une délivrance sans prescription médicale en milieu associatif uniquement pour le moment en attendant le passage en commission pour un agrément en collectivité.

Nous espérons pouvoir proposer cette nouvelle forme de Naloxone en 2025.

LA RDR DANS LE CADRE DU FESTIF

Les missions

Dans un premier temps, un petit rappel de nos missions dans le cadre du festif

- Fourniture de matériel
- Favoriser l'accès à l'analyse de produits
- La sensibilisation, l'information, l'orientation
- Un partenariat avec le PRFO et l'ensemble des partenaires du milieu festif

Nous avons recensé plusieurs demandes d'association et de comité des fêtes pour des mises à disposition de matériel auxquelles nous n'avons pas pu répondre favorablement puisque hors de nos missions. L'équipe, l'association a décidé aujourd'hui de ne plus répondre aux demandes de malles pour les structures officielles.

Si la vente à prix coûtant a pu être évoquée, la gestion des stocks et la disponibilité des professionnels ne nous permet pas de proposer un service satisfaisant.

- En chiffres

Contacts	
Nombre de permanences	32
File active	16
Nombre de passages	21
Formation / information	
Prenoxad	4 formations à la bonne utilisation de la Naloxone (antidote aux opioïdes) sous forme injectable en intra-musculaire
Sensibilisation à la réduction des risques, gestion de stand	Cette sensibilisation s'effectue lors de chaque remise de malles festives

Nous ne mettons plus de flyers à disposition pour des soucis des déchets créés lors des événements. En revanche, des affiches avec QR code renvoyant sur les sites de Techno+ et le site de l'association Tarn Espoir sont mises à disposition ce qui permet d'autant plus de répondre aux poly-consommations en milieu festif avec le tableau des consommations croisées de Techno+.

De même, pour la gestion des déchets, nous réfléchissons à mettre à disposition des éthylomètres. Le stockage des éthylotests doit éviter les écarts de température pour rester fiables, ce qui n'est pas évident, et éviter l'interprétation des résultats.

Pour le matériel, nous avons décidé de ne plus répondre à la demande, mais de proposer des malles complètes au volume adapté pour 150, 250 et 500 personnes. Les quantités sont discutées avec les organisateurs et soumises à leur retour pour ajustement.

- Les permanences festives

Mise en place depuis juin 2023, elles ont lieu les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis du mois à Castres et les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis à Albi. C'est un temps privilégié et différencié pour l'accueil des organisateurs et festivaliers. C'est l'occasion de leur présenter nos actions générales et celles liées à leur activité. Ce temps permet également de confectionner les malles, les prises de contacts. Sur proposition et à la demande, nous avons sensibilisé des personnes à l'administration du Prenoxad, collecter des produits à fin d'analyse (CCM). Des groupes de parole ou d'échange sont en cours pour créer du lien entre bénévoles, évoquer et réfléchir aux problématiques rencontrées.

LES ACTIONS EN MILIEU CARCÉRAL

Depuis 2017, nous proposons une permanence d'accueil à la maison d'Arrêt d'Albi : une matinée par mois durant laquelle les personnes détenues peuvent être reçues individuellement par un professionnel du CAARUD.

Les objectifs de cette action sont :

- D'informer du dispositif CAARUD les personnes concernées par les consommations au moment de leur incarcération pour un meilleur accès à leur sortie,
- De proposer un espace d'information et de réduction des risques sur les produits et les médicaments détournés,
- D'assurer une continuité du lien pour les personnes connues en amont de leur incarcération,
- De proposer un espace de parole sans jugement.

Les détenus peuvent demander à nous rencontrer d'eux-mêmes ou être orientés par les professionnels de l'USMP (Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire), du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) ou des partenaires intervenants également à la maison d'arrêt (CSAPA, CMP, gardiens...).

Depuis mai 2022, l'action a été étendue à **2 matinées par mois**.

En 2024, **160 entretiens** ont été menés **avec 93 détenus, dont 82 primo-accédants** à ce dispositif.

Sur ces 93 personnes **11 d'entre elles** étaient déjà accompagnées par le CAARUD.

Depuis 2017, nous animons deux fois par an des ateliers collectifs « réduction des risques » au sein de la Maison d'Arrêt, dans le cadre des actions d'éducation à la santé organisées par l'UCSA. C'est un temps qui nous permet d'aborder les consommations sous l'angle de la réduction des risques et de présenter le dispositif du CAARUD.

En 2024, 2 temps collectifs ont pu avoir lieu avec un groupe de 7 et de 6 personnes.

C'est à chaque fois un temps riche en débats dans lequel nous essayons de déconstruire beaucoup de représentations et d'idées fausses autour des produits, des modes de consommations et de la philosophie de la réduction des risques.

La distribution de cigarettes électroniques :

De plus en plus d'entretiens individuels mettaient en évidence une demande d'accès à du tabac chez les détenus les plus précaires financièrement.

Au sein de L'UCSA, le médecin propose des consultations de tabacologie et délivre des substituts nicotiniques pour les détenus désireux d'arrêter ou diminuer leur consommation de tabac. Pour ceux d'entre eux (notamment les plus précaires et vulnérables) qui ne souhaitent pas modifier leur consommation, on observe d'importantes prises de risques pour accéder à du tabac (collecte de vieux mégots lors des promenades, échange contre nourriture, autres biens ou services..) Forts de ce constat, nous avons travaillé des 2022 sur un projet pour faire bénéficier gratuitement aux indigents (détenus sans ressource) des cigarettes électroniques (vapes) et des recharges de liquides afin de pouvoir répondre à leur besoin de consommation.

Nous sommes présents pour cela 2 demi-journées par mois en plus du temps déjà consacré aux entretiens, soit au total **une présence mensuelle à la maison d'arrêt de 2 jours.**

Une convention signée en 2023 avec la Vape du Cœur nous permet d'obtenir à moindre coût des cigarettes électroniques ainsi que des liquides sous la forme de 3 colis par an qui bénéficient ensuite aux détenus.

Après validation de la demande du détenu par le service pénitentiaire (indigent), nous proposons un échange en individuel où le détenu obtient une cigarette électronique et des fioles de liquides.

A chaque début de mois, un renouvellement des liquides est fait dans un contenant qui lui sera remis en cellule par les infirmières de l'USMP.

** La situation d'indigence en détention s'apprécie en fonction de la somme d'argent figurant sur la part disponible du compte nominatif de la personne détenue. Cette somme doit être Inférieure à 50 €, montant calculé mensuellement selon des modalités précisées à l'article D.*

347-1 du code de procédure pénale

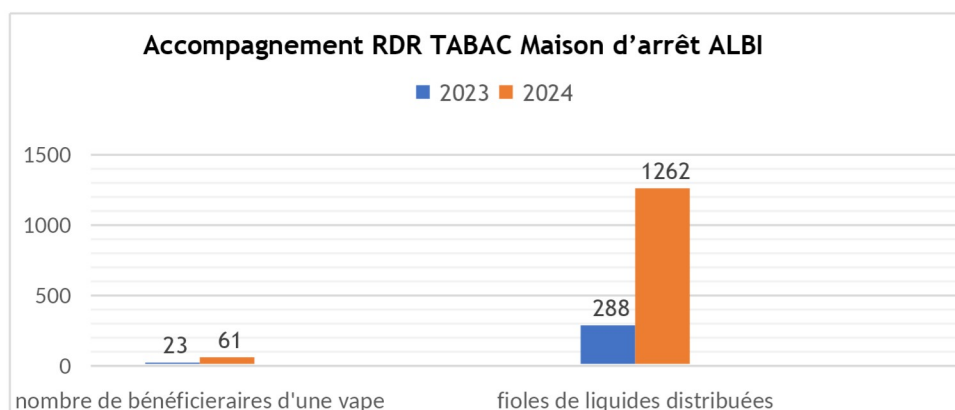
Ainsi, en étroite collaboration avec l'unité de soin et la pénitentiaire, nous avons pu accompagner **61 détenus** dans la réduction des risques et dommages du tabac en 2024.

Cela correspond à **21 permanences réalisées, et une distribution de 70 vapes et 1 262 fioles de liquides.**

La mise à disposition gratuite de vapes et liquides a permis à la plupart des détenus de retrouver une autonomie dans l'accès au tabac, d'utiliser leur pécule d'indigence* (30 euros / mois) à d'autres biens et de sortir des comportements de prise de risques.

Nous avons ainsi recueilli des retours positifs de la majorité des bénéficiaires. Du fait de notre présence très limitée, quelques difficultés liées sont rencontrées par des détenus, notamment lorsqu'ils rencontrent des problèmes techniques (cigarette cassée, chargeur HS...)

Nous distribuons également des vapes à des anciens fumeurs qui partagent leur cellule avec des consommateurs actifs de tabac. Cet accès à une vape avec un dosage bas de nicotine (0 ou 3 mgr) a ainsi aidé plusieurs détenus à ne pas recommencer à fumer, grâce au maintien de la gestuelle, la vapeur, la sensation de contraction de la gorge et l'administration de nicotine.



Perspectives d'actions avec la Maison d'arrêt :

Pour les détenus consommateurs d'opiacés ou sous traitement de type Méthadone, nous souhaitons travailler en partenariat avec l'USMP à l'organisation d'une diffusion de kits de Naloxone (antidote des overdoses aux opiacées) au sein de la détention.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA RDR DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT

Pourquoi la RDR en Hébergement

Reconnaissance que certaines personnes ne veulent ou ne peuvent arrêter leurs usages de produits

Reconnaissance de l'usager comme autonome et capable d'agir en faveur de sa propre santé

La prise en compte des risques de manière globale

Passer d'une logique d'éradication des consommations à une logique de faire avec, à partir de..

Rappel sur le cadre légal

Les consommations dans les établissements sont soumises au droit commun. Ainsi, il n'y a pas de fondement juridique qui justifie l'interdiction des substances licites (tabac ou alcool), hormis dans les espaces couverts collectifs pour le tabac. La personne peut jouir de sa liberté dans les limites imposées par l'ordre public (sécurité, tranquillité, salubrité).

Pour les produits illicites, il n'est pas nécessaire de citer les produits - l'interdit est porté par la loi et non la structure. La personne qui agit sous son autonomie est responsable de ses consommations. La responsabilité de non-assistance à personne en danger pourrait en revanche être recherchée auprès de l'établissement qui doit donc proposer de l'aide (soins, RDR) mais ne peut l'imposer.

La prise en compte des consommations et la mise en place de Réduction des Risques au sein des structures d'hébergement est un changement de paradigme long et ambitieux. Les équipes doivent être disponibles, volontaires et le projet doit associer à la fois la direction, les professionnels et les personnes accueillies.

Ces impératifs sont coûteux en temps, c'est pourquoi le CAARUD s'inscrit dans un travail de partenariat avec les structures de l'hébergement dans un temps long.

En 2024, dans le prolongement du partenariat mené les années précédentes avec le Colibri d'Albi, un professionnel du Caarud a rencontré en début d'année les usagers du CHRS Le Colibri au sein des dispositifs d'accueil de jour et d'hébergement collectif au cours de deux soirées et deux matinées.

Cela afin de découvrir le fonctionnement des accueils et proposer au public un questionnaire au travers d'entretiens individuels pour réaliser un état des lieux des besoins en lien avec la gestion des consommations dans l'établissement.

L'équipe du CHRS souhaitait mener une réflexion sur la gestion des consommations en lieu avec leur règlement intérieur et de façon plus précise avec la gestion de l'alcool sur le centre d'hébergement.

Le recueil des 15 entretiens a mis en évidence entre autres, qu'une perspective d'évolution du règlement de fonctionnement autorisant la présence d'alcool au sein du centre de nuit serait profitable pour le public, malgré d'importantes inquiétudes sur les perturbations et dangers que cela pourrait provoquer (selon leurs ressentis).

Les consommateurs d'alcool et les non consommateurs ont tous évoqué le besoin d'un lieu sécurisé soulignant ainsi la nécessité d'un accompagnement quant à un éventuel changement de règlement.

Plusieurs pistes ont été évoquées avec les professionnels du CHRS, dont la création d'un COPIL de travail sur ce thème, mais le changement dans la direction du Colibri au cours de l'année 2024 a rendu difficile la poursuite du travail amorcé.

Nous restons enthousiastes à l'idée de poursuivre ce travail de fond avec l'équipe du CHRS.

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE CONSOMMATION

La Cocaïne

Cette année encore, nous avons souhaité cibler et faire un état des lieux spécifique sur ce produit en particulier :

Qu'elle soit consommée en sniff (Cocaïne poudre), en inhalation (Cocaïne basée) ou en injection, la Cocaïne est devenue le produit majoritairement consommé par les usagers du CAARUD, souvent en poly-consommations et plus rarement en consommation unique.

Pour pouvoir la consommer en inhalation, les usagers transforment la Cocaïne chlorhydrate en « caillou » par réaction chimique de la Cocaïne avec une base de bicarbonate de sodium ou d'ammoniaque.

La Cocaïne possède un effet de renforcement positif important induisant une rapide dépendance psychique, effet encore plus marqué chez les personnes qui fument / inhalent la Cocaïne basée. Mais bien que la Cocaïne soit classée comme un stimulant, certaines personnes rapportent des effets apaisants (en termes de confiance en soi, de maîtrise des émotions et de désinhibition sociale). Les sensations induites par la prise de Cocaïne dépendent de divers facteurs, la quantité et la fréquence de consommation, les pratiques, les antécédents psychiatriques, la prise concomitante d'autres produits, sans parler du contexte et de l'environnement de la personne. Fumée, les effets sont brefs mais beaucoup plus puissants, puis succède « la descente » se manifestant par de fortes angoisses. Ces effets fugaces expliquent l'envie irrépressible de renouveler et multiplier les prises (craving), celle-ci pouvant s'installer à mesure que la consommation se fait plus régulière.

La Cocaïne est un produit actuellement avec une forte disponibilité et accessibilité. Actuellement, dans le Tarn les prix oscillent entre 60 et 80 euros le gramme. Des pratiques de fractionnement des unités de vente renforcent son accessibilité permettant à des usagers peu aisés d'acheter des doses inférieures au gramme. De plus, il existe une grande diversité dans la modalité de la revente (« fours » des cités, deal de rue, livraison à domicile, internet...) ce qui facilite l'accès tant en milieu urbain que rural.

Nous constatons sur les permanences d'accueil ainsi que sur l'unité mobile une hausse vertigineuse de délivrance de matériel d'inhalation pour la Cocaïne basée ainsi qu'une diversité des profils d'usagers consommateurs ; des usagers

en grande précarité mais également des usagers plus insérés socialement et professionnellement, des hommes, des femmes, une hétérogénéité dans l'âge.

Pour illustrer ces constats, voici les quantités de matériels d'inhalation distribuées :

	2019	2022	2023	2024
Doseurs	1 253	5 414	6 344	9 828
Embouts	1 505	5 486	6 366	13 740*
Grilles	1 498	13 715	15 491	20 709

Des difficultés financières voire des situations d'endettement ou de surendettement constituent un risque important chez les consommateurs. En effet, ces derniers qui vivent en situation précaire ou même en situation de fragilité sociale peuvent connaître une désocialisation très rapide, notamment lorsque la Cocaïne basée est le produit principal consommé.

Nous faisons également état d'une montée en charge des conséquences sanitaires en lien avec ce produit, notamment psychiatriques (paranoïa, syndromes dépressifs, idées voire tentatives de suicide, anxiété...), neurologiques (convulsions), cardiovasculaires (hypertension, douleurs thoraciques,) et infectieuses (VHC, abcès).

**En 2024, la distribution d'embouts a fortement augmenté du fait d'une distribution plus importante de doseurs droits qui contiennent 2 embouts dans chaque kit (les doseurs coudés ne contiennent qu'un embout par kit).*

Cette année, au moins un décès d'une personne de notre file active a été corrélée à un problème cardiovasculaire en lien avec une consommation de Cocaïne.

Nous remarquons et alertons sur de nombreux cas de dégradation physique et psychique parmi les usagers du CAARUD (décompensation psychique, accès de paranoïa, épuisement de l'organisme lié au manque de sommeil et d'alimentation, lésions dermatologiques et infectieuses consécutives à des grattements frénétiques...) et témoignons des difficultés d'orientations auxquelles nous faisons face dans un contexte où les demandes d'accompagnements quels qu'ils soient et / ou de soins ne faiblissent pas.

La Méthadone

Nous avons depuis quelques années des seringues de 5 ,10 et 20 ml pour libérer la parole sur la question de l'injection de Méthadone.

En effet, dans un contexte de déremboursement du Skenan et la volonté des pouvoirs publics d'agir sur ces prescriptions hors AMM (le Skenan n'est à ce jour toujours pas reconnu comme TSO), des usagers se sont ou ont été inclus dans des programmes Méthadone.

On se retrouve aujourd'hui à constater les dommages du mésusage de Méthadone, avec des usagers qui nous présentent des zones d'injection voire des membres meurtris, des zones colorées, endolories, gonflées. Il est difficile pour eux de présenter ces zones ou d'évoquer les sensations post-injection à leur médecin par peur de se voir refuser les prescriptions (ce qui signifierait un retour vers le marché noir et donc une certaine désaffiliation), la peur du jugement de leur pratique ou de ce qu'ils sont.

Le mésusage de Méthadone suppose l'utilisation d'alcool, aujourd'hui en France, seul de l'alcool modifié (Isopropyl-lique, Camphré) est disponible augmentant les risques et dommages dans le cadre d'injection. De plus, le « Kit'Expert » ayant remplacé le Kit+, celui-ci ne dispose plus des tampons d'alcool, augmentant les difficultés à se procurer de l'alcool et renforce les pratiques à risque.

Face à ces situations nous ne pouvons que déplorer l'absence d'une substitution injectable dans l'offre de la pharmacopée.

L'accompagnement des personnes dans une démarche vers le soin n'est envisageable que lorsqu'un lien de confiance avec la personne a été créé et nécessite de s'adapter à la temporalité de la personne. **Les demandes émanent de la personne selon ses priorités.**

Les personnes consommatrices de drogues peuvent encourir des risques sanitaires en lien avec leur(s) usage(s) de substance(s) psychoactive(s) (overdose, infections liées aux pratiques de consommation, pathologies liées aux consommations...) mais également en lien avec les inégalités sociales de santé corrélées avec leur condition de vie (précarité, difficultés d'accès au droit commun : logement, soins, prévention...).

Nous constatons sur le public accueilli une prévalence importante de personnes présentant des troubles psychiatriques. La quasi-totalité des personnes accompagnées présentent des symptômes dépressifs amenant l'équipe du CAARUD à une présence, une écoute et une disponibilité plus fréquente auprès des usagers, au niveau des permanences collectives mais également des unités mobiles.

Également, nous avons constaté une augmentation de la fréquence des personnes relevant de la prise en charge psychiatrique et qui ne sont pas ou plus accompagnées par la psychiatrie. La plupart d'entre elles se présentent dans un état proche de la décompensation : avec des hallucinations, des idées suicidaires, un discours délirant. Les difficultés vécues dans l'expérience passée en psychiatrie ou bien les difficultés d'orientation actuelles aux soins psychiatriques entravent l'accès aux soins des personnes.

Ces éléments rendent complexe l'accompagnement et touchent aux limites du CAARUD.

La psychologue présente sur le service le jeudi, tend à établir un lien de travail avec les partenaires du soin psychiatrique afin de faciliter la passerelle des usagers du CAARUD vers le soin psychique. La rencontre avec les équipes des centres médicaux psychologiques a initié un lien de travail qu'il s'agit d'entretenir. Nous repérons néanmoins que les usagers du CAARUD correspondent parfois peu au cadre d'accueil et de prise en charge des patients en psychiatrie. Ex : *Accueil avec une exigence d'hygiène, d'horaire de rendez-vous prévu à l'avance, état de sobriété, des ressources financières nécessaires pour préparer son entrée (prévision de tabac, café etc...), la difficile prise en compte des demandes de sevrages ciblés...* Il est donc nécessaire de réaliser un travail d'accompagnement en amont avec l'usager, permettant ensuite que la passerelle vers le dispositif de soin soit opérant. Quelques orientations ont pu être ainsi réalisées.

Nous faisons également état que les personnes consommatrices de drogues rencontrent fréquemment des obstacles dans leur parcours / accès aux soins tenant à divers facteurs :

- l'absence de couverture santé, papiers d'identité
- l'accessibilité des lieux de soins (difficultés à trouver un médecin traitant, dentiste, difficultés d'obtention rdv médecins spécialistes, difficultés de transport...)
- les possibles représentations des professionnels de santé sur les personnes consommatrices de drogues peuvent induire de la stigmatisation voire du refus de soins, des conditionnements d'une prise en charge à l'arrêt des consommations...

En 2024 :
156 soins infirmiers,
auto-prélèvements ou pré-
lèvements coopératifs
(+14% par rapport à 2023)

Ces critères impliquent que les personnes évoquent peu ou pas leur consommation avec leur médecin ce qui génère de fait un frein dans l'alliance thérapeutique et la prise en soin. Les personnes redoutent de se rendre à l'hôpital pour leur(s) problème(s) de santé (abcès, infection...), les examens prescrits sont rarement faits (difficultés de prélèvement, difficultés de transport, jugement...), l'accès et l'adhésion au traitement, notamment psychiatrique, reste complexe voire entravée.

La difficulté de leur contexte de vie (logement insalubre, hébergements multiples ou inexistant, errance, incarcération, malnutrition, manque d'accès à l'hygiène) ainsi que les risques pris dans leur(s) pratique(s) de consommation amplifient les risques de contamination de pathologies virales ainsi que la survenue de maladies opportunistes.

Par ailleurs la priorité donnée à l'achat du produit en lien avec leurs faibles ressources financières implique des malnutritions qui renforcent les problèmes dentaires et gastriques.

Dans un contexte dans lequel le système de santé est mis à mal et où l'accès aux soins pour les personnes en grande précarité devient de plus en plus complexe, nous faisons face au CAARUD à de plus en plus de demandes individuelles de soins ainsi que de demandes d'accompagnement et de médiation auprès des acteurs du soin se révélant souvent être un « parcours du combattant » pour le respect des droits de la personne en tant qu'usagère du système de santé. Afin de pallier à toutes ces difficultés nous essayons de renforcer le lien partenarial et d'inscrire le CAARUD dans un réseau d'acteurs de santé sensibilisé à l'accompagnement des personnes usagères de drogues telles que la médecine générale, les cabinets dentaires, partenaires du soins en addictologie, hôpitaux, Centre médico-psychologiques, laboratoires d'analyses, hépato-gastro-entérologues, CEGGID, PASS, pharmaciens d'officines et de développer des actions spécifiques facilitant l'accès au soin pour ces personnes.

Il est à noter que la fermeture des urgences psychiatriques et le remaniement de l'accueil des personnes en souffrance psychique au sein de l'hôpital général d'Albi a entraîné une grande difficulté dans l'orientation des usagers du CAARUD...

Cette année nous comptabilisons 156 actes infirmiers correspondant à des soins dits de « première nécessité » après observation et évaluation des besoins ainsi que des soins sur prescription médicale. Nous effectuons donc des soins type pansements de plaies ou de sites d'injection, des soins post-opératoires, surveillance de constantes, prélèvement veineux, éducation thérapeutique, conseils en santé, vaccination, évaluation de la douleur...)

En 2024 :
225 démarches d'accès
aux droits
(+11% par rapport à 2023)

Ne sont pas comptabilisés dans ces actes tous les entretiens RDR, accompagnement à l'injection, démarches d'accès aux soins et de médiation avec le système de santé qui sont au cœur de notre pratique et que nous exerçons au quotidien. Les actes de dépistage par TROD sont également dissociés de cette comptabilisation. En regard du contexte actuel d'augmentation de la précarisation des personnes les demandes en santé ne cessent d'augmenter.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les personnes accueillies sur le CAARUD sont pour une grande majorité en situation de précarité sociale. Leurs conditions de vie, leur situation au regard du logement (logement précaire, sans chez soi, insalubrité, surendettement...) ou de leurs ressources financières (minimas sociaux, ruptures de droits RSA, surendettement...) ainsi que l'impact des inégalités sociales / sociétales auxquelles ils font face, sont des facteurs qui font entrave à leur accès aux droits et de surcroît à leur accès aux soins. Les dommages sociaux et sanitaires qui en découlent se traduisent par un état de santé physique et mentale fortement dégradé. La demande première est très souvent une écoute bienveillante, une reconnaissance, une considération.

Aussi, face à un public pour qui la prévalence des troubles psychiatriques vient parfois accentuer ces situations de précarité, la présence d'une équipe pluridisciplinaire avec une assistante sociale et une psychologue est plus qu'essentielle dans l'accueil et / ou l'accompagnement.

Depuis plusieurs années, nous constatons une hausse significative des demandes d'ordre social. Qu'elles soient relatives à une ouverture de droits (CSS, RSA, AAH, dossier de surendettement...) ou à une demande d'accompagnement vers l'hébergement et / ou le logement ou vers l'insertion professionnelle, notre rôle consiste avant tout à accompagner la démarche **voulue** par la personne. Ce respect du désir de la personne et de ses besoins prime et contribue à l'élaboration d'une relation de confiance avec un public parfois très isolé et meurtri par un passif institutionnel douloureux. Aussi, la notion de temporalité est primordiale. Nous offrons la possibilité à la personne d'avancer à son rythme et dans le respect de ses besoins. Nous rencontrons un public pour qui l'institution et les règles et attentes qui y sont rattachées ne font pas toujours sens. Certains ont besoin de beaucoup de temps et d'écoute avant de formuler des demandes. C'est un apprivoisement quotidien que le temps peut consolider.

Le lien avec les acteurs de terrains tels que les organismes publics, les associations, les centres d'hébergement, le soin... est indispensable. Ce travail de réseau facilite un meilleur maillage en cas d'orientation et favorise un travail de médiation entre les usagers fréquentant le CAARUD et les professionnels. Pour l'année à venir, nous souhaitons travailler davantage en réseau avec les organismes de tutelles et les bailleurs sociaux. En effet, la question financière et le logement sont des besoins qui ressortent particulièrement en 2024.

Par ailleurs, le lien avec la CPAM est également primordial. Nous sommes en lien de façon quasi hebdomadaire avec les conseillères de proximité qui résolvent de nombreuses situations de ruptures de droits. C'est un précieux relais.

Les ruptures de droits :

Nous constatons depuis plusieurs mois une recrudescence des ruptures de droits sociaux : RSA, ARE, ASS, CSS... La dématérialisation de l'ensemble des démarches vient accentuer cette tendance. En effet, une partie des personnes qui fréquentent le CAARUD n'ont pas accès à internet, n'ont pas toujours de téléphone, ou bien sont en difficulté avec l'outil informatique. Au-delà de cet aspect, les exigences de rendez-vous, la régularité des actualisations demandées pour conserver un droit est en inadéquation avec les conditions de vie précaires dans lesquelles vivent les personnes. Enfin, les souffrances psychiques empêchent également leur souhait d'accéder aux services de droits communs et de se rendre aux rendez-vous.

Aussi, nous observons que l'accompagnement physique du service sur certaines démarches et rendez-vous permet aux personnes d'être rassurées, et également favorisent leur autonomie. En effet, un premier lien en notre présence peut engager une mise en confiance de la personne sur ses capacités et ainsi lui permettre d'effectuer par la suite d'autres démarches, seule.

Le travail de réseau avec les acteurs de la périnatalité :

Près de la moitié des personnes fréquentant les CAARUD sont parents. Néanmoins, les études menées en France montrent qu'une faible minorité des personnes vivent avec leur enfant. Les questionnements autour de la parentalité sont ainsi des sujets très fréquemment abordés lors des permanences collectives ou lors d'entretiens individuels. Considérant que la parentalité peut constituer un élément d'étayage pour les personnes, et au regard des représentations parfois négatives à l'égard des usagers de drogues, nous avons souhaité rencontrer les acteurs de terrain qui sont au plus près du public depuis 2022. Cette année, nous avons pu être en lien avec plusieurs sage-femmes du secteur nord et ouest qui sont sensibles à l'accueil du public en situation de précarité ainsi qu'avec le Planning Familial.

Ce travail de réseau avec la périnatalité, la protection de l'enfance et plus largement avec les acteurs de la petite enfance nous paraît fortement souhaitable au regard des divers témoignages de personnes accueillies. En effet, une grande partie du public a soit connu directement les services de protection de l'enfance en tant qu'enfant, soit en tant que parent. Aussi, la poursuite de travail en réseau nous paraît essentiel.

Dans cette continuité, l'association Tarn Espoir au titre du CAARUD, a renouvelé sa cotisation au réseau GEGA (Groupe d'Études Grossesses et Addictions) pour 2024 et l'équipe participe aux différentes visioconférences.

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

La psychologue est présente sur la permanence collective d'Albi. Elle accompagne les personnes dans leur mal-être ponctuel ou chronique et facilite la démarche de soins psychiques ou psychiatriques.

L'accueil proposé au CAARUD entraîne une pratique professionnelle autour du quotidien, distincte d'une pratique classique d'entretiens individuels en bureau. Au sein de cette permanence collective, la psychologue envisage la création du lien avec les usagers à la manière d'un apprivoisement. Une attention est portée à la parole des usagers mais également aux gestes, aux déplacements, aux replis, aux isolements, aux écarts de chacun. L'utilisateur est considéré dans sa dimension singulière c'est à dire avec son histoire personnelle, son rapport à l'objet, son rapport au corps, son rapport au langage, son rapport à l'autre, son rapport au temps.

L'attention portée à ces éléments de détails vise à ajuster la posture professionnelle à l'égard de l'utilisateur que nous accueillons, à cerner à quelle place celui-ci vient se loger au sein du CAARUD et participe à établir un lien de confiance entre l'utilisateur et le lieu mais aussi entre l'utilisateur et le professionnel.

Ainsi, telle personne mettra un certain temps à franchir le seuil de la terrasse où se retrouvent la plupart du collectif. Telle autre personne conservera un lien étroit avec l'éducateur avant de s'introduire auprès des autres de la permanence. Telle autre encore ne viendra que pour rencontrer les usagers du CAARUD et ne pourra que difficilement en passer par les professionnels...

Par ailleurs, certains usagers du CAARUD nécessitent un espace de parole confidentiel, externalisé du collectif afin de parler d'un vécu plus intime, mais également, afin de tisser une amorce de travail psychique.

Par exemple, énoncer un point important ou de difficulté de sa vie, tenter d'en isoler les racines, évoquer son évolution, des pistes de résolution ou bien aussi bénéficier d'un étayage dans des moments plus sombres.

En fonction de sa problématique, mais aussi de la demande de la personne, une orientation vers un partenaire de soin psychique (psychiatrie, association...) est envisagée.

Pour d'autres usagers, le collectif est au contraire plus soutenant pour s'adresser à la psychologue et ils se mettent à parler de vécu intime en présence d'autres usagers.

Ainsi, nous distinguons les entretiens individuels qui sont réalisés à la demande des usagers, souvent avec un cadre formel (dans un bureau, ou bien dans le jardin, excentré du collectif) des entretiens individuels qui ont lieu sur le moment, sans forcément que l'utilisateur en exprime la demande mais au fil de la discussion.

En 2024, la psychologue a réalisé 12 entretiens psychologiques.

Enfin, la psychologue peut également se mettre à « faire » quelque chose avec un usager (dessin, jardin, potager, cuisine...) proposant la création d'un lien par le faire plutôt que par la parole qui peut s'avérer pour certaines personnes un peu trop directes, voire envahissante.

Par exemple, la mise en place du jardin potager en lien avec l'infirmière a permis l'échange avec un usager autour de sa consommation et de ses risques.

Ces différentes modalités de rencontre ont été réalisées au fur et à mesure de l'année. Elles sont amenées à varier et à s'affiner au grès de la pratique avec les usagers du CAARUD.

LES RENCONTRES PARTENARIALES ET LES FORMATIONS

Dans le prolongement des années précédentes, l'équipe du CAARUD a rencontré tout au long de l'année, plusieurs professionnels des services sociaux et médicaux du département afin de poursuivre le lien partenarial et nourrir les échanges entre les différents dispositifs :

Planning Familial d'Albi, Docteur Doubovetski du cabinet médical de Cantepau, Maraude de la Croix Rouge (Samu social), le SPIP du Tarn (milieu ouvert et fermé), Maison du département de Carmaux, ASE de Castres, le SAVS de l'ASEI de Blayes les mines, le CMP Lavazière d'Albi, le CHRS le Colibri, le CAARUD de l'Aveyron.

Comme chaque année, l'équipe du CAARUD s'est rendue à différentes journées de sensibilisations organisées par la 2PAO ou la Fédération Addiction. Au mois de juin, deux professionnels ont pu se rendre au congrès de la Fédération Addiction.

Par ailleurs, cette année encore, une partie de l'équipe a été formée à la question des psycho-traumatismes en lien avec les addictions. C'est une formation extrêmement enrichissante qui étaye notre posture face aux nombreuses situations de psycho-traumas rencontrées par le public accueilli.

Enfin, une formation avec Modus Bibendi a également été engagée en fin d'année sur la réduction des risques alcool avec une volonté de l'équipe et de la direction de travailler en profondeur sur ce sujet. Une réflexion et une formation qui se poursuivra en 2025 avec pour projet de faire « vivre » davantage cette approche au travers de notre accueil et de notre posture.

L'ÉVALUATION EXTERNE HAS

L'année 2024 a été marquée par l'évaluation externe du CAARUD qui s'est déroulée les journées du 18 et 19 Septembre 2024. Cette évaluation par un cabinet externe de Toulouse concerne tous les services médico-sociaux. Elle a mobilisé l'équipe sur des temps de travail de préparation et de rédaction. Elle nous a permis à la fois d'asseoir un certain nombre de postures décidées en équipe, d'en rediscuter certaines, mais également d'élaborer et de soutenir notre cadre de travail.

En outre, certaines personnes que nous accompagnons ont participé à cette évaluation ; elles ont été touchées et contentes de contribuer à ce travail et de pouvoir faire entendre leur parole. Ce moment a donc été à la fois un moment propice pour eux à rendre compte de l'importance de ce dispositif, mais il fut également un temps de partage convivial et privilégié avec l'équipe notamment autour d'un repas.

Enfin, le retour établi par les professionnelles évaluatrices a été riche et enthousiasmant car elles se sont montrées soutenantes et encourageantes vis à vis de la posture que nous soutenons auprès des personnes accompagnées ainsi que dans le fonctionnement du CAARUD.

LES PERSPECTIVES 2025

ESPACE FEMMES

Afin de poursuivre le travail engagé sur la question de l'accueil des femmes en CAARUD, et au regard de la fréquentation de l'espace collectif qui leur est dédié, il nous semble important de pouvoir **recueillir leurs besoins** en termes de proposition d'accompagnement / d'accueil. En effet, bien que la permanence soit peu fréquentée, elle répond aux besoins des femmes qui y ont été présentes. De plus, nous constatons une émergence de demandes des femmes, liées par exemple à leur santé, leur désir d'enfant, la sexualité, les violences, la parentalité, la notion de plaisir dans le rapport au produit...

LE FESTIF

- Maintenir et développer notre rôle d'intermédiaire, d'acteur de lien avec les actions menées avec la Préfecture à l'échelle départementale, et avec le PRFO à l'échelle régionale.
- Poursuivre le développement des permanences festives à destination des organisateurs de soirées.
- Favoriser au mieux la possibilité pour les usagers d'analyser leurs produits en poursuivant les liens et conventions partenariaux.

LE DEPISTAGE MOBILE

Poursuite du partenariat avec le SELHV de Toulouse Rangueil ainsi que de l'offre de dépistage en unité mobile mais également au sein des structures d'hébergement.

LES ATELIERS RDR et de santé

Les thèmes des ateliers pour 2025 sont :

- Gestes de premiers secours et étude de situations vécues (proposition d'un usager du CAARUD),
- La cigarette électronique,
- L'auto-injection / recherche des veines,
- Le basage de la Cocaïne,
- Les différents types de filtres pour les produits,
- La Naloxone et les gestes de 1er secours,
- L'accompagnement à la recherche des veines / circulation sanguine,
- Proposition des usagers du CAARUD,
- Entretiens et ateliers autour de la RDR alcool...

LA MEDIATION FAMILIALE

LA MÉDIATION FAMILIALE EN 2024 :

L'ÉQUIPE :

2 Médiateurs familiaux

Présents à Castres du Lundi au Vendredi,
Et à Lavaur le Mardi + 2 mercredis par mois

C'EST QUOI ?

Le service propose un temps d'écoute, d'échanges et de **négociation** dans les conflits familiaux. Elle a pour but d'apaiser les tensions et de restaurer les liens fragilisés.

Avec le soutien de...

CAF du Tarn, Mutuelle Sociale Agricole, CDAD du Tarn, Ministère de la Justice et la ville de Castres

Entretiens d'information à la médiation :

- 435 personnes reçues au total
- 128 entretiens judiciaires et 273 entretiens spontanés ont été réalisés par les médiateurs.

2 médiations

réalisées à distance

ACTIVITÉ GLOBALE :

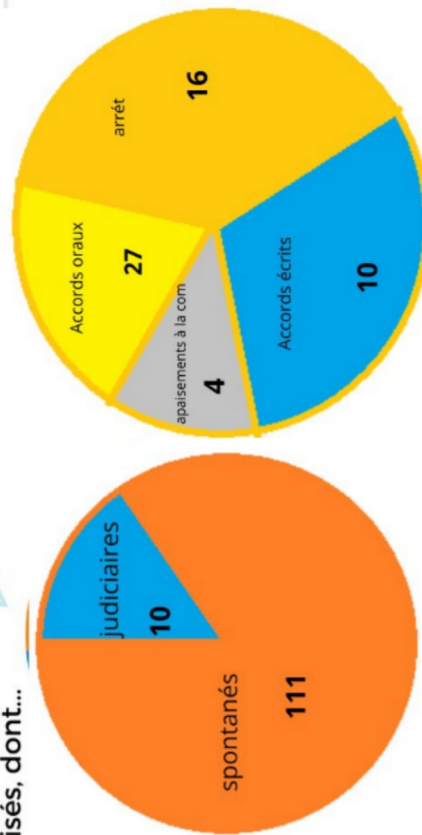
57 médiations — 4 entre parents et ados

... dont 40 médiations effectuées pour des raisons de divorce/séparation + 22 séances d'information collectives mises en place pour le public ou les professionnels (à Mazamet, Castres, Lavaur et Aussillon)

Les entretiens

121 entretiens de médiation réalisés, dont...

Les issues des médiations



CARTE DES PERMANENCES :



72 % d'issues positives avec des accords ou un apaisement de la communication.



« La Médiation Familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial, favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. » **définition du Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale.**



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La Médiation Familiale se situe dans le cadre des actions de prévention et de gestion de conflits familiaux et de soutien à la parentalité, des objectifs phares de la politique familiale.

Elle a comme objectifs de :

- **Prévenir et gérer les conflits familiaux liés aux séparations ou aux ruptures et de façon plus générale les liens intrafamiliaux.**
- **Soutenir la parentalité notamment dans la recherche d'accords concernant l'exercice de l'autorité parentale conjointe de parents séparés.**
- **Permettre à l'enfant de garder des liens avec chacun des membres de sa famille.**
- **Favoriser les solidarités familiales**

Elle s'ouvre également sur d'autres champs comme celui des conflits dans les fratries ou avec les aidants autour d'une personne âgée en perte d'autonomie ou d'une personne handicapée, de conflits entre parents / adolescents ou jeunes majeurs, de conflits grands-parents / parents ou de succession. Des expérimentations se font dans des cadres particuliers comme le milieu carcéral.

LES ZONES D'INTERVENTION

Tarn Ouest et Sud : Juridiction du Tribunal Judiciaire de Castres, zone allant de Saint Sulpice à Castres et Mazamet en passant par Lavar, Graulhet, Brassac et Lacaune (frontière du Dadou).



Cependant, les personnes peuvent venir d'autres zones du département ou d'autres départements. Le lieu de la médiation étant principalement en lien avec la résidence des enfants et donc la résidence d'un des parents mais peut être choisi librement par les personnes. Les médiations à distance permettent aussi cet éloignement des domiciles.

LE CONTENU DE L'ACTION

Couples qui se séparent ou divorcent ou personnes en conflit sur l'exercice de l'autorité parentale conjointe ou sur d'autres conséquences de la séparation (exemple : partage des biens). Personnes en rupture ou crise familiale : parents / grands-parents, parents / jeunes majeurs, parents / ados, fratrie et aidant familial autour d'une personne âgée ou handicapée, parents et ados en protection de l'enfance, familles recomposées...

Public touché en 2024 :

- ✓ Personnes séparées avec enfants mineurs
- ✓ Couples en procédure de divorce ou avant divorce
- ✓ Couples avant séparation pour une aide à la décision
- ✓ Parents / adolescents
- ✓ Parents en Protection de l'Enfance
- ✓ Parents / jeunes majeurs
- ✓ Grands-parents / parents
- ✓ Fratrie autour de la perte d'autonomie d'une personne âgée

LES INTERVENANTS ET LES MODALITÉS

Isabelle Molard, médiatrice familiale D.E, salariée à 0,75 ETP et Jean Batsère, médiateur familial D.E, salarié à 0.40 ETP.

Bureaux à Castres (du lundi au vendredi) et Lavar (le mardi et 2 vendredis par mois remplacés par 2 mercredis par mois à l'arrivée de la Maison des Ados à Lavar dans les locaux)).

- Entretiens d'information préalable, gratuits.
- 2 à 5 entretiens d'1h30 par médiation, sur une période de 1 à 6 mois dans les locaux de Tarn Espoir ou à distance.
- Actions d'information et de promotion de la médiation familiale auprès des professionnels et du public.

Les personnes règlent les entretiens directement à l'association à la fin de chaque entretien à partir de la grille nationale CNAF du 03 avril 2018 établie selon les revenus de chacun de 2 € (RSA) à 131 € (> 5 300 €).

Pour les personnes qui bénéficient de l'Aide Juridictionnelle Totale ou dans le cadre de médiations ordonnées par le Juge des Enfants, la prise en charge des frais de la médiation est faite par l'État lors de médiations judiciaires.

Le service de Médiation Familiale est **conventionné par la caisse d'Allocations Familiales du Tarn** depuis juillet 2007 et reçoit un financement annuel sous forme de prestations de service.

Le nouveau conventionnement a été signé pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027.

Un nouveau référentiel national de financement des services de médiation familiale est applicable au 1^{er} janvier 2025. Cela l'engage à respecter certains critères (notamment le D.E de médiateur pour ses intervenants) et des objectifs précis à atteindre en fonction du nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) ainsi qu'une obligation à l'analyse des pratiques professionnelles ou supervision pour les médiateurs. Un temps de secrétariat (0.30 ETP) et de direction (0,20 ETP) est prévu.

Le secrétariat mutualisé avec les autres services de Tarn Espoir et l'association Addictions France assure l'accueil téléphonique et physique dans les locaux de Castres : écoute des demandes, orientation, gestion des plannings, suivi des double-convocations, accueil physique.

La directrice et son assistante de direction assurent le suivi comptable et financier de l'activité de médiation, les liens avec les financeurs et les partenaires, les aspects ressources humaines autour des congés, des embauches et des formations proposées.

TYPES D'ORIENTATION ET PRESCRIPTEURS

Le champ d'intervention touche de nombreuses familles mais dépendra aussi des prescripteurs du réseau de partenaires. Tarn Espoir a un réseau très large allant des avocats, magistrats ou gendarmes aux travailleurs sociaux du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, du CMP, de la sauvegarde de l'enfance, des professionnels de l'Éducation Nationale, des associations comme Addictions France, le BAVIP, le CIDFF mais aussi des professions libérales comme les médecins, ou psychologues.

Les personnes venues en médiation deviennent également des prescripteurs pour leurs amis ou familles. La Médiation Familiale peut également s'appuyer sur le PAEJ (Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes et Parents) au sein de Tarn Espoir ou de la MDA du Tarn (Maison des Adolescents) à laquelle Tarn Espoir participe.

Le site internet de Tarn Espoir et la visibilité du service sur le site de la FENAMEF (Fédération Nationale de la Médiation Familiale et des Espaces Rencontres) à laquelle Tarn Espoir adhère, permet aux personnes de prendre contact avec l'association via ce média qui est de plus en plus utilisé. En 2023 le site internet a été entièrement refait et mis en ligne www.tarn-espoir.org. Les plaquettes de chaque service ont été également revues et finalisées par service.

Les actions de communication mises en place depuis le début de l'ouverture du service en 2007 ont permis de renforcer le réseau des prescripteurs de cette démarche.

Partenaires financiers : CAF du Tarn, MSA du Tarn, Ministère de la Justice via La Cour d'Appel de Toulouse, CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit), Mairie de Castres.

LE BILAN

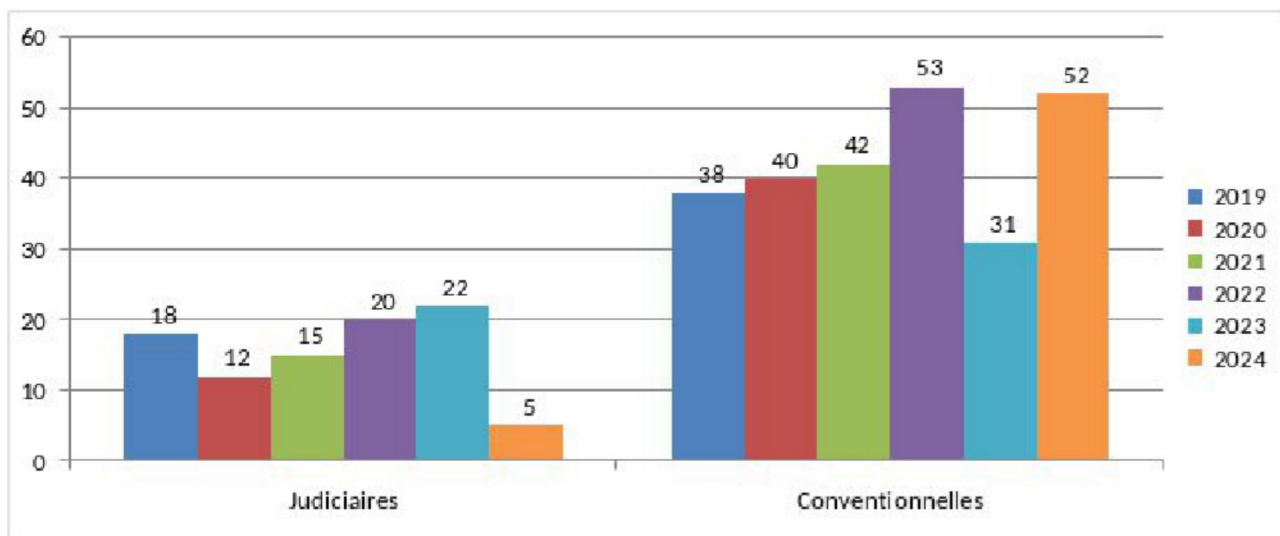
OBJECTIFS CAF POUR 1,15 ETP (Équivalent temps plein)

- 368 entretiens (entretiens d'information préalable + entretiens médiation)
- 58 médiations (terminées ou en cours au 31 décembre 2024)

Bilan 2024 (1,15 ETP sur l'année)

- **522 entretiens réalisés** : 401 entretiens d'information préalable (dont 128 judiciaires), 121 entretiens de médiation (dont 10 judiciaires).
- **22 réunions d'information** collectives en direction des partenaires (20) et du public (2).
- **71 médiations familiales terminées (57) et en cours (14)** (6 judiciaires, 65 conventionnelles).

RÉPARTITION DES MÉDIATIONS TERMINÉES



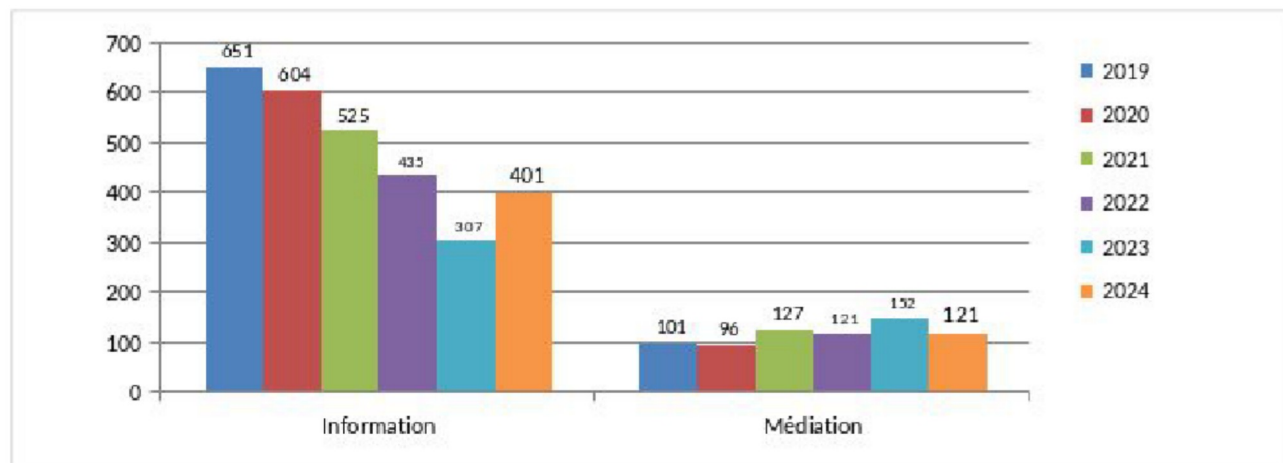
56 médiations commencées sur l'année 2024. Les médiations terminées tiennent compte également de celles de 2023 qui se sont achevées en 2024.

Le nombre important d'entretiens d'information préalable faisait suite à la mise en place en avril 2015 d'un partenariat avec la justice concernant la double convocation (obligation des personnes à s'informer sur la médiation avant les audiences devant le Juge Aux Affaires Familiales) faisant suite à l'application du décret du 11 mars 2015.

Dans ces situations et du fait du contexte, l'information par téléphone a été privilégiée. Cependant la nouvelle loi sur le divorce en 2021 a annulé les audiences de conciliation, les personnes qui divorcent ne reçoivent donc plus d'obligation

d'information à la médiation, ni les assignations faites directement par les avocats, ce qui explique que ces informations ont fortement diminuées (534 personnes en 2019, 86 personnes en 2024).

NOMBRE D'ENTRETIENS



BILAN DE LA PERMANENCE DE LAVAU

La permanence de Lavar s'est déroulée tous les mardis et les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois de janvier à septembre, puis les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois de octobre à décembre lors de la mise en place de la permanence de la Maison des Adolescents à Lavar le mercredi. La présence de la MDA semble propice au développement de la médiation familiale parents adolescents.

L'activité sur Lavar est en augmentation constante depuis plusieurs années ce qui explique que les créneaux de présence aient été augmentés par rapport aux années précédentes. Les entretiens de médiation sont privilégiés par rapport aux informations préalables qui peuvent se faire par téléphone quel que soit le médiateur.

- 26 médiations terminées en 2024 ou en cours en 2025 qui correspond à 36,6 % du total des médiations terminées ou en cours.
- 139 entretiens réalisés sur Lavar répartis en 64 entretiens de médiation familiale (42 %) et 75 entretiens d'information préalable à la médiation (24 %).

L'ouverture sur la médiation en milieu carcéral

Un rapprochement a eu lieu avec l'EPM (Établissement Pénitentiaire pour Mineur) par le biais d'une formation à la médiation familiale en milieu carcéral à laquelle une psychologue et une éducatrice spécialisée de l'EPM ont participé. Cette action répond aux attentes de la CAF qui a étendu le champ de la médiation familiale des services conventionnés aux médiations en milieu carcéral.

En 2024, aucune médiation de ce type ne s'est encore mise en place, mais une sensibilisation des professionnels-elles de l'EPM a eu lieu en collaboration avec le service de Médiation Familiale de la MDEJ de Toulouse.

Notons que les médiations familiales qui se mettront en place relèveront du champ « maintien des relations intra-familiales et parentalités empêchées ».

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Parfois une personne est volontaire pour s'engager dans la démarche de médiation mais l'autre personne ne veut pas venir. La démarche étant libre et volontaire, il n'est pas possible de l'y obliger. Un partenariat renforcé avec les professionnels permet cependant de conseiller aux personnes de venir en entretien d'information, seules sans engagement et de façon confidentielle et de voir comment faire venir l'autre.
- Le principe de la double convocation (mis en place en 2015) ne permet pas toujours d'engager la médiation avant l'audience et parfois des situations ne sont pas concernées par la médiation. Il a cependant le mérite d'informer de façon large de nombreuses personnes sur l'existence de cette démarche et les personnes peuvent s'en saisir plusieurs mois après ou le conseiller à d'autres, ce que l'on remarque maintenant avec du recul. Cela concerne 3,5 % des médiations de 2024.
- On reçoit lors de ces entretiens préalables individuels des situations de violences conjugales pour lesquelles la médiation n'est pas appropriée et même interdite dans la nouvelle loi Justice.
Au vu de ces témoignages de violences recueillis, les médiateurs ont noté le pourcentage de ces situations sur 2024 (63 personnes sur 435 personnes reçues, soit au total de 14,5 % qui reste proche par rapport au 12 % de 2023). Les médiateurs ont été sensibilisés et formés pour accueillir ces situations.
Une synthèse anonymisée sur ces situations a été faite en 2020 pour mettre en avant les difficultés rencontrées dans l'accompagnement de ces personnes. Elle a été diffusée en 2020 à la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité ainsi qu'à madame la vice-présidente du Tribunal Judiciaire de Castres en charge des questions de violence intra-familiales et en 2021 à la Juge placée de la Cour d'Appel de Toulouse qui a remplacé la JAF jusqu'en septembre 2023.

LES INDICATEURS DE L'ACTION

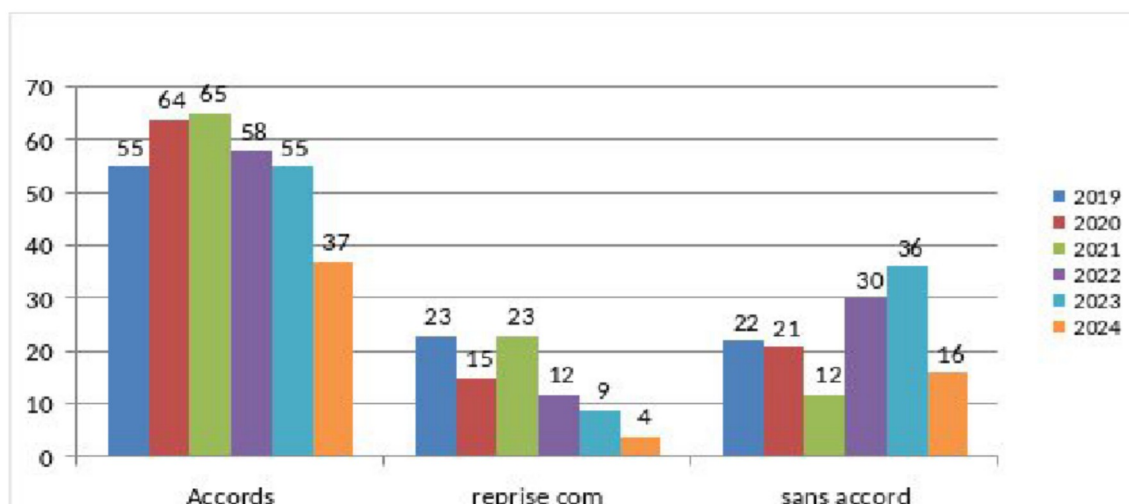
- 56 médiations familiales commencées en 2024
- **57** médiations terminées en 2024 dont 15 commencées en 2023 (5 judiciaires, 52 conventionnelles) et **14** en cours au 31 décembre 2024 (2 judiciaires, 12 conventionnelles)
- **401 entretiens d'information préalable** (273 conventionnels, 123 sur injonction du juge dont la double convocation, 5 liés à des médiations ordonnées)
- 121 entretiens de médiation (10 judiciaires, 111 conventionnels)
- 435 personnes rencontrées en 2024 (en information préalable à la médiation)
- 119 personnes reçues en entretiens de médiation pour les médiations terminées
- 22 séances d'informations collectives : 20 en direction des partenaires, 2 du public

*Les **5 médiations judiciaires** terminées incluent les médiations judiciaires ordonnées dans une décision de justice (2) et les médiations suite à une injonction à l'information à la médiation familiale (injonction dans une décision de justice ou double convocation). Cela correspond à **9 % des médiations**.*

Les médiations conventionnelles permettent davantage de formaliser des accords qui pourront parfois être homologués par un juge. Il est possible depuis janvier 2017 de soumettre au JAF *une requête conjointe avec convention parentale aux fins d'homologation sur dossier **sans audience***.

Pour les personnes engagées dans une procédure judiciaire et notamment pour celles en procédure de divorce, il s'agit déjà pour elles de trouver le bon moment pour se retrouver en médiation. L'intérêt commun est de voir ce qui peut être apaisé au niveau de la communication parentale et des rancœurs qui restent de la relation conjugale. Elles peuvent préférer parfois s'en remettre au juge pour trancher certains de leurs désaccords.

LES RÉSULTATS DES MÉDIATIONS



Sur les 57 médiations terminées en 2024 : 72 % ont permis de trouver des accords ou d'apporter un apaisement du conflit.

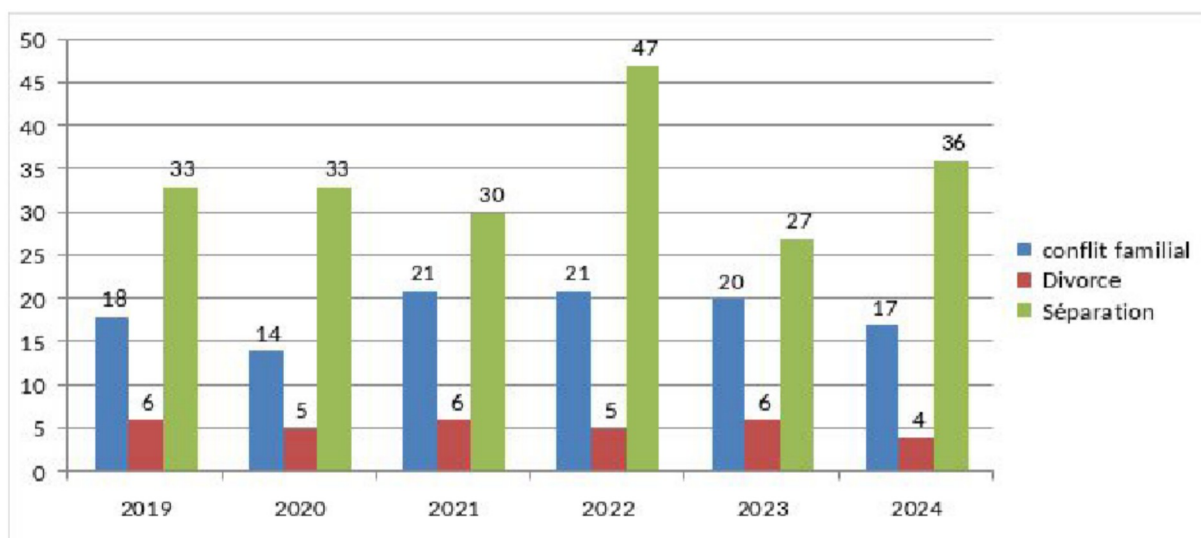
- 37 ont donné lieu à des accords (10 écrits, 27 oraux) : 2 judiciaires, 35 conventionnelles
- Sur les 20 restantes, 4 ont permis une avancée significative dans l'apaisement du conflit.

Il y a 60 % d'effets positifs pour les médiations judiciaires contre 73 % pour les médiations conventionnelles.

Les raisons de la non mise en place ou de l'arrêt des médiations judiciaires sont le plus souvent liées à des violences intra-familiales.

LES TYPES DE SITUATIONS

Types de médiations sur les 57 médiations terminées en 2024 : 40 des conflits sur l'autorité parentale suite à la séparation, le divorce ou après la séparation ou le divorce et 17 concernant d'autres conflits familiaux : 7 médiations conjugales avant séparation, 4 parents / ados, 1 parents / jeune adulte, 1 grands-parents / parents, 1 fratrie autour d'une personne âgée, 3 parents en conflit en protection de l'enfance.



Les situations majoritaires restent celles de parents séparés avec des enfants mineurs mais on observe une stabilisation des médiations dans les autres champs.

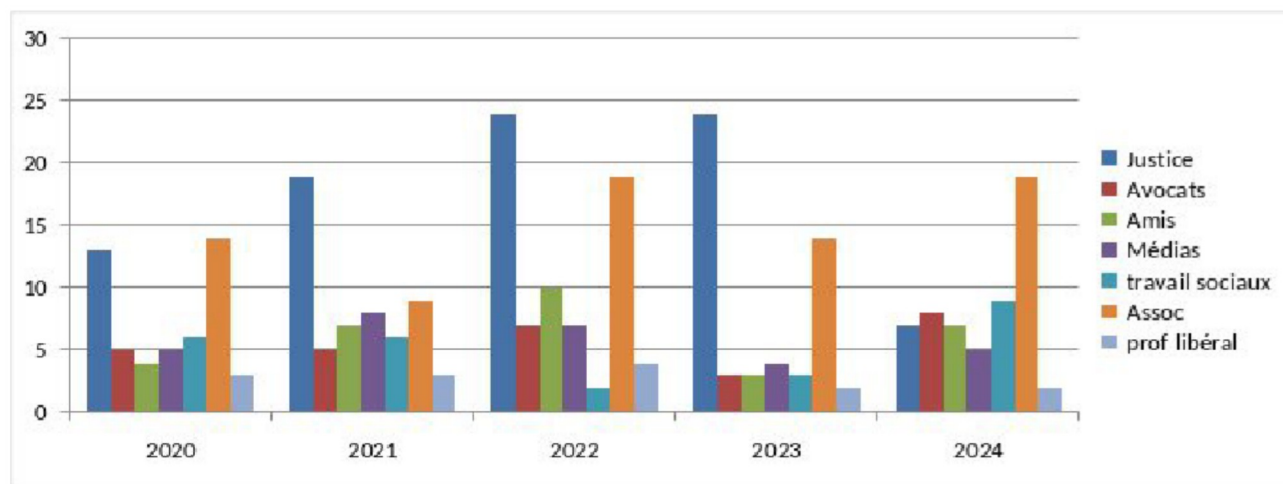
Il y a eu deux médiations à distance terminées en 2024. L'une par Teams en co-médiation avec un service de médiation de la Loire Atlantique et une autre en direct avec les personnes à leurs domiciles (Québec et Lacaune). Dans cette dernière situation, un protocole particulier est mis en place (garantie d'être seul dans la pièce, de ne pas enregistrer, d'avoir une bonne connexion et disponibilité, de ne pas raccrocher brutalement sans prévenir, de parler chacun à son tour).

LES MODES DE CONNAISSANCE DE LA MÉDIATION FAMILIALE

Les personnes des 57 médiations terminées en 2024 ont été orientées vers la médiation familiale de différentes façons :

- par le monde judiciaire (audiences juges, double convocation, accueil Tribunal),
- par des travailleurs sociaux et notamment ceux de la CAF et du Conseil Départemental,
- par les médias avec l'utilisation d'internet qui se développe,
- par les associations notamment le CIDFF avec lequel nous avons un partenariat privilégié d'orientation réciproque et
- par ceux qui reviennent en médiation après quelques années,
- par des amis,
- par les avocats,
- par les conciliateurs de justice,
- par des psychologues, médecins ou conseillères conjugales...

Sachant qu'il peut y avoir plusieurs prescripteurs à la fois.



Malgré la forte incitation du milieu judiciaire pour la médiation, ce sont plutôt les médiations conventionnelles qui se mettent en place (91% cette année), les personnes étant plus volontaires. Le réseau de partenaires associatifs est un des principaux prescripteurs.

LA SITUATION DES PERSONNES

La médiation familiale accueille principalement des personnes dans la tranche d'âge **des 30-50 ans** qui correspond à l'âge de parents d'enfants mineurs. Mais pour les divorces cela peut être plus large et on constate des séparations dès la naissance de l'enfant ou pendant la grossesse.

90 enfants ont été concernés par les situations des médiations de leurs parents terminés en 2024 ou concernés par une médiation parents / ados.

L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES RENCONTRÉES EN 2024

La majorité des personnes rencontrées habitent dans le Tarn Sud et Ouest qui correspond à la juridiction du T.J de Castres. De Saint Sulpice, Lavaur, Graulhet à Puylaurens, Castres, Mazamet, Labruguière jusqu'à la limite de l'Aude. Quelques personnes du Nord du département (Albi, Vaour, Labessière Candeil) de Toulouse et de Revel. Le bassin Castres, Mazamet, Aussillon, Labruguière étant largement représenté ainsi qu'un nombre important autour de Lavaur (Loupiac, Briatexte, Damiatte, St Paul Cap de Joux) du fait des lieux de médiation.

Mais aussi autour de Dourgne ou de Réalmont. La médiation a permis de toucher des personnes n'habitant pas dans le même département comme l'Aude, la Haute Garonne et la médiation à distance a permis de toucher le Québec et La Loire Atlantique mais aussi de permettre à une personne de Lacaune de ne pas se déplacer à Castres.

BILAN DU PARTENARIAT

Avec la Caisse d'Allocations Familiales du TARN : l'association TARN ESPOIR est conventionnée comme opérateur sur le Tarn Sud et Ouest dans la « Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service relative à la médiation familiale » du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027.

Tarn Espoir participe tous les ans au Comité de Coordination Départemental de la médiation familiale et des espaces rencontres, animé par la CAF du Tarn en présence de tous les partenaires départementaux (MSA, représentants de la Cour d'appel de Toulouse, présidents des T.J, représentants des mairies, E.P.E service de médiation conventionné sur le Nord du département, représentants UDAF (espaces rencontres du Tarn), représentants des droits de la femme et à l'égalité, CDAD, représentants FENAMEF et APMF). Cette année ce comité s'est élargi en « comité technique des ruptures familiales ».

Par ailleurs, le service participe, en partenariat avec les Assistantes Sociales de la CAF et les juristes du CIDFF, au dispositif « Parents après la séparation ». Une rencontre pour le public a eu lieu en 2024 à Lacaune qui ont concerné 6 personnes. Les séances sur Mazamet et Lavaur ont été annulées faute de participants. Ce dispositif ne sera pas renouvelé en 2025.

Participation à l'action REAAP « J'ai deux maisons » à l'Espace de Vie Sociale d'Aussillon menée par le CIDFF du Tarn qui organise des ateliers à destination des enfants de parents séparés de 6 à 12 ans. Le médiateur reçoit les parents en matinée lors du premier atelier. Deux mères et une grand-mère étaient présentes.

Rencontre de professionnels lors de la journée Portes Ouvertes suite à la mise en place de la permanence de la MDA (Maison des Adoléscentss) à Lavaur.

Rencontre de professionnels lors de la journée Portes Ouvertes de la MDA à Castres

Participation au « forum d'accès au droit pour les aidants familiaux » organisé par le CDAD à Réalmont.

Participation aux rencontres du Réseau Parents 81 à Mazamet.

Rencontres des professionnels du CMP Ados à Lavaur

Rencontres de professionnels lors de la journée Portes Ouvertes et de l'AG de Tarn Espoir sur Albi.

Participation et rencontres de professionnels à la réunion CLIC organisée par le Conseil Départemental à l'Hôpital du Pays d'Autan.

Rencontre de l'équipe ASE du Conseil Départemental de Castres

Rencontre avec l'équipe Agora de l'Hôpital Psychiatrique Pinel à Lavaur

Rencontre avec l'équipe de la Belouga de la Maison d'arrêt d'Albi

Rencontre avec la coordinatrice de la Maison du Droit et de la Justice de Mazamet

Rencontre avec la présidente et les deux Juges aux Affaires Familiales du Tribunal Judiciaire de Castres

Rencontre avec la directrice et les intervenants de l'EPM de Lavaur

Avec les réseaux : l'association Tarn Espoir est adhérente à la Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux (FENAMEF), cela permet au service de se tenir au courant des changements et dossiers en cours au niveau national : médiation familiale dans le milieu carcéral, nouveau référentiel.

Le service a organisé dans ses locaux à Castres une journée d'échanges entre médiateurs familiaux d'Occitanie, il y avait 25 personnes.

Avec l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale), Isabelle Molard et Jean Batsère sont adhérents de l'association.

ANALYSE DES PRATIQUES, FORMATIONS ET STAGIAIRES

Dans le cadre du référentiel national de la C.N.A.F, le médiateur familial est tenu de faire partie d'un groupe d'analyse des pratiques professionnelles ou d'une supervision (minimum 20 heures)

En 2024, Isabelle Molard a gardé la supervision individuelle en visio avec Elizabeth Clerc (ATCC Institut) (8 séances - 24 heures) et Jean Batsère a participé à une supervision individuelle avec Mme Elisabeth Chaccour (6 séances - 18 heures).

Par ailleurs, l'association a mis en place depuis plusieurs années, un temps mensuel d'analyses des pratiques collectif pour les professionnels de tous les services de Tarn Espoir (8 séances de 3 heures). Ce GAP a été animé par Céline Plessis de l'association ATCC cette année.

Jean Batsère s'est formé en juin avec ASTRAM au « parcours de reliance EPS entre parents et enfants » de 7 jours (49 heures).

Jean Batsère s'est formé en septembre sur les médiations en milieu carcéral à la MDEJ de Toulouse (14 heures).

Jean Batsère a accueilli en 2024 Emma, stagiaire du DEMF du centre de formation Inkipit de Toulouse et a participé à sa soutenance. Isabelle a accueilli en 2024 Adèle en stage complémentaire du DEMF du centre formation IRTS de Montpellier.

PERSPECTIVES DU SERVICE DE MÉDIATION POUR 2025

Le travail de partenariat va continuer dans les champs psycho-sociaux et judiciaires.

Une réunion de présentation du service en octobre 2024 a eu lieu avec la Présidente du TJ de Castres Fabienne Karrouz et les deux magistrates JAF Pascal Duteil et Carole Lopez. Suite à cette rencontre, une proposition de convention pour formaliser le partenariat avec le TJ de Castres tel qu'il existe actuellement a été proposé pour 2025 (fonctionnement de la double convocation notamment). Pour 2025 une rencontre avec les Juges des Enfants va être sollicitée.

La participation au dispositif « J'ai deux maisons » avec le CIDFF sera renouvelée.

Des participations à des rencontres parentalité avec le REAAP 81 ou des communautés de communes, au forum des aidants avec le Conseil Départemental, à la journée d'accès au Droit avec le CDAD sont déjà programmées sur 2025.

Le nouveau référentiel CAF :

Nous avons reçu début janvier 2025 le « *Référentiel national de financement partenarial des services de médiation familiale* » version en vigueur au 1er janvier 2025.

Par rapport au fonctionnement actuel du service, il n'y a pas de grand changement. Le calcul de la prestation de service reste le même, la grille des tarifs des entretiens également. Les exigences restent les mêmes en termes d'ETP pour les médiateurs, le secrétariat et la direction. Les médiateurs doivent être titulaires du DEMF, avoir une analyse des pratiques professionnelles. Les champs de la médiation sont davantage précisés pour les médiations familiales liées à la perte d'autonomie ou au handicap ainsi que pour les parentalités empêchées (milieu carcéral, hospitalisation). Les situations de médiations ordonnées par le Juge des Enfants ainsi que les médiations ordonnées avec des Aides Juridictionnelles ne rentrent pas dans les participations familles. Enfin il est précisé clairement que les médiations familiales dans le cadre des violences intra-familiales ne doivent pas se mettre en place.

Médiation familiale en milieu carcéral

A l'EPM de Lavaur (Établissement Pénitentiaire pour Mineurs).

Jean Batsère a suivi une formation de deux jours organisés par la MDEJ de Toulouse (Maison des Droits des Enfants et des Jeunes) en septembre 2024.

Cela a abouti sur un projet de conventionnement tripartite entre la MDEJ, Tarn Espoir et l'EPM de Lavaur (finalisation en 2025). Ce choix se base sur la répartition géographique des familles de mineurs incarcérés très variable. Nous souhaitons leur offrir un service de proximité quand cela est possible.

Par ailleurs, une action d'information et de sensibilisation des professionnels-elles de l'EPM a eu lieu en 2024 en lien avec la MDEJ de Toulouse. Elle a permis de rencontrer des professionnels-elles de tous les services (PJJ, Gardiens, administratif)

A aussi été évoqué le fait d'informer les mineurs incarcérés de ce nouveau dispositif durant l'année 2025 sur une journée d'intervention durant les vacances scolaires.

L'objectif est de permettre que le lien familial entre les personnes détenues et les membres de leurs familles soit valorisé. C'est en effet, un des axes reconnus comme facilitant la réinsertion.

Les objectifs de ce projet sont :

- Donner une place à la dimension de la parentalité et la faire exister dans le milieu carcéral,
- Établir / rétablir des relations familiales et trouver / retrouver concrètement un mode d'exercice de son autorité parentale,
- Intégrer la question de la parentalité dans le projet de réinsertion,
- Soutenir l'acceptation des changements, pertes et possibles désillusions,
- Anticiper la confrontation à la réalité de la réorganisation familiale.

Le processus de la médiation en milieu carcéral :

Dans le cadre de la détention, le processus de la médiation familiale est adapté aux contraintes de l'incarcération et aux contextes familiaux qui peuvent varier.

La première étape est, après les séances d'information individuelles, la mise en place d'entretiens individuels pour chaque personne qui a accepté la médiation. Cette médiation navette permet au médiateur de bien comprendre les demandes de chaque personne et de les aider à clarifier leurs attentes. Leur nombre pourra varier selon chaque processus et selon les besoins des personnes engagées dans ce processus.

L'objectif est ici de préparer une rencontre plénière au sein de l'établissement pénitentiaire ou après la détention.

Il se peut aussi que cette rencontre n'ait jamais lieu.

Le lien avec la Béluga du Tarn.

Dans le cadre des actions de la Béluga du Tarn, nous avons pu mettre en place deux interventions en 2024.

La première a consisté en une rencontre des bénévoles de l'association à fin d'information à la médiation familiale en milieu carcéral. Il nous a semblé pertinent de présenter la médiation familiale dans ses principes puis de répondre aux questions des bénévoles présents.

Ensuite, et dans l'objectif de proposer une form'action sur le thème de l'écoute en 2025 à l'attention des bénévoles, un médiateur a pu assister, une matinée durant, à l'accueil des familles qui se rendent aux parloirs. Ce temps, très instructif, a permis au médiateur de mieux comprendre le rôle des accueillants et leur importance.

Évaluation du service par les personnes venues en médiation

Le service a créé un outil d'évaluation de la satisfaction des personnes venues en médiation comme demandé dans le référentiel CAF.

Il a utilisé un questionnaire en ligne Framafoms qui garantit la protection des données.

Cet outil a été expérimenté fin 2024 et est opérationnel en 2025. A la fin de la médiation, le questionnaire est envoyé par mail ou texto aux personnes. Les réponses reçues sont anonymisées. Un tableau de suivi des envois permettra de faire un bilan des retours en fin d'année.

Le PAEJ

Point Accueil Écoute Jeunes et parents

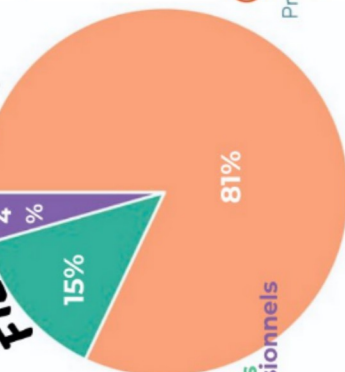
LE PAEJ EN 2024

L'équipe :

- 2 Psychologues
- 3 Éducateurs spécialisés
- 1 Médiatrice sanitaire et social

- Permanences délocalisées
- Permanences principales

FILE ACTIVE



Jeunes
Parents
Professionnels



TARN NORD

TARN SUD

CASTRES
Siège social

MAZAMET

Tarn Espoir

ACTIVITÉ GLOBALE :

En individuel

Le PAEJ a reçu **616 personnes** pour **1514 entretiens.**



En collectif



39 Permanences,
96 passages pour 11 jeunes.

Permanences

Chez nos partenaires :

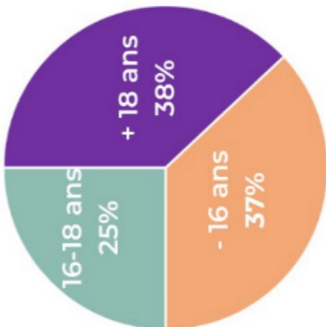
MFR Peyregoux
Mission Jeune Tarn Nord et Sud
Lycée La Borde Basse Lycée Rascoll
MFR Bel Aspect...



Actions collectives

103 actions pour...
2 784 jeunes
36 parents

84 professionnels
En établissements scolaires, centres de formation, PJJ, Mission Jeunes...



Public
11-26 ans

Le PAEJ est financé par...

ARS, CAF, Conseil Régional, Conseil Départemental, CPAM, Politique de la Ville, MILDECA, FIPD, ANCT, Mairie de Mazamet, Labrugère et Albi

Zoom sur...
Mercredi 8H30 et 12H à Albi:
Accueil collectif à destination des jeunes en situation de précarité animé par un éducateur spécialisé et la médiatrice sanitaire et sociale.
Permet l'accès à:
Petit déjeuner, douche, produits d'hygiène, matériel informatique, lave linge...

PRESENTATION DU SERVICE PAEJ (POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES ET PARENTS)

Libre - inconditionnel - Confidentiel - Anonyme - Gratuit

Le Point Accueil Écoute Jeunes et parents est un lieu d'écoute, de réflexion et d'orientation à travers des entretiens individuels proposés aux jeunes et à leurs proches avec ou sans rendez-vous ou encore à travers des actions collectives.

Le PAEJ « constitue un soutien désinstitutionnalisé et généraliste sur le plan éducatif, psychologique et social » (cf. Référentiel National 2024)

Il joue un rôle de prévention globale et généraliste sur les territoires. L'accompagnement en PAEJ vise à favoriser un lien de confiance avec le jeune, à soutenir son autonomie et sa liberté de choix ainsi que son inscription dans les liens familiaux et sociaux.

Nous garantissons l'anonymat des personnes accueillies ainsi que la tenue confidentielle des échanges.

La durée et le rythme de l'accompagnement est variable, il s'adapte aux attentes du jeune, à ses difficultés et aux ressources disponibles sur le territoire.

LE PUBLIC

- Pour les jeunes entre 12 et 25 ans quelle que soit la problématique qu'ils souhaitent aborder.
- Les parents d'adolescents ou leur entourage inquiets pour le jeune ou ayant des interrogations.
- Des professionnels en lien avec des jeunes ayant besoin d'information, de soutien concernant une situation ou pour une demande d'intervention collective.

LES INTERVENANTS

Trois éducateurs spécialisés (2,7 ETP), deux psychologues (1.3 ETP) et une médiatrice sociale (0.80 ETP).

LES MODALITÉS D'INTERVENTION

Un accueil physique et téléphonique - Un accompagnement individuel

Des actions collectives - Une démarche d'aller vers

<u>TARN NORD :</u> Émilie DOUGE Psychologue, Ronan GUILLET Éducateur spécialisé et Sandra HOLZMANN Médiatrice sociale Albi : Au 32 rue Cantepau Lundi : 13h30 – 20h00 Mardi : 13h00 – 17h00 Mercredi : 9h00 – 12h00 et 13h00 – 17h00 <u>Permanences délocalisées :</u> Gaillac – MJC : Jeudi : 8h -18h Carmaux – CC Carmausin : Mardi : 9h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30 <u>Permanences dédiées :</u> Albi - Lycée Rascol : Mardi 9h00 – 11h00 Mission Jeune Tarn Nord : 1 mardi après-midi/mois MFR Peyregoux : 1 à 2 permanences par mois MFR Bel aspect : jeudi de 8h30 à 11h	<u>TARN SUD :</u> Émeline MAURIN Psychologue et Clément DUBOIS Éducateur Spécialisé, Célia HUERTAS Éducatrice spécialisée Castres : Au 179 avenue Albert 1^{er} Lundi : 13h30 – 17h00 Mercredi : 10h30 – 12h30 et 13h00 – 20h00 Vendredi : 9h00 – 17h30 (1 semaine sur 2) <u>Permanences délocalisées :</u> Graulhet- Maison des familles : Jeudi : 09h30 -17h30 Mazamet - Maison de la Justice et du Droit Mardi : 9h00 – 17h30 Lavaur : 9 Rue Père Colin Mercredi : 9h00 – 17h30 <u>Permanences dédiées :</u> Castres - Lycée La Borde Basse : Mardi : 9h30 – 12h30 (1^{er} et 3eme mardis du mois hors vacances scolaires) Mazamet – Mission Locale : 2eme et 4eme mardis du mois 9h30-12H30
---	---

Le PAEJ est financé par : l'ARS, la CAF, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la CPAM, la Politique de la ville, la MILDECA, le FIPD, l'ANCT, les Mairies de Mazamet, Labruguière et d'Albi.

LES OBJECTIFS DU PAEJ

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et ruptures chez les adolescents et jeunes adultes.
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance chez ces jeunes et leurs familles, les adultes les institutions et la société dans son ensemble.
- Participer au « bien-être » des adolescents et jeunes adultes et concourir à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle.
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Offrir aux adolescents et jeunes adultes en situation de « vulnérabilité » et leur entourage un accueil et une écoute de qualité.
- Offrir un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins particuliers de chaque adolescent ou jeune adulte, identifiés lors de son accueil au Point Accueil Écoute Jeunes ainsi qu'un accès à certains moyens matériels tel qu'un accès internet, un photocopieur, une douche, un lave-linge, de la documentation...
- Permettre aux adolescents et jeunes adultes accueillis ainsi qu'à leur entourage, d'exprimer leurs questions, leur mal être, de commencer à en comprendre le sens, de formuler une demande.
- Faciliter pour tous les adolescents et jeunes adultes accueillis, l'accès aux droits communs et l'orientation vers une prise en charge spécialisée (Maison des adolescents, Mission locale, CMP...) en les accompagnant auprès des organismes dédiés.
- Construire des actions collectives de prévention généraliste envers les jeunes ou leur entourage (parents, professionnels).
- Développer des actions individuelles et collectives d'aller-vers afin de favoriser l'accès au dispositif sur le territoire à travers : le développement de permanences délocalisées, d'antennes ou points écoute (dans les locaux de partenaires, dans les établissements scolaires ...), une présence sur les réseaux sociaux (Promeneurs du Net).
- Construire et animer un réseau partenarial (professionnels et acteurs) efficace et de proximité garant de l'atteinte des objectifs opérationnels précédemment cités.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

SUR SITES : PERMANENCES PRINCIPALES ALBI ET CASTRES

Le dispositif PAEJ

Accueillir, écouter la personne, la soutenir, l'accompagner, l'informer, l'orienter.

Sur les sites de Castres et d'Albi, le public peut se présenter spontanément pour se renseigner sur la structure et nos services, prendre rendez-vous ou être orienté vers nos partenaires selon les besoins.

A Castres, une secrétaire est présente à l'accueil à cette fin. Elle offre un premier accueil de la demande du jeune, du parent ou du professionnel. Elle dédie, par téléphone ou en présentiel, un temps d'écoute afin de comprendre la situation et d'orienter au mieux vers le professionnel adapté.

Sur le site d'Albi, la présence d'une médiatrice sanitaire et sociale, sur le dispositif Adulte Relais, permet de développer l'accueil sans rendez-vous. Ayant une excellente connaissance du réseau partenarial local, elle facilite le lien entre le public des quartiers prioritaires, la structure et nos partenaires (prise de rendez-vous, accompagnement physique, temps ados / parents...).

C'est l'éducateur spécialisé ou la psychologue qui reçoit la personne en entretien individuel. La rencontre est confidentielle, anonyme et gratuite et se fonde sur l'accueil inconditionnel et la libre adhésion du jeune. La personne peut venir sans autorisation parentale, seule ou accompagnée. L'implication des parents sera cependant recherchée si nécessaire.

L'intervenant est garant de ce cadre. Au moment de l'accueil, le jeune est informé du fonctionnement du lieu, ses activités, ses objectifs et ses limites.

La présence de deux professionnels permet d'offrir un accompagnement aux membres d'une même famille en leur dédiant des espaces d'écoute différents. Ainsi, cela garantit la confidentialité et permet la liberté de parole de chacun des membres.

Tel que le préconise le Référentiel national d'agrément des PAEJ de 2024, ces entretiens individuels et / ou réalisés avec l'entourage, *« ont pour objectif de permettre à l'adolescent et au jeune adulte de prendre conscience de ses difficultés, de faire évoluer sa situation, et d'identifier des ressources ou relais existants adaptées à ses besoins »*. Également, *« La durée et l'intensité de l'accompagnement dépendent de la situation de chaque jeune. Elles respectent le temps nécessaire à l'expression par l'adolescent ou le jeune adulte de ses difficultés »*

Le jeune accueilli est donc écouté et invité à exprimer son ressenti, ses émotions, dans la bienveillance et le non jugement. L'accompagnement et le cadre du dispositif (anonymat, libre adhésion, confidentialité...) visent à instaurer un lien de confiance du jeune envers le professionnel afin qu'il puisse éprouver les effets de la parole et s'essayer à nommer ce qui lui arrive et / ou à formuler sa / ses problématique.s. Ainsi, cela peut nécessiter plusieurs entretiens avant que le jeune ne puisse exprimer une demande.

L'éducateur et la psychologue peuvent aider la personne à se (re)mettre en position d'acteur de son avenir en trouvant des moyens pour avancer dans la direction désirée. Ils peuvent informer sur les risques et les conséquences éventuelles des choix de la personne et transmettre des messages de prévention ou de réduction des risques. Le jeune est accompagné dans une démarche de compréhension, d'analyse de la situation, et d'évaluation de ce qui pourrait permettre d'accéder à un mieux-être.

Une orientation vers le secteur sanitaire, social, juridique ou culturel est proposée si nécessaire.

ALLER VERS

Dans le but de favoriser et faciliter l'accès à nos services notamment en milieu rural, nous proposons des permanences délocalisées.

Nos actions, qu'elles soient sous forme individuelles ou collectives, tentent d'être le plus accessibles possible pour les publics. Nous allons donc vers le public et travaillons en partenariat afin d'être présents dans différents lieux et territoires.

Nous sommes présents dans les établissements scolaires, dans les missions locales, de façon régulière. Nous essayons aussi de couvrir plusieurs territoires du Tarn (Albi, Carmaux, Graulhet, Castres, Mazamet, Gaillac, Lavaur...). Soit, sous forme de permanences régulières, notamment dans les lieux MDA, soit, sous forme d'actions ponctuelles à la demande d'établissements ou de personnes, au sein de structures partenaires, à domicile, ou encore en ville (café...).

Selon les lieux et les contextes, nous adaptons notre proposition d'accueil.

AUTRES PERMANENCES

PERMANENCE À GAILLAC (SECTEUR NORD)

Depuis mars 2022 une permanence se tient un jour par semaine à Gaillac. Un bureau est mis à disposition chaque jeudi par la MJC situé idéalement en centre-ville, entre le collège et le lycée.

Cette permanence est très bien repérée par les partenaires (MDD, CMP, Éducation Nationale, PJJ, Mission Jeunes...)

Les demandes d'entretiens sur le territoire de Gaillac, à la MJC et dans les établissements scolaires notamment celui de Bel Aspect qui est éloigné du centre-ville, sont très nombreuses.

PERMANENCE DE CARMAUX (SECTEUR NORD)

En partenariat avec la MDA (Maison des Adolescents), un professionnel du PAEJ est mis à disposition chaque mardi pour proposer une permanence conjointement aux deux professionnels de la MDA.

Nous sommes accueillis dans les locaux de la Communauté de Commune du Carmausin Ségala.

Les partenaires locaux (Collèges, Lycées, Mission Locale, PRE...) orientent les jeunes et / ou leurs entourages. Il y a peu d'accueils spontanés.

Notre rencontre avec l'équipe du CMPEA de Carmaux a par ailleurs permis de faciliter les orientations vers nos services respectifs.

PERMANENCE DE GRAULHET (SECTEUR OUEST)

En partenariat avec la MDA, une éducatrice spécialisée de Tarn Espoir et une infirmière du Centre Hospitalier de Lavaur sont mises à disposition chaque jeudi pour une permanence sur Graulhet. Idéalement placé en centre-ville, nous nous situons dans un local de France Service.

Malgré notre présence depuis plusieurs années à Graulhet, nous constatons que l'accès à nos permanences reste difficile pour les habitants du territoire. Des besoins sont identifiés mais le public est peu en demande d'accompagnement.

Nous constatons par ailleurs, que le travail en partenariat reste difficile sur ce secteur géographique et ce, malgré de nombreuses rencontres ou propositions de rencontres, avec les acteurs du territoire (établissements scolaires, associations, élus, Mission Locale...). Nos missions restent mal comprises et il y a peu d'orientations sur la permanence.

PERMANENCE DE MAZAMET (SECTEUR SUD)

Une permanence est mise en place chaque mardi à la Maison des associations de Mazamet. Le local est idéalement placé car il est non loin de la gare, du centre-ville ainsi que du lycée Riess Soult.

Le public rencontré nous est souvent orienté par les différents partenaires locaux comme les lycées et collèges, la Mission Locale, le SPIP. Il y a peu d'accueils spontanés.

Il est important de noter qu'il n'y a pas ou peu de liens fait avec le soin du fait de l'absence de services tels que le CMP adolescents et de psychiatres en libéral. Il nous est alors difficile de proposer des orientations pertinentes.

UNE NOUVELLE PERMANENCE À LAVAU (SECTEUR OUEST)

En partenariat avec la MDA, une permanence a été mise en place chaque mercredi à Lavaur à compter de mars 2024 afin de répondre à un besoin repéré sur le territoire qui ne disposait pas de dispositif dédié à l'écoute des jeunes. Deux bureaux sont mis à disposition dans les locaux d'Addictions France qui sont également partagés avec le service de Médiation Familiale, facilitant ainsi certaines orientations. La permanence est assurée par l'infirmière de la MDA et une éducatrice spécialisée du PAEJ.

En février 2024, une présentation de cette nouvelle permanence a été proposée dans les locaux de France Service à Lavaur, réunissant un grand nombre de partenaires dont la CAF, la MJC, le CMP ados, la Mission Locale ainsi que des personnels des différents établissements scolaires. Cette rencontre a permis d'exposer nos missions et de faciliter par la suite les orientations des jeunes vers la permanence.

Un lien fort existe avec le CMP Ados puisque l'infirmière détachée de l'hôpital de Lavaur est régulièrement présente lors de leur réunion d'équipe. Le collège Les Clauzades, qui accueille plus de 900 élèves, est également un partenaire important pour cette permanence. En effet, ils nous ont sollicités sur différents projets : présentation de la MDA et de ses missions auprès des élèves, interventions collectives sur le harcèlement scolaire auprès des élèves ambassadeurs

(théâtre forum). Par ailleurs, nous avons participé à une journée de sensibilisation sur les addictions en partenariat avec le service jeunesse de la mairie de Lavaur auprès d'environ 800 jeunes.

Après un an d'existence, ce nouveau lieu d'accueil semble avoir rencontré la demande du public. Les créneaux du mercredi après-midi à Lavaur sont quasi systématiquement remplis pour des entretiens individuels tandis que les matinées sont souvent consacrées aux interventions collectives ou aux rencontres partenariales.

LES PROMENEURS DU NET

Le dispositif permet au PAEJ d'avoir une présence sur les réseaux sociaux afin de faciliter le lien avec des jeunes isolés géographiquement ou socialement. L'objectif des permanences est de faciliter la rencontre, expliquer nos missions, répondre à des questionnements / préoccupations et / ou le cas échéant, orienter.

La médiatrice sanitaire et sociale propose 4 heures hebdomadaires de présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

Ces permanences ont lieu les lundis et mercredis de 16h à 18h.

Le début de la permanence est signalé aux jeunes par un « post » dans le fil d'actualité et dans la « story ». Lors du premier contact, le professionnel se présente ainsi que ses missions. Les échanges suivants sont majoritairement initiés par les jeunes, pour répondre à une demande ponctuelle ou pour avoir une écoute de leur mal-être ou de leur problématique.

Les sujets abordés peuvent être : la scolarité, la vie affective et sexuelle, la gestion des conflits, le mal être...

La Médiatrice sanitaire et sociale est sur le dispositif depuis deux ans. Elle a constaté qu'il est difficile de rencontrer des jeunes via les réseaux sociaux sans les avoir rencontrés et accompagnés auparavant en présentiel. Les rencontres lors de temps collectifs (ateliers de création de courts-métrages avec l'habitat Jeune en Albigeois, les permanences jeunes en précarité ...) ont largement favorisé des contacts et des échanges sur les réseaux par la suite.

Afin de maintenir un lien constant entre les Promeneurs du Net dans le Tarn, des réunions en distanciel sont organisées mensuellement, ainsi qu'une réunion annuelle en présentiel, afin d'échanger sur l'activité des structures et sur les missions de Promeneurs du Net.

LES PERMANENCES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Sous forme de permanences régulières ou ponctuellement.

AU LYCÉE DE LA BORDE BASSE À CASTRES

Le lycée de La Borde Basse est un établissement polyvalent relativement excentré et unique lycée public de Castres. Il offre une diversité de formations incluant une filière professionnelle ainsi qu'un enseignement supérieur (BTS, licence professionnelle...). Au regard de sa situation géographique et du type de public que le lycée accueille (jeunes habitants dans des régions disparates), le PAEJ y voit la pertinence d'y offrir une permanence d'écoute.

Les permanences ont lieu les 1ers et 3èmes mardis du mois (à l'exception des vacances scolaires) de 9H30 à 12H30. La fréquence des permanences est régulière mais du fait des vacances scolaires un peu disparate.

Au total, il y a eu onze permanences d'accueil individuel durant l'année 2024, nous avons donc reçu au total treize jeunes (dont dix filles, deux garçons et une personne non genrée) pour un ou plusieurs entretiens.

* Les thématiques des premiers entretiens révèlent des problématiques correspondant à des questionnements autour de la famille (séparation parentale) mais aussi en rapport avec la sexualité et le rapport aux autres (harcèlement par exemple ou questionnement sur l'amitié, l'amour). Quelques thématiques en lien avec la santé psychique ont également été évoquées (tentative de suicide, angoisse, deuil...).

* Comme pour les années précédentes, les jeunes ont demandé si leurs parents sont mis au courant de leur présence en entretien PAEJ. Nous avons dû donc nous assurer, par le biais de l'infirmière qu'ils ne soient pas notés « absent » sur la plateforme Pronote car cela ne semble pas être systématique.

* Deux jeunes ont bénéficié d'un accompagnement régulier et resserré sur la permanence du lycée dont une qui a poursuivi les entretiens sur le site de Tarn Espoir.

Une rencontre a eu lieu le mardi 5 Novembre afin de réaliser un point sur les permanences. Cette rencontre a permis de réajuster les créneaux de permanences mais également de questionner la discrétion concernant la venue des jeunes à la permanence vis à vis des parents. En effet, la demande récurrente des jeunes que leurs parents ne soient pas prévenus de leur venue à la permanence nous alerte sur la nécessaire précaution à tenir.

A LA MAISON FAMILIALE ET RURALE DE PEYREGOUX (ENTRE CASTRES ET ALBI)

7 permanences d'écoute ont été réalisées en 2024 entre janvier et fin mai. Elles se tiennent le mercredi matin de 8H30 à 12H30.

A la rentrée, une présentation de l'éducateur du PAEJ est proposée à toutes les classes et les dates des « Points Écoute » sont communiquées aux élèves. L'équipe pédagogique a très bien repéré le partenariat, s'en saisit et informe les nouveaux professionnels de l'établissement.

Les jeunes peuvent être orientés par un adulte : on essaye alors d'obtenir l'accord du jeune pour transmettre certains éléments au professeur. Mais ils peuvent aussi s'inscrire directement : le professeur n'est alors qu'informé de l'absence de l'élève. Ces demandes spontanées représentent la majorité des entretiens, cela s'explique par le fait que le Point Écoute existe depuis 5 ans : les anciens élèves l'ont très bien repéré et en parlent aux « nouveaux ».

Une réorganisation au sein de l'équipe a eu lieu avec un nouveau recrutement à l'automne 2024. Une éducatrice spécialisée intervient désormais au sein de la MFR un lundi après-midi sur deux en moyenne. En lien avec l'équipe pédagogique, elle a pu se présenter à l'ensemble des élèves et s'inscrire dans la continuité de ce partenariat bien installé et repéré par chacun.

AU LYCÉE RASCOL D'ALBI

Un partenariat a été travaillé à la demande de cet établissement en juin 2022.

Un « Point Écoute » est proposé chaque mardi de 9h à 11h aux élèves de 2nde du lycée professionnel pour lesquels les professeurs principaux ont repéré des difficultés. Depuis 2023, les CPE des autres niveaux et également du lycée général peuvent orienter des élèves intéressés par l'idée de parler avec un adulte extérieur à l'établissement. Les adultes contactent la secrétaire de direction qui inscrit le rdv de l'élève sur le logiciel Pronote. Les parents de tous les élèves mineurs sont donc informés de l'entretien ce qui est problématique. De plus, ce mode d'inscription permet à l'élève de justifier une absence pour l'ensemble du cours de 2 à 4 heures ce qui peut favoriser les absences.

Au total, 20 permanences ont eu lieu en 2024 et 43 entretiens ont été programmés, 32 réalisés.

Tous les élèves reçus sont orientés par des adultes, des solutions sont à chercher pour permettre l'accès des jeunes de manière autonome et confidentielle au Point Écoute.

Depuis la rentrée scolaire, le temps d'accueil a été étendu à la pause méridienne un mardi sur 2. Les élèves peuvent accéder au Point Écoute sans en informer les adultes.

Pour les rendez-vous sur le temps scolaire, la seule solution trouvée est d'envoyer un surveillant remettre une convocation à l'élève ce qui est contraignant pour la vie scolaire et stigmatisant pour le jeune.

Une réflexion globale semble nécessaire pour trouver des solutions qui correspondent à nos missions.

A LA MAISON FAMILIALE ET RURALE BEL ASPECT À GAILLAC

Un projet sur l'ensemble de l'établissement d'actions de prévention et d'entretiens individuels au sein de la MFR est organisé chaque année.

Dans un premier temps (septembre-octobre), des actions de prévention du harcèlement et une information du PAEJ, de la permanence de Gaillac et de la possibilité d'entretiens à la MFR ont été données à l'ensemble des élèves.

La semaine précédant le Point Écoute, un temps d'une ou deux heures est déterminé en matinée ou en début d'après-midi selon les besoins exprimés et les disponibilités de la permanence de Gaillac. On adapte ainsi efficacement les besoins de la MFR à l'offre du PAEJ.

Dans un deuxième temps, les permanences du point écoute sont mises en place. La durée est d'environ 2h en s'adaptant aux disponibilités. Un cahier de rdv est tenu par la secrétaire de la MFR : les jeunes qui le souhaitent s'y inscrivent, les adultes repérant un besoin le proposent à l'élève. L'absence est justifiée à l'enseignant mais pas communiquée aux élèves mineurs.

Depuis la rentrée 2024, la durée de ces permanences a augmenté suite à de nombreuses sollicitations des élèves. Elle est maintenant de 2h30 à 4h selon les semaines.

AU LYCÉE RIESS SOULT D'ALBI

Suite à une sollicitation de la part des CPE du lycée il a été décidé de mettre en place une permanence trimestrielle pour favoriser l'accès des jeunes à notre service. En effet, il est proposé une première rencontre par les CPE aux élèves du Lycée avec l'éducateur spécialisé pour pouvoir présenter le dispositif, cerner une problématique et créer du lien. Un bureau nous a été mis à disposition pour pouvoir garantir la confidentialité.

Une action de présentation a été faite auprès de 87 jeunes du Lycée Riess Soult et l'éducateur a rencontré 5 jeunes sur site. Certains de ces jeunes ont souhaité le revoir de nouveau sur Mazamet à la Maison des Associations.

LE PARTENARIAT AVEC LES MISSIONS LOCALES JEUNES TARN SUD ET NORD

Le rôle des Missions Locales est défini par le Code du travail aux articles L5314-1 et suivant qui leur confèrent une mission de service public. Présentes sur l'ensemble du territoire, les Missions Locales exercent une mission de proximité, avec un rôle essentiel : accompagner tous les jeunes sortis du système de formation initiale, âgés de 16 à 25 ans, qui le souhaitent ou qui en expriment le besoin, dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc...).

Elles contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans leur zone de compétences, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés.

AVEC LA MISSION LOCALE TARN NORD

Depuis 2021, le partenariat a été renforcé entre la Mission Locale du Tarn nord et le PAEJ :

Une permanence avec l'éducateur du PAEJ à la Mission Locale d'Albi a lieu une fois par mois le mardi après-midi : les jeunes sont positionnés par leurs conseillers lorsqu'ils repèrent des difficultés. L'objectif est de provoquer une rencontre entre le jeune et le PAEJ et si besoin, orienter ou continuer l'accompagnement sur place ou dans nos locaux. On constate parfois une différence de temporalité entre le repérage des difficultés par les professionnels de la Mission Locale et la volonté du jeune de travailler sur celles-ci.

Ces permanences permettent de favoriser l'accès au PAEJ à des jeunes qui présentent de grandes vulnérabilités. En effet, près de la moitié des personnes rencontrées sont confrontées à des situations à risques. Il s'agit de personnes isolées ou dont l'environnement est peu sécurisant. Elles sont en difficulté pour adopter des comportements favorables à leur santé et / ou pour résoudre des situations de conflits ou de maltraitance. Les jeunes rencontrés à la Mission Locale sont souvent fragilisés par leur parcours de vie et / ou leur environnement social / familial renforçant des situations de décrochage, de mal être scolaire ou social, de confiance en soi et en l'avenir.

En 2024, il y a eu à la Mission Locale d'Albi :

9 permanences, 22 jeunes ont pu être reçus pour un premier entretien avant qu'il leur soit proposé une orientation vers le PAEJ ou la MDA d'Albi.

36 jeunes ont été rencontrés en individuel dans nos locaux suite à l'atelier – café débat – réalisé à la Mission Locale.

De ces premières rencontres, **22 jeunes ont accédé au site d'Albi pour 50 entretiens.**

AVEC LA MISSION LOCALE DU TARN SUD

Le PAEJ intervient au sein de la Mission Locale de Mazamet. C'est une structure relativement excentrée du département du Tarn. Elle offre une richesse et une grande diversité d'accompagnement afin d'adapter à chaque jeune les modalités de construction de son projet professionnel. Les jeunes accueillis à la Mission Locale de Mazamet résident dans des lieux isolés, et ont un accès difficile aux soins médicaux et psychiques mais également à l'accompagnement social. Le parcours scolaire pour certains jeunes accueillis est marqué par des difficultés et des ruptures. Ainsi, nous percevons la pertinence de proposer des entretiens individuels auprès des jeunes de la Mission Locale où ils peuvent renouer une confiance avec l'autre.

Les permanences ont lieu les 2èmes et 4èmes mardis du mois et leurs créneaux horaires se sont modifiés en raison d'une diminution de rendez-vous demandés. Les permanences sont donc revenues à ce qui était prévu initialement, à savoir : de 9H30 à 12H30. Un temps de repas du midi est partagé avec une partie de l'équipe des conseillers.

Deux rencontres ont eu lieu pour notamment repositionner l'objectif de l'intervention de la psychologue du PAEJ. Effectivement, malgré les besoins identifiés, elle ne peut se substituer à une mission de psychologue en interne. Conformément aux missions des PAEJ, elle ne propose pas de suivi psychologique ni de thérapie, peut accompagner certains jeunes sur plusieurs entretiens mais elle oriente les jeunes vers des structures de soin lorsque cela s'avère nécessaire ou que le jeune en fait la demande.

Il a également été évoqué qu'il était possible d'orienter des jeunes de la Mission Locale de Mazamet à l'intervenant du PAEJ réalisant des permanences au sein de la Maison des associations de Mazamet le mardi et ce, de façon hebdomadaire.

Également, afin de répondre instantanément aux demandes de rendez-vous des jeunes, les conseillers ont demandé à ce qu'un créneau de premier accueil puisse être établi sans en passer par l'intervenante PAEJ ce qui a été mis en place. Cette rencontre a donc permis de clarifier les missions de chacun et de redéfinir dans quel cadre le PAEJ intervient.

Par ailleurs, il a été établi que les conseillers de la Mission Locale ne peuvent respecter l'anonymat des jeunes et la secrétaire d'accueil enregistre non pas le pseudonyme donné au jeune à l'intervenante du PAEJ mais bien ses noms et prénoms. Il est de rigueur que les jeunes qui se rendent à la permanence apposent leur signature afin de signaler leur présence. Pour préserver la confidentialité des jeunes qui se rendent à la permanence, nous avons décidé de faire signer nous même les jeunes sur la feuille d'émargement.

Au total, il y a eu 17 permanences d'accueil en 2024. Nous avons rencontré neuf filles et trois garçons. Il y a eu sept premiers entretiens et neuf entretiens d'accompagnement. Les problématiques abordées par les jeunes lors du premier entretien d'accueil en 2024 concernent la famille, la symptomatologie psychiatrique (tentatives de suicide, bou-

limie, angoisse...) et le harcèlement.

Nous sommes soucieux des difficultés qui émanent des jeunes de la Mission Locale et de l'absence ou du manque d'accompagnement psychologique. Nous constatons des problématiques enkystées chez les jeunes depuis un certain nombre d'années avec une multiplicité de symptômes voire de traumatismes non traités. A cela s'ajoute une difficulté à rencontrer les professionnels de la psychiatrie (cf page 30-31) voire une absence de service de soin (absence de CMP adolescents). Pour autant, nous observons que certains jeunes nécessitent un étayage avec une équipe pluridisciplinaire de soin ; et l'équipe de conseillers de la Mission Locale de Mazamet et la permanence PAEJ y trouvent là leurs limites. Nous déplorons donc le manque de moyens psychiatriques alloués à cette structure ainsi qu'à ce territoire.

L'ACTIVITÉ GLOBALE DU PAEJ

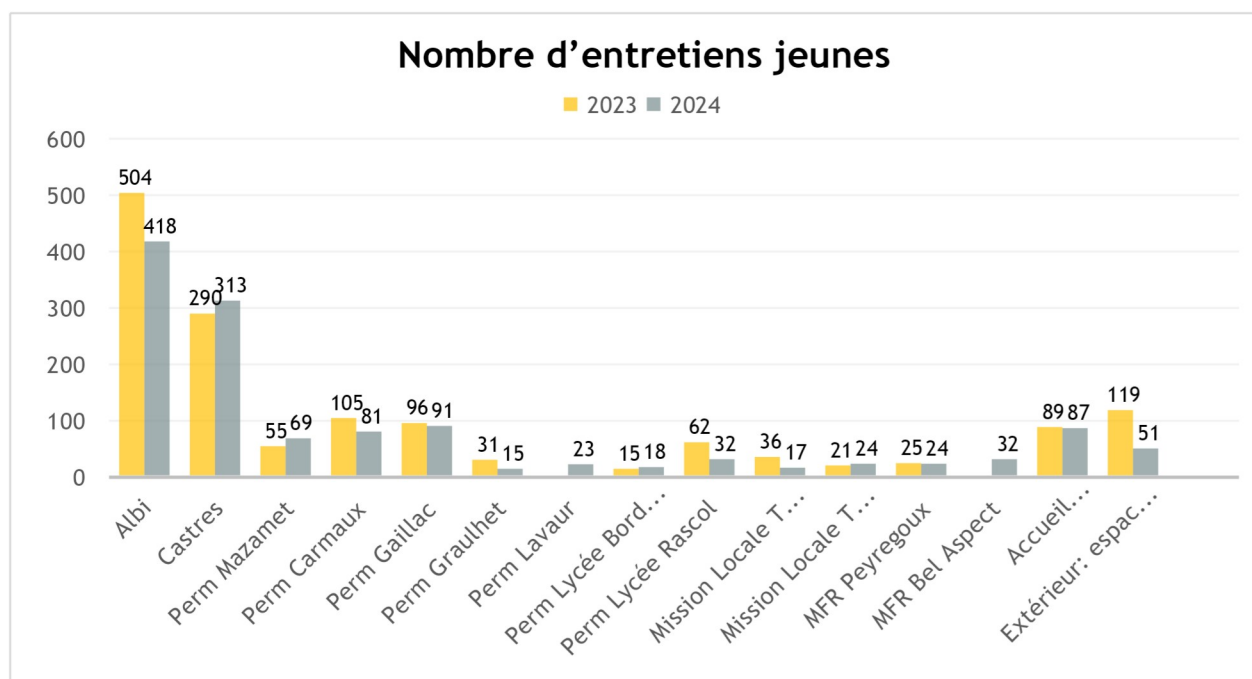
En 2024, le PAEJ a suivi **532 jeunes et 91 parents**.

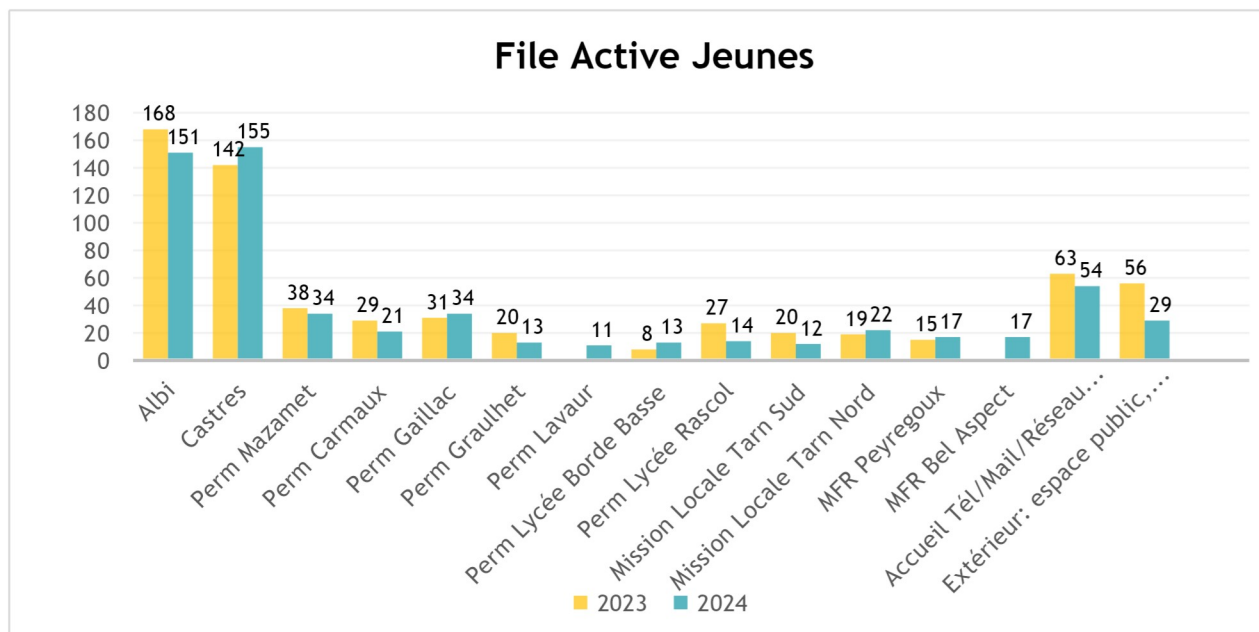
Toutes permanences confondues, les professionnels ont réalisé **1 433 entretiens**.

LES JEUNES REÇUS EN 2024

ENTRETIENS ET FILE ACTIVE DES JEUNES

1 295 entretiens pour 532 bénéficiaires.





Pour cette année 2024, nous avons choisi de faire état du nombre d'absences des jeunes ayant pris rendez-vous afin de mettre en avant la problématique adolescente en lien avec leur temporalité.

En effet, nous avons relevé à Castres 30% de jeunes absents aux rendez-vous.

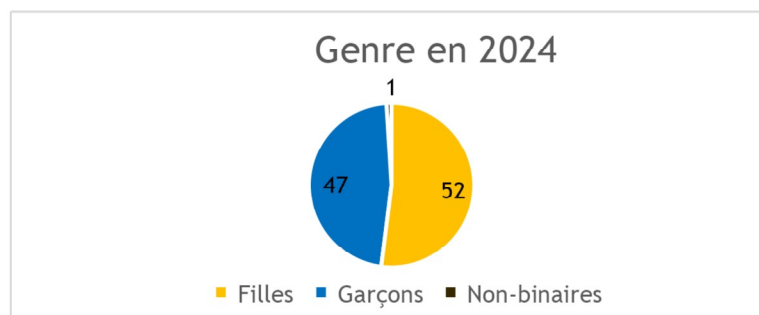
Nous manquons d'éléments pour comparer ces données à celles des années précédentes.

Nous pouvons avancer que cette donnée confirme toute la pertinence de notre dispositif ; à savoir que l'adolescence est une période au sein de laquelle les jeunes viennent interroger et tester la fiabilité du cadre (par exemple, si je « pose un lapin », est-ce que je peux reprendre rendez-vous ?). Par ailleurs, c'est également un temps d'exploration des limites et du lien avec les professionnels de notre dispositif. Ainsi, les jeunes expérimentent la libre adhésion avec nous.

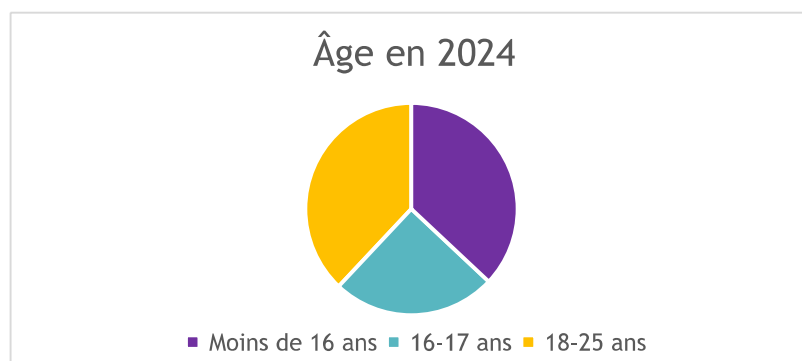
Néanmoins, cette année 2024 a été marquée par une saturation de certaines structures à Castres (CMP adolescents et Addictions France par exemple) entraînant des orientations vers le PAEJ. Nous avons donc des emplois du temps avec de plus en plus de délai ce qui nous amène à considérer que certains jeunes peuvent oublier et / ou ne pas honorer le rendez-vous parce qu'ils sont dans une certaine immédiateté.

Cela nous amène à évoquer également des orientations par des partenaires qui semblent mal avoir cerné le cadre de notre dispositif, forçant parfois l'adhésion du jeune à venir (par exemple un professionnel d'une MECS qui prend rendez-vous pour un jeune afin qu'il fasse un travail par rapport à ses consommations sans réel désir).

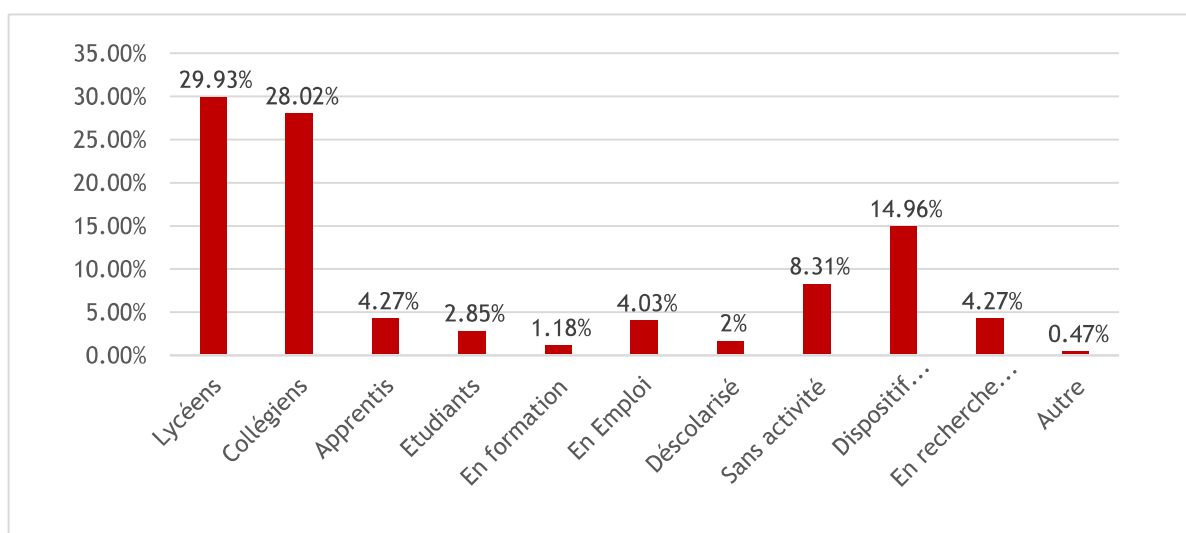
REPRÉSENTATION DE GENRE DES JEUNES ACCUEILLIS



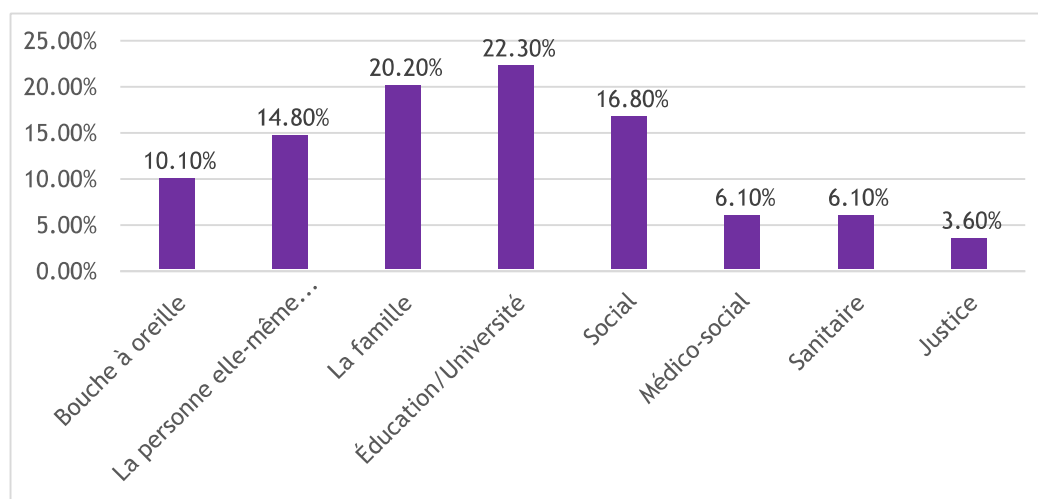
LES JEUNES ACCUEILLIS PAR TRANCHE D'ÂGES



SITUATION DES JEUNES ACCUEILLIS EN 2024



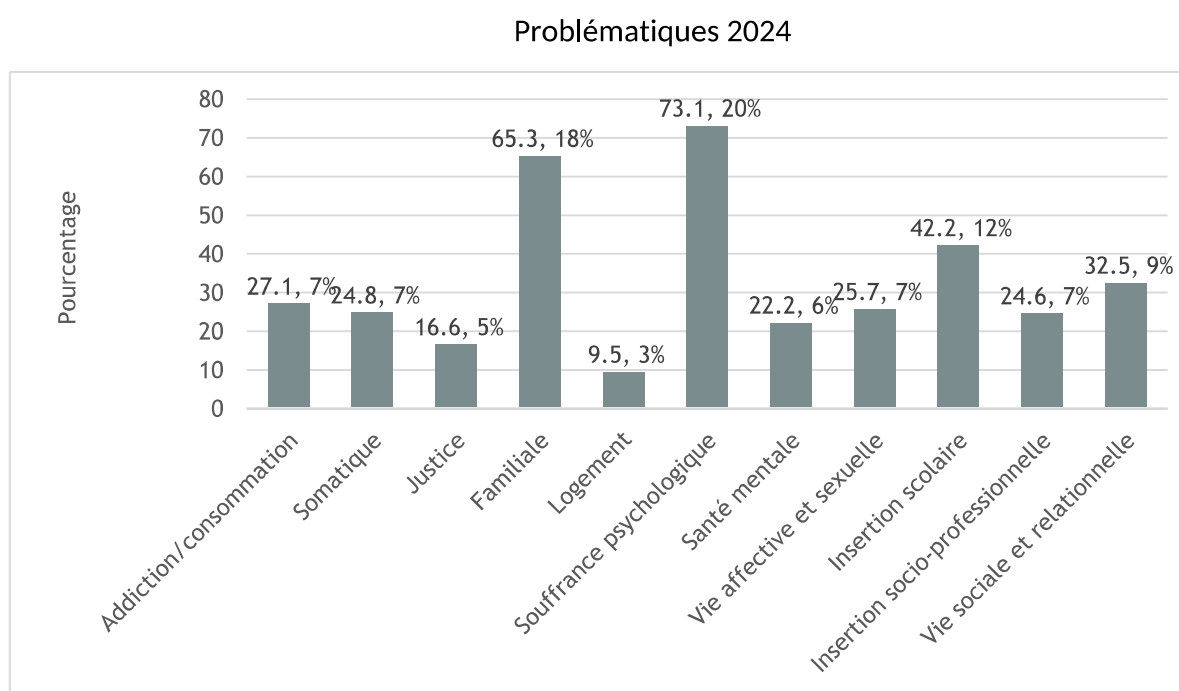
PAR QUI LES JEUNES SONT ORIENTÉS VES LE PAEJ



La majorité des jeunes se présentent avec une ou plusieurs problématiques qu'ils ont peu ou mal identifiées. Notre premier travail se situe dans une évaluation d'ensemble de leur situation.

Il est très fréquent de trouver chez ces jeunes, différentes problématiques qui s'entremêlent, se complètent. De plus, ces thématiques génériques peuvent recouvrir différentes définitions car différents degrés.

Nous continuons à accompagner les jeunes et leurs proches sur des problématiques adolescentes sans gravité, d'ordre général : de mal être, de prévention ou lors de situations de conflits.



Les problématiques liées à l'**insertion scolaire** sont très souvent évoquées. Il peut s'agir d'orientation, de harcèlement scolaire (7%), de décrochage (15%) ou encore pour 6% des jeunes, une déscolarisation.

Par ailleurs, nous constatons une aggravation de certaines situations familiales ou individuelles dont plusieurs ont nécessité des démarches de signalement ou d'orientation en psychiatrie.

32% des jeunes rencontrés se sentent dans une situation conflictuelle avec au moins un parent. 23% des jeunes ressentent un mal être lié aux conflits entre leurs parents. 19% vivent ou ont vécu des violences intrafamiliales. 21% des jeunes font part d'une situation de rupture avec au moins l'un des parents.

Nous sommes également confrontés régulièrement à accueillir des personnes ayant des problématiques de violences et notamment sexuelles (26% des personnes reçues expriment vivre ou avoir vécu des violences, 7% sont ou ont été victimes de violences sexuelles). Certaines personnes peuvent être concernées par un cumul des violences dans les différentes sphères de leur vie.

Nous accueillons de nombreux jeunes et leurs familles sur le PAEJ qui se présentent à nous suite à une difficulté voire une impossibilité de prise en charge par les services de psychiatrie ou un délai d'attente trop long au regard de la problématique du jeune. Nous constatons donc dans le public reçu au PAEJ une augmentation de jeunes ayant besoin d'un accompagnement qui relève du secteur sanitaire. Les angoisses qu'ils expriment et la situation de détresse psychique

dans laquelle ils se présentent signent la nécessité pour ces jeunes d'un étayage par une équipe pluridisciplinaire comprenant la dimension médicale.

Les jeunes peuvent se présenter parfois dans un état psychique nécessitant le recours à une orientation de manière rapide avec par moment, un pronostic vital engagé.

Si nous travaillons à tisser et renforcer le lien de partenariat avec le secteur psychiatrique, nous faisons le constat qu'il est très difficile de trouver des lieux d'orientation lorsque la situation le nécessite. Nos accompagnements en sont plus complexes, longs et difficiles.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES

90 jeunes venus au PAEJ vivent dans un quartier politique de la ville (QPV).

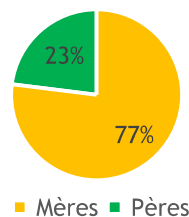
Il est à noter que les chiffres énoncés sont obligatoirement minorés. Effectivement, les jeunes reçus au PAEJ sont reçus anonymement, les professionnels ne peuvent donc leur demander systématiquement leur quartier d'habitation. Nous estimons à 25% de plus, les jeunes reçus issus de quartiers prioritaires. Malgré cela, nous observons une surreprésentation des jeunes issus des QPV dans nos files actives. Par exemple sur le secteur de Castres plus de 30% des entretiens ont eu lieu avec des jeunes issus des QPV.

	Nombre de jeunes	Nombre d'entretiens
Castres		
Aillot-Bisséous-Lardailles	14	23
Centre Ville	20	40
Laden- Petit Train	4	13
Lameilhé	14	23
Albi		
Veyrière-Rayssac	9	16
Lapanouse	6	11
Cantepau	7	14
Aussillon		
La Falgalarié	5	11
Gaillac		
Lentajou-Catalanis	6	4
Crins-En gach	2	3
Carmaux		
Rajol-Cérou-Gour-gatieux	2	7
Autre département		
Toulouse	1	3
TOTAL	90	168

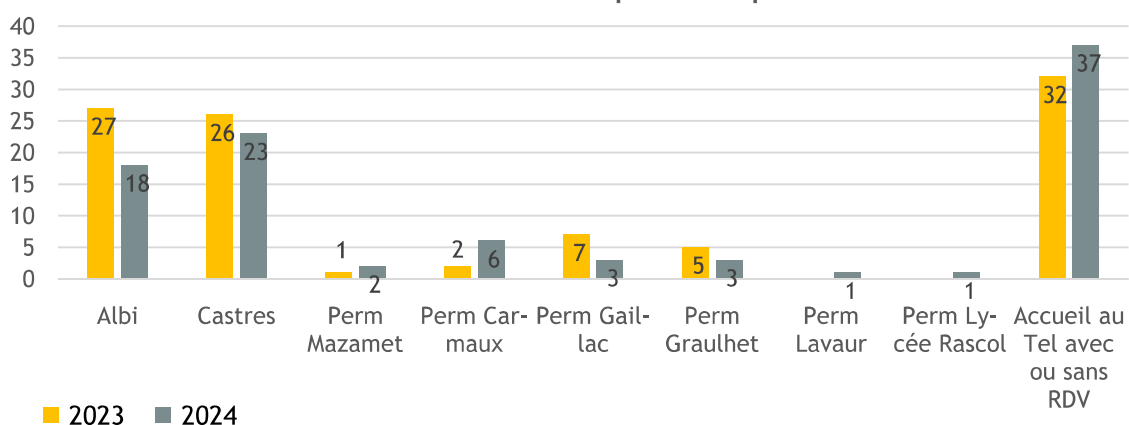
LES PARENTS REÇUS EN 2024

91 parents pour 138 entretiens en 2024

Parents reçus en 2024

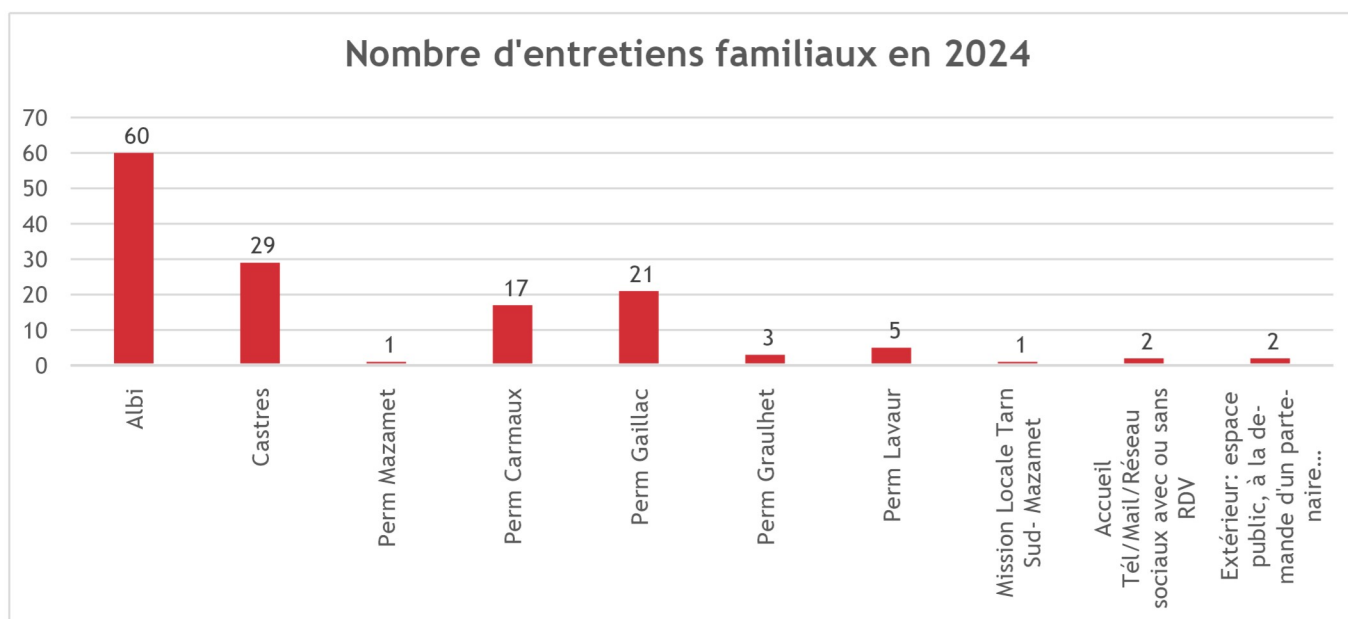


Nombre d'accueils de parents par site en 2024

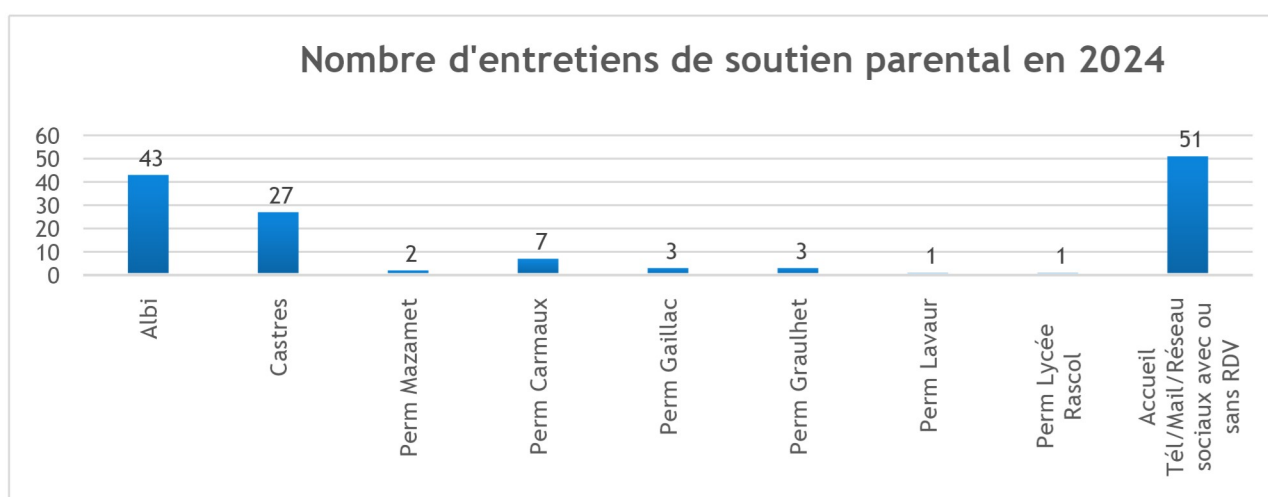


LES ENTRETIENS FAMILLES

Les parents (ou l'entourage proche du jeune) peuvent participer à des entretiens famille en présence de leur enfant afin de pouvoir exprimer leurs difficultés ou leurs incompréhensions en lien avec la situation du jeune. Cet espace de parole permet au jeune d'avoir accès aux points de vue, aux craintes et aux doutes de ses parents afin de pouvoir mieux communiquer ensemble.



Nous parlons d'entretien de soutien parental lorsque des parents souhaitent bénéficier d'un accompagnement en l'absence du jeune soit directement soit à l'issue d'un entretien familial. Dans ce cas, le jeune et son / ses parent(s) seront reçus par 2 professionnels différents.



L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PARENTS

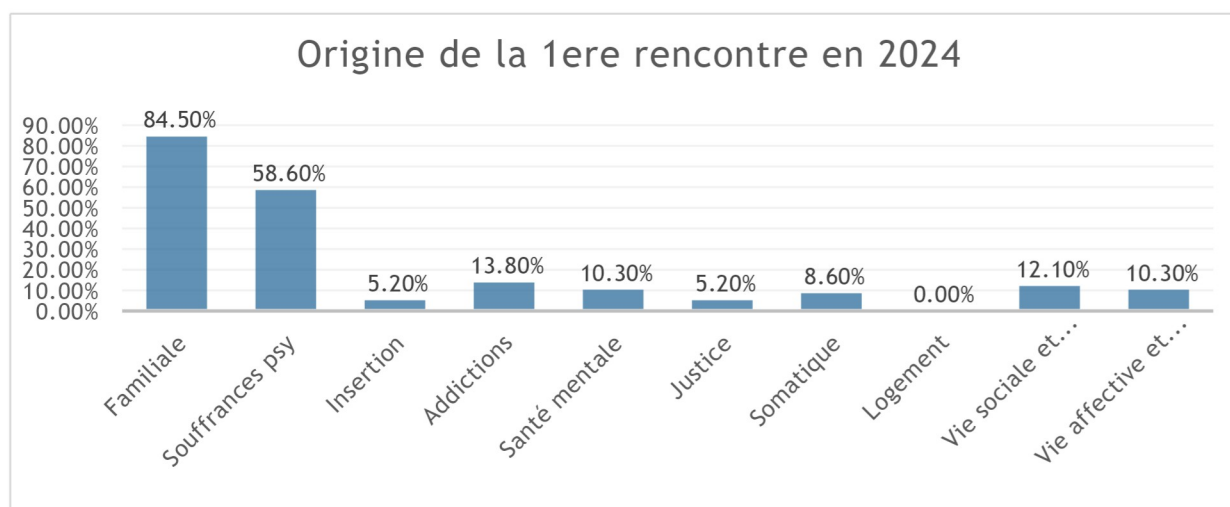
15 parents venus au PAEJ vivent dans un quartier politique de la ville.

Il est à noter que les chiffres énoncés sont obligatoirement minorés. Effectivement, la plupart des personnes venant au PAEJ étant reçues de façon anonyme, les professionnels ne leur demandent pas leur quartier d'habitation. Nous estimons donc à 25% de plus, les parents reçus issus de quartiers prioritaires.

	Nombre de parents	Nombre d'entretiens
Castres		
Aillot-Bisséous-Lardaillés	2	2
Centre Ville	4	5
Laden- Petit Train	1	1
Lameilhé	4	5
Albi		
Veyrière-Rayssac	2	2
Lapanouse	1	2
Cantepau	1	9
TOTAL	15	26

PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FAMILLES

Les problématiques identifiées par les familles peuvent parfois être assez éloignées de la réalité du jeune. Toutefois cela peut permettre un espace de dialogue et de réflexion sur les représentations de chacun. L'accompagnement des parents nous permet de travailler sur la culpabilité, de les rendre parfois à nouveau acteur dans leur système familial et surtout de les aider à travailler sur leurs compétences au lieu de stigmatiser leur fragilité.



SUR LE SITE D'ALBI

Permanence collective en direction des jeunes en situation de précarité :

Cette permanence a été mise en place suite au constat que de plus en plus de jeunes vivent en situation de précarité financière, médicale et / ou sociale et qu'ils ne se reconnaissent pas toujours dans les espaces d'accueil et d'accompagnement destinés aux adultes.

Elle a été financée par la CPAM pour l'année 2024, afin d'évaluer la pertinence de ce projet et d'envisager sa pérennité.

Deux réunions d'information ont été organisées : l'une en interne, auprès des professionnels de Tarn Espoir et l'autre, initiée par le SIAO, le 30 janvier 2024, auprès de nos partenaires (25 professionnels) afin de leur présenter ce nouveau projet.

4 maraudes ont été organisées sur des après-midis ou en soirées, dont 2 avec le Samu Social et la Croix Rouge afin d'aller à la rencontre d'un public souvent invisibilisé.

Deux professionnels du PAEJ animent cette permanence chaque mercredi matin à Albi de 8h30 à 12h :

Il y est proposé un petit-déjeuner (boissons chaudes, viennoiseries, gâteaux, jus de fruits...), un accès à un ordinateur avec connexion internet, un lave-linge, un sèche-linge, ainsi qu'un accès à une douche et des produits d'hygiène.

Les professionnels accompagnent les jeunes qui le souhaitent dans des démarches sociales (CAF, logement...), professionnelles (CV, inscription France Travail, Mission Locale...), et de soins (accès aux soins, CPAM...). L'accueil collectif permet parfois de favoriser l'accès à un accompagnement individuel en parallèle (3 personnes bénéficient de cet accompagnement).

L'année 2024 décompte 39 permanences. Il y a eu 96 passages avec une file active de 11 jeunes.

Cet espace d'accueil et de convivialité est un repère qui ponctue la semaine de certains qui sont présents sur chaque permanence. C'est un moment de partage et d'écoute avec les professionnels, mais surtout entre pairs.

LE DISPOSITIF « ALLER VERS »

Tel qu'écrit dans le cahier des charges du PAEJ de 2017 « *les actions collectives favorisent le contact et l'expression, l'identification de certaines difficultés. Elles permettent de renforcer l'estime de soi, d'établir des relations de confiance. Ces actions peuvent être réalisées en interne ou hors les murs* ¹ ».

Les interventions collectives permettent également de faire de la prévention, d'informer sans tenir un discours moralisateur.

Elles sont coconstruites avec le demandeur, les élèves et professionnels.

Elles facilitent le lien avec les jeunes et favorisent la prise de rendez-vous pour des entretiens individuels.

¹ Cahier des charges Point Accueil Écoute Jeunes, Avril 2017, page 10.

Les professionnels du PAEJ ont mené **142 actions collectives** pour **3 130 bénéficiaires**.

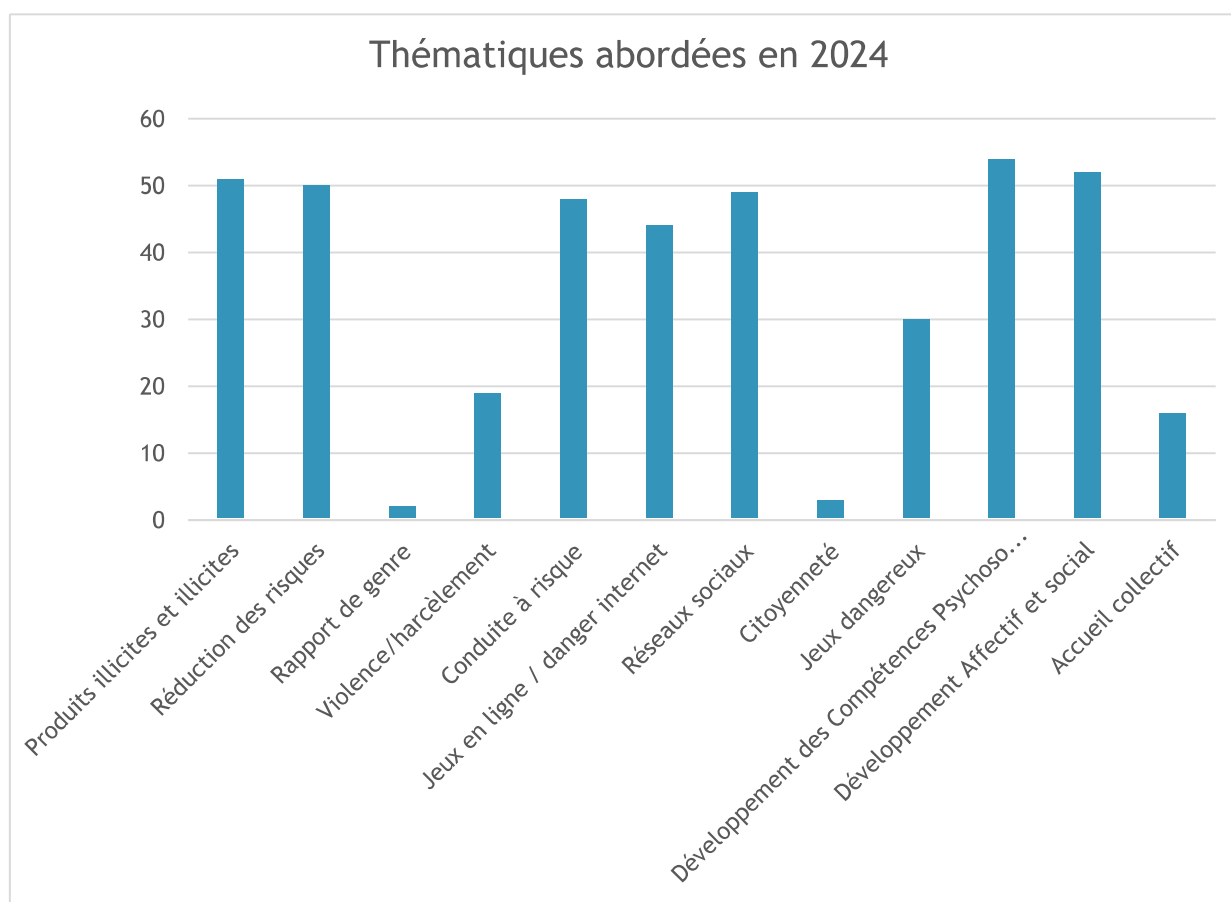
3 005 jeunes – **36** parents – **89** professionnels- **395 heures** d'intervention

Nom de l'Etablissement / du partenaire	Commune	Nombre d'interventions	Nombre de bénéficiaires		
			Jeunes	Parents	Professionnels
TOTAL			2784	36	89
AFPA	Albi	2	18		
Communauté de Commune	Labastide Rouairoux	1		23	
MECS Labarthe	Graulhet	1			25
Lycée Agricole Fonlabour	Albi	7	76		
Collège René Cassin	Vielmur sur Agout	3	59		
Collège Jacques Durand	Puylaurens	2	58		
Collège des Clauzades	Lavaur	2	250		
Collège De La Salle	Castres	3	60		
CMP Enfant	Castres	2		3	6
HAJA - FJT	Albi	1	10		
INKIPIT	Albi	3	64		
Ecole de la Seconde Chance	Castres	1	10		
Forum Parentalité	Puylaurens	1		3	2
Forum Santé	Revel	1	400		
Forum Santé	Lavaur	4	890		
Lycée Anne Veaute	Castres	2	31		
Lycée du Sidobre	Castres	4	66		
Lycée Rascol	Albi	1	35		
Lycée Riess	Mazamet	1	87		
Lycée Saint Dominique	Albi	4	99		
Lycée Saint Joseph	Gaillac	4	100		
MFR Bel Aspect	Gaillac	10	178		
MFR Peyregoux	Peyregoux	7	121		
Mission Jeune Tarn Nord	Albi	8	36		30
Permanence « Jeunes en situation de précarité »	PAEJ Albi	39	96		
PJJ	Albi	4	8		
PJJ	Castres	8	48		
PJJ – EPM	Lavaur	12	76		
Quartier d'été	Gaillac	2	4	5	5
SESSAD Lostange	Navès	2		2	21

Une réunion est réalisée avec les nouveaux interlocuteurs. L'éducateur y présente l'association, ses différents services, et leurs missions respectives. Il explique ensuite les principes de la prévention qui sont d'informer pour permettre aux personnes de faire des choix et de se préserver de certains risques. Il adapte le contenu de l'intervention aux spécificités du public (âge, compétence, vécu...) mais aussi à leurs besoins ou leurs demandes (questionnaire anonyme). Il essaye enfin d'obtenir, dans la mesure du possible, les modalités les plus propices à une intervention de qualité :

- ✓ Anonymat : absence d'adulte représentant l'autorité.
- ✓ Groupe réduit : maximum 20 personnes.
- ✓ Cadre neutre permettant de sortir de son statut habituel : éviter les salles de cours.
- ✓ Durée permettant l'expression des participants : une à deux heures selon les thématiques.
- ✓ Travail en aval et en amont avec d'autres professionnels.
- ✓ Communication des principes de l'intervention aux enseignants, à l'équipe éducative et aux parents pour favoriser le dialogue avec les jeunes.
- ✓ Actions de préventions destinées à ces adultes pour bénéficier des mêmes informations que les jeunes.

LES THÉMATIQUES ABORDÉES AVEC LES JEUNES EN ACTIONS COLLECTIVES



PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES

Les conduites addictives et plus particulièrement les consommations de psychotropes font partie des prises de risques souvent observées chez les adolescents. Elles résultent d'un besoin de découvrir, de partager avec leurs pairs, de se différencier et parfois d'un besoin de mettre à distance une réalité vécue comme oppressante.

Ces conduites addictives représentent également les pratiques auxquelles on peut devenir dépendant : les écrans, les jeux d'argent, le sport, le sexe, la cleptomanie, les achats compulsifs...

L'ensemble des conduites constituent une préoccupation majeure pour les adultes qui encadrent les adolescents et une source de questionnements pour ces mêmes jeunes.

PREVENTION DE LA VIOLENCE ET DU HARCELEMENT / VIVRE ENSEMBLE

Il est proposé aux personnes de définir ensemble les différentes formes de violences, puis la notion de « harcèlement » qui est très souvent utilisée de manière inappropriée puisqu'elle définit des violences répétées infligées à une personne isolée et / ou plus vulnérable.

Nous proposons ensuite aux personnes de réfléchir aux conséquences pour les victimes mais aussi pour les témoins qui n'arrivent pas à dénoncer ces actes.

Nous parlons enfin des raisons qui amènent les auteurs à utiliser le harcèlement. Le but étant de prendre conscience que des auteurs ont eux aussi besoin d'être aidés.

Cette année a été expérimenté, dans certains établissements du Tarn SUD, l'outil du THEATRE FORUM

Le postulat de départ était que les élèves ont une connaissance accrue sur la question du harcèlement et que malgré cela rien ne change dans les comportements. En effet, malgré de nombreuses actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, peu d'améliorations sont notées concernant cette problématique qui impacte encore un grand nombre de jeunes, notamment collégiens.

Il était donc intéressant d'aborder cette question par le prisme du sensible et de l'émotionnel à travers une action de prévention du harcèlement avec des élèves ambassadeurs et en utilisant le théâtre forum.

Le théâtre forum, développé par Augusto Boal dans les années 1960, est une méthode participative qui permet de sensibiliser, de réfléchir et de trouver des solutions collectives à des problèmes sociaux, comme le harcèlement scolaire. Les élèves sont invités à partager leur ressenti, faire preuve d'empathie, à repérer des situations problématiques et à imaginer des réactions face au harcèlement (sortir de l'isolement, prévenir un adulte de confiance etc).

Ces initiatives visent à impliquer activement les élèves dans la prévention et la lutte contre le harcèlement, en les formant à l'outil théâtre forum et par extension à savoir repérer les situations de harcèlement, savoir se mettre à la place de, à soutenir les jeunes en difficultés et à alerter les adultes de confiance.

Les élèves ambassadeurs sont volontaires et montrent un réel engagement dans leur rôle. Ils sont impliqués dans le projet. En effet, les jeunes qui sont de niveaux et d'âges différents participent à quatre séances de deux heures. Cela leur permet de comprendre les mécanismes du harcèlement et surtout de comprendre les enjeux psycho-affectifs pour pouvoir tenir un rôle d'acteur en passant de classe en classe pour sensibiliser les autres élèves à la question du harcèlement sous forme de théâtre forum. Il est entendu que les professeurs référents (cf. programme Phare) sont porteurs du projet et animeront par la suite de manière autonome les séances de théâtre forum.

Il a été relevé par les référents du programme phare (CPE, professeurs...) que les élèves ambassadeurs contribuent à améliorer le climat scolaire en rendant les élèves plus attentifs aux situations de harcèlement et en les encourageant à réagir de manière appropriée.

CITOYENNETE ET LAÏCITE / EGALITE HOMMES - FEMMES

La citoyenneté est un sujet compliqué à expliquer aux jeunes.

Le choix a été fait d'aborder le sujet en s'intéressant aux lois et à leur nécessité pour vivre ensemble de manière libre et égale (sans loi, seul le plus fort est libre).

Un parallèle est fait avec le sport collectif qui ne peut être joué sans règles et sans arbitre.

Une présentation des 23 critères de discriminations reconnus par la loi permet de montrer que faire valoir nos droits individuels est profitable à l'ensemble des personnes, c'est donc un acte citoyen.

ADOLESCENCE

Il est proposé aux jeunes d'échanger, de réfléchir sur la période qu'ils traversent.

Cette thématique est abordée systématiquement en début d'intervention de prévention sur les conduites addictives (importance des amis, influence du groupe, expérimentation, opposition aux adultes et / ou aux lois...).

Cette thématique est aussi proposée à des groupes de parents d'adolescents.

LES STANDS D'INFORMATIONS :

Plusieurs temps de présence au sein d'établissements scolaires ont été mis en place au cours de l'année 2024 (Collège Les Clauzades de Lavar, Collège Jean Monet de Castres), sous forme de stand d'information tenu par plusieurs membres de l'équipe PAEJ. En général sur le temps de la pause méridienne, cette présence de professionnels dans un espace fréquenté par l'ensemble des élèves et des équipes pédagogiques (hall d'entrée, cour) permet d'aller à la rencontre des jeunes. Il s'agit d'un temps d'échange et de présentation de nos missions qui vise à faciliter la prise de rendez-vous sur nos permanences.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES DES ACTIONS COLLECTIVES

La pertinence des actions collectives n'est plus à prouver. Bien que l'impact de ces dernières est difficilement évaluable sur le court terme, l'émulation dans les classes, les débats qui s'instaurent, le foisonnement de questions sont de bons indicateurs de réussite de ces interventions. Il est donc important de les maintenir, notamment pour les jeunes n'ayant pas accès à l'information. De plus, ces actions nous permettent de nous faire connaître et certains jeunes prennent rendez-vous par la suite.

Par ailleurs, il est important de prendre un temps avec les différents partenaires pour pouvoir mieux coordonner nos actions afin d'éviter tout doublon dans les interventions.

ACTIONS PARTENARIALES

Nous nous attachons à créer, maintenir, et renforcer nos liens avec les structures partenaires par le biais de rencontres en équipe ou en individuels, ponctuelles ou régulières.

AVEC LA MAISON DES ADOLESCENTS

Une attention particulière est portée à ce partenariat et une activité s'est intensifiée depuis la création de son association support T'AJ en 2019.

Le projet de développement de la Maison des Adolescents sur le Tarn s'appuie sur des collaborations et des mutualisations de différents acteurs (Addictions France, Fondation Bon Sauveur, CH Lavar, Tarn Espoir...). Il s'est construit en lien avec les permanences et les antennes PAEJ déjà existantes sur le département afin de pouvoir apporter une réponse globale et assurer une présence sur l'ensemble du département.

Tarn Espoir s'investit particulièrement dans le fonctionnement de la MDA : les professionnels du PAEJ et le secrétariat sont mis à disposition sur un temps donné, les locaux de Tarn Espoir de Castres et d'Albi sont mis à disposition pour des permanences MDA, la directrice de Tarn Espoir est la présidente de l'association T'AJ.

La présence des réunions bimensuelles en partenariat avec la Maison Des Adolescents constitue un véritable étayage dans la pratique professionnelle du PAEJ, offrant la possibilité d'un recul et d'un aiguillage pluriel, avec un regard clinique soutenu par la présence du pédopsychiatre une fois par mois.

La présence de professionnels du CMP enfants / ados (psychologues, éducatrice spécialisée et infirmière) sur les sites de Castres, Albi, Graulhet et Carmaux constitue un véritable appui dans l'accompagnement des jeunes et le travail en équipe ; ce partenariat a pour but de favoriser l'accès au soin des jeunes quand il est nécessaire.

La pluralité des professionnels et des structures favorise par ailleurs la possibilité d'accueillir et d'accompagner les parents au sein d'un espace d'écoute distinct de celui de leur enfant.

La présence du Planning Familial permet un accès facilité à une prévention spécialisée concernant la vie affective et sexuelle ou encore les violences sexuelles.

La permanence du Défenseur des droits à Albi une fois par mois apporte un soutien à la fois :

- aux professionnels du PAEJ, de plus en plus confrontés à des situations de violences
- au public se questionnant sur ses droits, ayant parfois besoin d'un accompagnement spécifique pour accéder aux droits ou mener une procédure judiciaire.

Projets Court-Métrage :

Deux projets Court Métrage ont été mis en place durant l'année 2024.

En début d'année, un projet de court métrage porté par l'association Média Tarn, autour de l'Intelligence Artificielle a été réalisé par des jeunes volontaires de l'Habitat Jeunes en albigeois (HAJA), ainsi que des jeunes du PAEJ et de la Maison des Adolescents et des jeunes adultes (MDA). Plusieurs séances préparatoires ont été nécessaires pour créer le script, choisir les rôles et le message que les jeunes souhaitaient porter dans ce court métrage. Le tournage nécessita deux ateliers supplémentaires. Le court métrage fut diffusé à la salle ARCE à Albi lors d'une soirée organisée par Média Tarn.

Le deuxième court métrage, porté par l'association « La Mue » (31), avait pour thème « les stéréotypes de genre ». Les jeunes de l'HAJA, la MDA et du PAEJ se sont mobilisés lors de plusieurs séances de travail et une journée de tournage pour créer de toute pièce un court métrage sur le sujet « du harcèlement de rue ». Ce court métrage fut visionné lors de la journée MDA autour des violences sexistes et sexuelles (début 2025).

Projet passeurs d'arts :

Un projet intitulé « passeurs d'arts » a été mis en place durant l'année 2024 dans le cadre de la Maison des Adolescents de Castres. Il est né d'une volonté de la part de l'ensemble des professionnels d'ouvrir et de soutenir l'appétence des jeunes pour le domaine artistique en leur proposant des ateliers de dessin et d'écriture mais également des sorties à l'extérieur sous la forme de ciné-débats ou de spectacles en lien avec l'adolescence.

AVEC LA PJJ (PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE)

Actions menées auprès des unités éducatives de milieu ouvert (UEMO) d'Albi et Castres.

Entretiens individuels :

Dans le cadre d'infractions à la législation liées aux stupéfiants, nous accueillons des jeunes de 13 à 18 ans en individuel.

L'objectif général est d'amener des informations sur la / les consommations ainsi que d'apporter un temps de réflexion autour de la situation du jeune tout en favorisant une prise de conscience des dangers liés à la consommation de produits psychoactifs. Le lien avec le vécu du jeune sera fait systématiquement tout au long de l'entretien.

A la suite des deux entretiens d'une heure, une attestation de présence est fournie, le lien avec le / la référent/e PJJ est également fait dans le respect de la confidentialité.

Une proposition de revoir l'éducateur du PAEJ en dehors de tout cadre contractuel est faite lors de la dernière rencontre. Les jeunes ne s'en saisissent souvent pas sur le moment mais des fois plusieurs mois voire plusieurs années après.

En 2024, 16 jeunes ont été reçus et 28 entretiens ont été réalisés.

Présentation du projet justice et Addictions 2024-2028 :

C'est un projet régional porté par l'association Addictions France, financé par l'ARS Occitanie « Prévenir et réduire les risques liés aux pratiques addictives auprès des personnes sous – main de justice ». Le projet est déployé sur plusieurs structures PJJ et SPIP des départements d'Occitanie en partenariat avec la DIRSUDPJJ, la DISP et l'Association Addictions France Occitanie.

Il s'agit de mettre en place des séances collectives de prévention et de promotion de la santé avec les jeunes. Le contenu des séances permet d'aborder la question des consommations, les risques, la réduction des risques et les alternatives aux consommations (selon les structures et les séances : appui sur les compétences psychosociales, information réduction des risques, proposition d'alternatives aux consommations : jeux, technique de relaxation, ...).

De plus, des entretiens individuels pourront être proposés aux jeunes suite aux séances collectives. Ces temps individuels permettront d'aborder des questions plus spécifiques avec les jeunes.

Ce projet se déploie de manière différente avec les Unités Éducatives en milieu ouvert (UEMO) de Castres, d'Albi et l'établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Lavaur.

A Castres, deux groupes ont été réalisés ainsi qu'un bilan.

Les 3 structures partenaires s'accordent à dire que le format actuel (2 journées avec repas partagé, dans des locaux externalisés) est pertinent et répond à des objectifs précis :

- Proposer un cadre neutre (hors structure justice) favorisant l'expression des jeunes sur la thématique des conduites addictives,
- Le partage du repas sur un temps court (30 minutes environ) et le format des séances regroupées sur 2 journées la même semaine favorise une dynamique de mise au travail des jeunes (réflexions sur leurs pratiques de consommations),
- Permettre aux jeunes inscrits sur ces actions d'identifier des lieux ressources du territoire dont ils pourront se saisir une fois le suivi PJJ terminé.

Nous avons pu noter des bénéfices à proposer ces groupes dans les locaux de Tarn Espoir (Castres) puisque quelques jeunes ont pris des rendez-vous auprès du PAEJ à la suite de leur participation à ces actions.

L'hétérogénéité des groupes est un élément important à prendre en considération pour impulser une réflexion riche entre les jeunes, susciter des points de vue différents sur leurs pratiques et mettre ainsi au travail la place des consommations dans leur parcours de vie.

Avec l'UEMO d'Albi :

3 ateliers de prévention des conduites addictives ont été réalisés à l'UEMO d'Albi, coanimés par un binôme constitué par une psychologue d'Addictions France et un éducateur chargé de prévention de Tarn espoir. La durée de cet atelier était en 2023 de 2h, 2 jours consécutifs pendant les périodes de vacances scolaires (Pâques, été, Toussaint). Certains étaient absents l'un des 2 jours ce qui perturbait la dynamique de groupe et cela leur a été préjudiciable. On est donc passé à un atelier à la journée : 10h-12h et 13h-15h avec repas pris en commun et offert par la PJJ. Certains ne man-

geaient pas, d'autres verbalisaient leur étonnement ou celui qu'auront leurs parents en apprenant qu'ils avaient mangé des pizzas !

Lors du bilan réalisé en décembre, ce constat a été entendu et nous allons passer à un format demi-journée 13h30-16h30. Face à la très faible participation (2 jeunes par atelier), une nouvelle présentation de cette action va être donnée à l'ensemble des professionnels de l'UEMO pour favoriser l'orientation.

Avec l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Lavaur :

3 sessions de 4 ateliers d'1.5 heure ont été proposées durant la période des vacances de février, d'été et de la Toussaint. Les 3 changements de binôme d'Addictions France ont imposé d'organiser des réunions en amont de chaque session. Ces ateliers se font en présence d'un professionnel de la PJJ.

On a constaté que les jeunes étaient fatigués après le déjeuner donc on a décidé de décaler l'atelier de 13h30-15h à 15h-16h30.

AVEC LE SECTEUR SANITAIRE

Malgré plusieurs rencontres et tentatives de rapprochement avec le secteur sanitaire et notamment les CMP, nous éprouvons de grosses difficultés pour orienter vers ce secteur amplement saturé.

Nos présentations mutuelles ont permis de mieux connaître nos missions respectives et de pouvoir dans certains cas réorienter vers le service le plus adapté. Cependant, nous constatons que ce secteur nous oriente régulièrement des personnes qui nécessitent pourtant une prise en charge médicale (jeunes qui se scarifient, souffrant d'anorexie, ayant des pensées morbides...).

Sur Albi, le secteur Adolescents est particulièrement saturé, avec des délais d'accès aux soins de plusieurs mois en CMP et en hospitalisation.

Quant à Castres, l'absence d'hospitalisation complète et de jour pour les adolescents et l'absence de médecin psychiatre au sein du CMP pour adultes entravent sérieusement la possibilité pour les jeunes d'être pris en charge et accompagnés pour leurs troubles.

A Mazamet, il n'existe pas de structure de soin psychiatrique (CMP, hôpital de jour...) pour les jeunes âgés de 12 à 16 ans et l'équipe du CMP adultes est en réorganisation, entraînant une difficulté d'accès aux soins.

Il en résulte un allongement de nos accompagnements et un glissement de nos missions.

En raison du retard de l'accès aux soins, nous constatons une aggravation de l'état de santé de certains jeunes voire des mises en danger.

La fermeture des urgences psychiatriques à Albi complexifie l'accès à une prévention des crises suicidaires et à une mise en sécurité des personnes.

CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES 2025 POUR LE PAEJ

L'année 2024 a été marquée par :

- La fermeture du CMP pour adolescents de Castres durant deux mois accentuant les difficultés d'accès aux soins pédo-psychiatriques sur le secteur Sud.
- Fin 2024 nous avons été informés de l'arrêt de l'appel à projet du Conseil Régional Occitanie « Santé mentale des jeunes » ainsi que de l'arrêt du financement ARS Région pour le PAEJ. La perte conséquente de ces financements pour le déploiement des actions du PAEJ impliquera nécessairement une réorganisation du service.

Pour 2025 le PAEJ souhaite :

- Développer un projet à destination des jeunes aidants et en partenariat avec la MDA du Tarn. En effet, si la prise en compte du statut d'aidant familial a progressé en France par rapport aux personnes vieillissantes, la prise en compte du statut de jeune aidant.e est plus tardive en France. Le nombre de jeunes aidants / aidantes

mineurs est estimé à 500 000 jeunes âgés de 5 à 18 ans (stratégie nationale de mobilisation et de soutien aux aidants - 2023).

L'enquête ADOCARE réalisée auprès de 4 037 lycéens et lycéennes entre 2018 et 2021 fait apparaître que 14,3% des jeunes, soit 3 à 4 élèves par classe, seraient concernés par une situation d'aidance significative au sein de la famille : préparation des repas, courses, soins mais aussi aide morale auprès d'un parent malade et / ou handicapé, d'un frère ou d'une sœur handicapé.e. Les jeunes aidants/aidantes sont des enfants, des adolescents et des jeunes adultes qui aident au quotidien un proche : mère, père, sœur, frère ou grands-parents qui peut être malade, en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Le fait de vivre cette situation dans l'enfance ou l'adolescence peut fragiliser grandement et mettre à mal le développement de ces jeunes, physiquement, psychologiquement et socialement. Les études montrent que ces jeunes sont encore peu repérés et leurs besoins mal identifiés, nous aimerions en partenariat avec la MDA du Tarn travailler autour de ces questions et développer des outils de repérage et d'accompagnement à destination de ces personnes.

- Consolidation de la permanence à destination de jeunes en situation de précarité
- Développement du projet « Passeurs d'Arts »
- Développer des actions collectives de promotion de la culture de l'égalité de genre

Coordination des Promeneurs du Net



C'est quoi ?

La coordination des Promeneur.euse.s du Net du Tarn est gérée par une psychologue qui travaille 8h45 par semaine sur le dispositif.



En 2024, le réseau des Promeneur.euse.s est composé dans le Tarn de 20 professionnel.le.s du secteur de la jeunesse.



Missions de la coordination:

- **L'accompagnement des Promeneurs du Net du Tarn :**

141 mails, 61 appels, 56 SMS, 9 visioconférences

- **L'animation du réseau départemental:**

17 "Pauses Café des PDN" en visioconférences et 2 Journées Promeneurs du Net en présentiel

- **L'accompagnement des nouvelles candidatures:**

14 accompagnements à la candidature (l'équivalent de 47 h de coordination) et 9 intégrations de nouveaux.elles professionnel.le.s au réseau des Promeneurs du Net (soit 31h de temps de travail)

- **La formation:**

Partage de ressources et de compétences lors des Pauses Café PDN et des Journées Promeneurs du Net

- **L'outil d'évaluation:**

Collaboration avec Promotion Santé Tarn pour retravailler l'outil d'évaluation

- **La communication:**

2 partenariats avec la formation MMI de l'IUT de Castres et Promotion Santé Tarn

Les Promeneur.euse.s du Net, qu'est ce que c'est ?

C'est un dispositif qui propose une présence éducative assurée par des professionnel.le.s de la Jeunesse (MJC, PAEJ, Mission Locale...) sur les réseaux sociaux (Instagram, TikTok, Snapchat...) pour les jeunes âgé.e.s de 12 à 25 ans.



Le réseau partenarial:

34 présentations du dispositif à des partenaires en 2024

- **4 partenariats :**

- Pôle Jeunesse du Département du Tarn
- MAIF
- Conseillers Numériques du Tarn
- Promotion Santé Tarn

- **Participation à 2 événements Tarnais:**

- Webinaire « les Jeudis de la Jeunesse »
- Journée de réflexion « Jeunes, inégalités territoriales et mixité sociale »



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En 2020, les services de la CAF du Tarn ont lancé un appel à projet pour la coordination du Dispositif Promeneurs du Net. Investie dans l'action Promeneurs du Net en 2018 et ayant une bonne connaissance du terrain, l'association Tarn Espoir a déposé sa candidature.

En décembre 2020, Julie SIROS-COMBES, notre psychologue du PAEJ, est devenue coordinatrice du dispositif Promeneurs du Net du Tarn.

En 2021, les contours de la mission de coordination ont été dessinés grâce à un état des lieux du réseau des Promeneurs du Net du Tarn pour identifier les besoins et déterminer les priorités dans les axes de travail.

2022 a permis de développer une cohésion entre les professionnels du réseau et de concrétiser certaines pistes de réflexions.

L'année 2023 a permis de consolider le réseau existant de Promeneurs du Net et de l'étendre à de nouveaux professionnels. L'articulation avec le dispositif de la Boussole des Jeunes a pris une part importante dans l'activité de coordination.

En 2024 Julie a augmenté son activité de coordinatrice, en passant de 7h à 8h45 hebdomadaires.

LES DIFFÉRENTS AXES DE DÉVELOPPEMENT DE LA MISSION DE COORDINATION

La mission de coordination est déclinée autour de 7 axes de développement :

- L'accompagnement des Promeneurs du Net du Tarn,
- L'animation du réseau départemental,
- L'accompagnement des nouvelles candidatures,
- La formation,
- L'outil d'évaluation,
- La communication.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES PROMENEURS DU NET DU TARN

Maintenir un accompagnement individuel de qualité pour les professionnels du dispositif est une priorité. La disponibilité, l'écoute bienveillante et le soutien sont des éléments clés pour permettre aux Promeneurs du Net d'évoluer dans ce dispositif, de préserver une qualité de travail.

Consciente des difficultés parfois rencontrées par les professionnels lors d'accompagnement en distanciel, Julie souhaite créer un climat de confiance qui permette à chacun de partager ses questionnements, ses limites pour maintenir le bien-être des professionnels qui s'investissent dans le dispositif.

Julie essaie de maintenir des échanges réguliers avec l'ensemble du réseau pour leur permettre de la solliciter à la moindre interrogation. Depuis 2021, le nombre d'échanges avec les Promeneurs du Net est en constante augmentation, la diversification des modes de communication a permis une meilleure adaptation à la disponibilité des professionnels du réseau.

Ainsi, en 2024, l'accompagnement individuel des Promeneurs du Net s'est traduit par :

- 141 mails
- 61 appels
- 56 SMS
- 9 visioconférences

Ces chiffres illustrent un choix de médias répondant aux attentes des professionnels. En effet, la visioconférence était moins chronophage que le présentiel, elle permet à Julie d'accompagner sur des aspects techniques de leurs missions de Promeneurs du Net. Les mails permettent de maintenir un lien et un accompagnement en différé des temps de coordination.

L'analyse des pratiques professionnelles est souvent au cœur de ces échanges : investis et soucieux d'améliorer leurs accompagnements, les Promeneurs du Net font souvent appel à l'expertise de psychologue de Julie pour questionner leur posture professionnelle auprès des jeunes sur les réseaux sociaux : aller-vers, proposition d'un cadre sécurisant, évaluation et accompagnement du mal-être, orientation vers un partenaire / un autre promeneur du net.

En 2024, une grande majorité de Promeneurs du Net présentent un niveau de compétences élevé de l'outil informatique et l'usage des réseaux sociaux. Comme en 2023, certains professionnels du réseau restent identifiés comme experts sur la question du numérique et sont devenus référents sur ces questions, en créant des tutoriels. Leur appui permet à Julie de déléguer certaines questions lui permettant de consacrer son temps sur d'autres aspects de la coordination.

L'ANIMATION DU RÉSEAU DES PROMENEURS DU NET

- **Pause-Café des PDN :**

Depuis 2022, les Pauses-Cafés des PDN représentent des espaces d'échanges entre Promeneurs du Net. Ces réunions d'une heure en visioconférence conservent leurs principaux objectifs :

- Créer une cohésion au sein du réseau des professionnels
- Échanger autour de la pratique de Promeneur du Net
- Partager l'actualité de chaque structure, de chaque territoire
- Monter en compétences sur des thématiques de la jeunesse ou du numérique

En 2024, 17 Pauses-Cafés sont comptabilisées. Bimensuelles, avec un arrêt pendant les mois de Juillet, Août et Septembre, elles représentent un moyen de rencontres et d'échanges pour les nouveaux Promeneurs du Net. Un Doodle permet de fixer les dates d'un mois à l'autre, en fonction des disponibilités de chacun.e.

Proposer des créneaux différents tous les mois permet une plus grande souplesse en fonction des agendas des professionnels, mais cela n'est parfois pas assez repérant. Ainsi, certains créneaux ont amené peu voire pas de participants.

La participation de Caroline FABRE, référente du dispositif au niveau de la CAF du Tarn, à certaines de ces visio-conférences, reste une valeur ajoutée car les professionnels peuvent lui adresser directement certaines de leurs questions, Caroline nous apporte également des points d'actualité réguliers sur la CNAF et les dispositifs associés.

Afin de limiter les sollicitations des professionnel.les, une newsletter (ou un compte-rendu) mensuel.le des Pause-Café permet de tenir informé l'ensemble du réseau des éléments abordés ou d'informations leur permettant de développer une culture commune autour du dispositif PDN. Cela a représenté 33 newsletters ou comptes-rendus de réunion au cours de l'année 2024.

Le repartage d'actualités ou d'événements (26 éléments en 2024) en lien avec la jeunesse ou le numérique a également permis aux PDN de se retrouver lors de manifestations organisées par nos partenaires.

Ces mails permettent à chacun.e de réagir et de solliciter Julie pour approfondir ou clarifier certains points.

- **Journées Promeneurs du Net :**

2 Journées Promeneurs du Net ont été organisées en présentiel en 2024. La Première a eu lieu au mois de mars dans les locaux de Tarn Espoir à Castres (Sud du Tarn) et la seconde en décembre, à Albi (Nord du Tarn), dans les locaux de Tarn Espoir et de la Maison des Adolescents.

Chaque journée, cette journée se fait avec la participation de Caroline FABRE et de Delphine NAU, directrice de Tarn Espoir. Elle démarre par un temps de présentation et de partage de l'actualité de chaque professionnel et de la structure dans laquelle il travaille. Ce début de matinée permet également d'échanger sur les pratiques de chacun en termes d'accompagnement et d'usage du numérique.

Cette année, un partenaire a été invité lors des matinées afin de présenter sa structure et ses missions ou d'accompagner les professionnel.les sur une thématique.

- **Mars 2024** : Carole ALARCON, chargée de projet pour Promotion Santé, nous a présenté sa structure et a échangé avec nous sur la construction d'un outil de communication en direction des professionnels.
- **Décembre 2024** : Benoît VAN GAVER, coordinateur des Conseillers numériques du Tarn accompagné de Sonia, conseillère numérique à la Communauté de Communes de Réalmont, Lucas, conseiller numérique au Albi Lab. Ils nous ont présenté les missions des Conseillers Numériques en l'illustrant par une collaboration sur le cyberharcèlement entre Conseillère numérique et PDN à la Communauté de Communes de Réalmont ainsi que le rôle d'un conseiller numérique dans un Fab Lab.

Puis un thème est proposé en seconde partie de journée :

- **Mars 2024** : communication : projet d'étude avec les étudiant.es de L1 de MMI à l'IUT de Castres.
- **Décembre 2024** : communication : retour sur le travail des étudiants de l'IUT de Castres et perspectives de communication – Evaluation / Bilan d'activités des PDN : travail autour des outils d'évaluation.

La journée en présentiel répond au besoin d'échanges et de partages entre les professionnel.les du réseau. Cela permet également l'intégration des nouveaux.elles PDN. Nous sommes encore dans l'incapacité de réunir l'ensemble des professionnel.les sur ces temps de rencontre, toutefois le nombre de participants augmente progressivement permettant de coconstruire une culture commune autour du dispositif.

L'ACCOMPAGNEMENT AUX NOUVELLES CANDIDATURES PDN

En 2021, un nouveau cahier des charges a redéfini la démarche pour les nouvelles candidatures et a clarifié les missions de la coordination. Les différentes étapes de la candidature sont :

- Réunion de présentation du dispositif avec Caroline FABRE, le dirigeant de la structure, le/la futur/e PDN et la coordinatrice
- Accompagnement à la constitution du dossier de candidature
- Présentation de la candidature auprès des membres du Comité Technique des Promeneurs du Net
- Accompagnement à la mise en pratique de l'action de PDN

Ces 4 temps permettent de structurer la candidature, ils permettent également aux structures et aux professionnel.les d'avoir un temps de réflexion avant d'acter leur candidature et de pouvoir mieux se projeter dans la mise en place de l'action PDN au sein de leur structure et de leur équipe

Depuis 2023, la validation des candidatures sous 7 jours permet une intégration beaucoup plus rapide des nouveaux.elles PDN au sein du réseau. La réactivité du Comité Technique permet de maintenir l'intérêt et la motivation des professionnel.les à rejoindre le dispositif.

En 2024, 14 personnes ont souhaité être accompagnées pour devenir PDN, cela a conduit à la validation de 9 candidatures. Ces accompagnements se sont traduits par 112 mails, 20 appels téléphoniques, 22 réunions en visioconférences et 1 rendez-vous en présentiel.

L'accompagnement des 9 nouveaux.elles PDN représente également 31 heures du temps de coordination dédiées aux échanges de mails (48), aux appels (32) pour suivre la mise en place de l'action et le bien-être des nouveaux membres du réseaux et 7 réunions en visioconférences pour partager des compétences numériques ou pour soutenir la création des profils sur les réseaux sociaux. Cet accompagnement individualisé permet de répondre aux besoins de chacun.e en fonction de ses compétences dans le domaine de l'accompagnement des jeunes et dans celui du numérique.

L'une des perspectives de 2024 a été atteinte en étendant le réseau à des secteurs d'activité non-représentés jusqu'à présent ou à des territoires géographiques identifiés comme zones blanches. Avec l'entrée de la Missions Locale Tarn Sud et de la Communauté de Communes du Haut Languedoc et celle du Sidobre Vals et Plateaux, des professionnelles de l'insertion professionnelle et de territoires non-couverts jusqu'à présent, ont développé l'offre du dispositif.

En 2024, il y a également eu l'accompagnement de trois départs, l'interruption temporaire d'une activité en lien avec un congé maternité et la reprise de l'action PDN suite à un congé maternité. Ces temps d'échange ont permis la réalisation de bilans d'activité et l'accompagnement dans l'arrêt ou la reprise de l'activité sur les réseaux sociaux (réorientation, arrêt des profils, relance de l'activité sur les réseaux). Une procédure de fin de mission a été réfléchiée pour faciliter la cessation temporaire ou définitive d'activité sur les réseaux sociaux avec une fermeture temporaire ou définitive des comptes sur les réseaux sociaux. Cela a représenté un temps de travail de 9 heures.

LA FORMATION DE LA COORDINATION

Au cours de l'année 2024, Julie n'a pas effectué de formation, elle a assisté à des Webinaires et des conférences sur le thème de la jeunesse ou de la santé.

En Mai 2024, Julie a participé à la journée de réflexion « Jeunesses, inégalités territoriales et mixité sociale », organisée à Albi par la DSDEN. Cette journée a été l'occasion pour elle de partager avec des professionnel.les du réseau de la jeunesse sur ces questions et également de donner de la visibilité au dispositif des PDN étant donné que Julie était accompagnée de quelques PDN.

Les Pauses Café ainsi que les journées Promeneurs du Net sont des espaces pour partager des connaissances et des ressources, même si cela ne correspond pas à des formations certifiées, il s'agit d'une alternative pour monter en compétences.

L'OUTIL D'ÉVALUATION DES PDN

A la fin de l'année 2021, l'outil d'évaluation expérimental PROPEI avait été présenté à Julie puis aux Promeneurs du Net lors de la journée des Promeneurs du Net de Janvier 2022. Malheureusement le financement n'a pas été possible.

Donc, suite aux besoins soulevés lors du COPIL de 2022, Julie a utilisé le questionnaire SPHYNX pour améliorer les deux questionnaires proposés en 2021 et en 2022. La réutilisation de la même trame de questionnaires permet d'avoir des données comparatives. En 2023, les bilans ont présenté de fortes disparités de résultats entre professionnel.les, au-delà de questionner les différences entre les activités de chacun.e il était important de s'interroger sur un biais de compréhension des items.

C'est la raison pour laquelle, l'outil d'évaluation a été l'une des thématiques abordées lors des journées PDN, cela a permis d'identifier les difficultés de certain.es dans le remplissage des questionnaires.

Julie a également fait appel à Promotion Santé pour être accompagnée dans l'amélioration de cet outil.

Tout comme les années précédentes, les PDN peuvent faire appel à Julie pour les aider à remplir les bilans quantitatif et qualitatif. Le temps de préparation, d'accompagnement et de traitement des bilans représente 10h.

LA COMMUNICATION DU DISPOSITIF PDN

La communication reste un axe prioritaire dans le dispositif PDN car en l'absence de visibilité auprès du public cible et des partenaires, l'activité des PDN sera plus difficile à développer. Pour pallier au manque de réactualisation des outils de communication au niveau national, chaque PDN a produit ses propres outils de communication pour afficher au sein de sa structure ou pour distribuer auprès de ses partenaires. Toutefois, cette stratégie reste peu satisfaisante puisque les outils manquent d'uniformité et ne permettent pas d'identifier un réseau départemental.

- ***Partenariat avec la formation MMI de l'IUT de Castres :***

En 2023, un travail de collaboration a été initié avec Mme Sandrine MICHEL, responsable de la L1 de la formation MMI de l'IUT de Castres, grâce au réseau personnel de Charlène FERRESI (PDN à la Résidence Notre Dame, Mazamet).

En Mars 2023, un temps de présentation a été proposé aux étudiants de L1 de MMI afin qu'ils puissent choisir parmi plusieurs projets d'études à développer lors de leur second semestre. Julie a coanimé cette présentation avec Alexandre LEUGER (PDN à l'HAJA) qui a une expertise dans les domaines de l'audiovisuel et de la communication.

Puis, les étudiants de MMI qui ont choisi de travailler sur le projet PDN, sont venus dans les locaux de Tarn Espoir lors de la journée PDN du 8 Mars pour mieux comprendre le dispositif et recueillir les attentes des professionnel.les.

Les étudiants ont pu mettre à disposition des PDN et de Julie, un accès à leur Google Drive, permettant de voir l'évolution de leur réflexion, Matthieu ALRIC (PDN à la MJC de Saint Sulpice) et Alexandre ont pu être force de proposition pour les accompagner. Ils ont produit un dossier proposant :

- Une nouvelle charte graphique
- Des outils de communication : publications, carte de visite
- Un avatar illustrant les PDN pour dynamiser la communication

Les limites de ce travail sont le manque de lien entre les étudiants et le réseau des PDN, malgré les nombreuses sollicitations de Julie pour obtenir des éléments sur l'avancée de leur travail et pour mobiliser les PDN autour de ce projet.

Ce dossier a toutefois servi de trame de réflexion pour la journée PDN du 12 Décembre, afin que les professionnel.les présent.es puissent déterminer les idées pertinentes qui seront à approfondir.

- **Partenariat avec l'ESMA de Toulouse :**

Ce partenariat initié en fin d'année 2023, ne s'est pas concrétisé par manque de disponibilité d'Édouard MARPEAU, notre correspondant au sein de l'ESMA.

- **Partenariat avec Promotion Santé du Tarn :**

Carole ALARCO de Promotion Santé Tarn, s'est rendue disponible lors de la journée PDN du 8 Mars pour échanger avec nous sur notre projet de communication en direction de nos partenaires.

Nous avons réfléchi ensemble aux objectifs du support, au public ciblé (professionnel.les et partenaires) ainsi que le format de diffusion (triptyque à la taille d'une carte de visite).

Puis Julie a effectué un rendez-vous en visioconférence avec Guillaume REISS, coordinateur communication et web designer à Promotion Santé Occitanie. Cette réunion a permis d'identifier les éléments nécessaires à la création d'une stratégie et d'outils de communication.

Le projet communication a mobilisé 3 PDN et a représenté 20 heures du temps de coordination réparties entre temps de préparation, rencontres en présentiel, 4 visioconférences, 12 appels et 33 mails.

LE RÉSEAU NATIONAL ET RÉGIONAL DES COORDINATEURS PDN

La coordination nécessite également des réunions, des groupes de travail ainsi que des conférences au niveau national et régional.

En 2024, la coordinatrice a relancé la dynamique d'échanges entre les coordinateurs régionaux des PDN en proposant des réunions comme cela avait eu lieu les années précédentes, malheureusement par manque de disponibilité des coordinateurs de la région cela n'a pu être réalisé.

Toutefois, des échanges individuels ont permis de maintenir le lien avec certain.es coordinateur.ices de la région Occitanie afin de partager autour de nos pratiques et des actions menées dans nos départements respectifs.

De plus, des rendez-vous réguliers avec Caroline FABRE, conseillère technique en charge du dispositif PDN, ont eu lieu tout au long de l'année 2024. Cela permet de régulièrement réinterroger les priorités sur lesquelles axer la coordination, échanger sur les dossiers de candidature, transmettre des informations relatives au réseau des PDN du Tarn.

Julie a participé à la journée Portes Ouvertes de Tarn Espoir en Juin 2024. Cela a été une occasion supplémentaire de créer du lien avec les partenaires de la Jeunesse et en particulier avec la MJC de Gaillac et la ville de Saint Sulpice.

LE RÉSEAU PARTENARIAL AVEC LES PDN DU TARN

En 2024, 4 partenaires ont particulièrement marqué l'actualité du réseau.

- Mars 2024 : le Pôle Jeunesse du Département du Tarn

Julie et Caroline FABRE ont été invitées à présenter le dispositif des PDN lors du Webinaire « les Jeudis de la Jeunesse »

- Septembre 2024 : la MAIF

Les bénévoles de la MAIF ont sollicité le réseau des PDN pour coanimer un stand lors de l'événement Saint Sul'Play. Matthieu ALRIC, PDN sur le territoire de Saint Sulpice a accepté de collaborer avec la MAIF sur ce week-end autour des jeux vidéos. Matthieu a proposé d'être accompagné de quelques jeunes bénévoles de la MJC de Saint Sulpice pour monter le stand et l'animer tout au long du week-end. Cela a permis de rencontrer des jeunes mais aussi beaucoup de

parents et de leur proposer des jours en présentiel en outre sur l'usage du numérique pour leur présenter le dispositif PDN.

- Décembre 2024 : les Conseillers Numériques du Tarn

En Septembre, Benoît VAN GAVER, coordinateur des Conseillers Numériques du Tarn, propose à Julie aux rencontres de la médiation numérique du Tarn, pour présenter le dispositif des PDN. Pour des raisons de disponibilité, c'est finalement Caroline FABRE et 3 PDN qui seront présents lors de cet événement.

- Promotion Santé :

En 2024, Carole ALARCO, chargée de projet à Promotion Santé s'est rendue disponible pour travailler avec Julie sur deux projets de la coordination : la communication et l'évaluation du dispositif. Cette collaboration se poursuivra en 2025.

En dehors de ces 4 collaborations importantes, Julie a poursuivi ses temps d'échange avec Razika HAMI jusqu'en Juin 2024, pour maintenir le lien entre le dispositif des PDN et la Boussole des Jeunes. Beaucoup de PDN étant référencés sur la Boussole des Jeunes, il est important que ces deux dispositifs puissent échanger régulièrement.

Par ailleurs, la coordinatrice a également eu l'opportunité de rencontrer plusieurs structures du Tarn auxquelles elle a pu faire une présentation du dispositif :

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse du Tarn,
- Les conseillers numériques,
- La Communauté de Communes Carmausin Ségala,
- La ville de Saint Sulpice,
- La MAIF,
- La CLS Hauts Terres d'Oc,
- L'IME Lostanges,
- Les Apprentis d'Auteuil.

En 2024, 34 présentations du dispositif ont été faites auprès de différents acteurs du Tarn et lors d'événements dans le département. Ces temps de présentation avaient pour objectif de donner de la visibilité au dispositif pour que les équipes puissent orienter leur public vers les PDN et pourquoi pas faire naître des candidatures spontanées chez des professionnels intéressés par ce type d'accompagnement.

PERSPECTIVES 2025 DE LA COORDINATION PDN DU TARN

Pour 2025, les perspectives envisagées :

- Améliorer la dynamisation du réseau de professionnels avec des moments d'échanges plus proches des besoins des PDN : *les Journées Promeneurs du Net, les Pauses- Cafés*
- Accompagner les nouveaux PDN dans la mise en place du dispositif au sein de leur structure
- Développer les outils mis à la disposition des PDN pour leur permettre de monter en compétences
- Poursuivre le développement du réseau des PDN à des professionnel.les d'autres secteurs d'activité et présents sur des zones blanches
- Poursuivre le projet de communication et d'amélioration des outils d'évaluation du dispositif
- Participer à la réflexion de la mise en œuvre d'un outil équivalent en direction des parents